L'Éclaireur-Progrès

12 août 1981

Rédaction et administration à St-Georges, Beauce — (418) 228-8858

Bibli. de la Législature déc. 81
Serv. Des Périodiques
Hôtel du Gouvernement
Québec G1A 1A5
12 août 81
29198

SPECTACLE DE CHANSONS
avec
LYNE NADEAU
dimanche, 16 août 81, 20h30
à l'Auditorium
éminaire de Saint-Georges
(voir page A12)

BIBLIOTHÈQUE LEGISLATURE
REÇU
14 AOUT 1981

AVIS À NOS ABONNÉS

En raison de la grève des postes, plusieurs abonnés ont été privés du journal L'Éclaireur-Progrès. Pour cette raison, lors du renouvellement de votre abonnement, nous ajouterons à votre période d'abonnement le temps que la grève a duré.

La Direction

ST-JOSEPH

Les sourciers ont trouvé de l'eau en quantité

A11

EXPO RÉGIONALE

Incendie et record d'assistance

A16

St-Prosper

Après la démolition, manifestations et reconstruction

A4-5-6-7-8

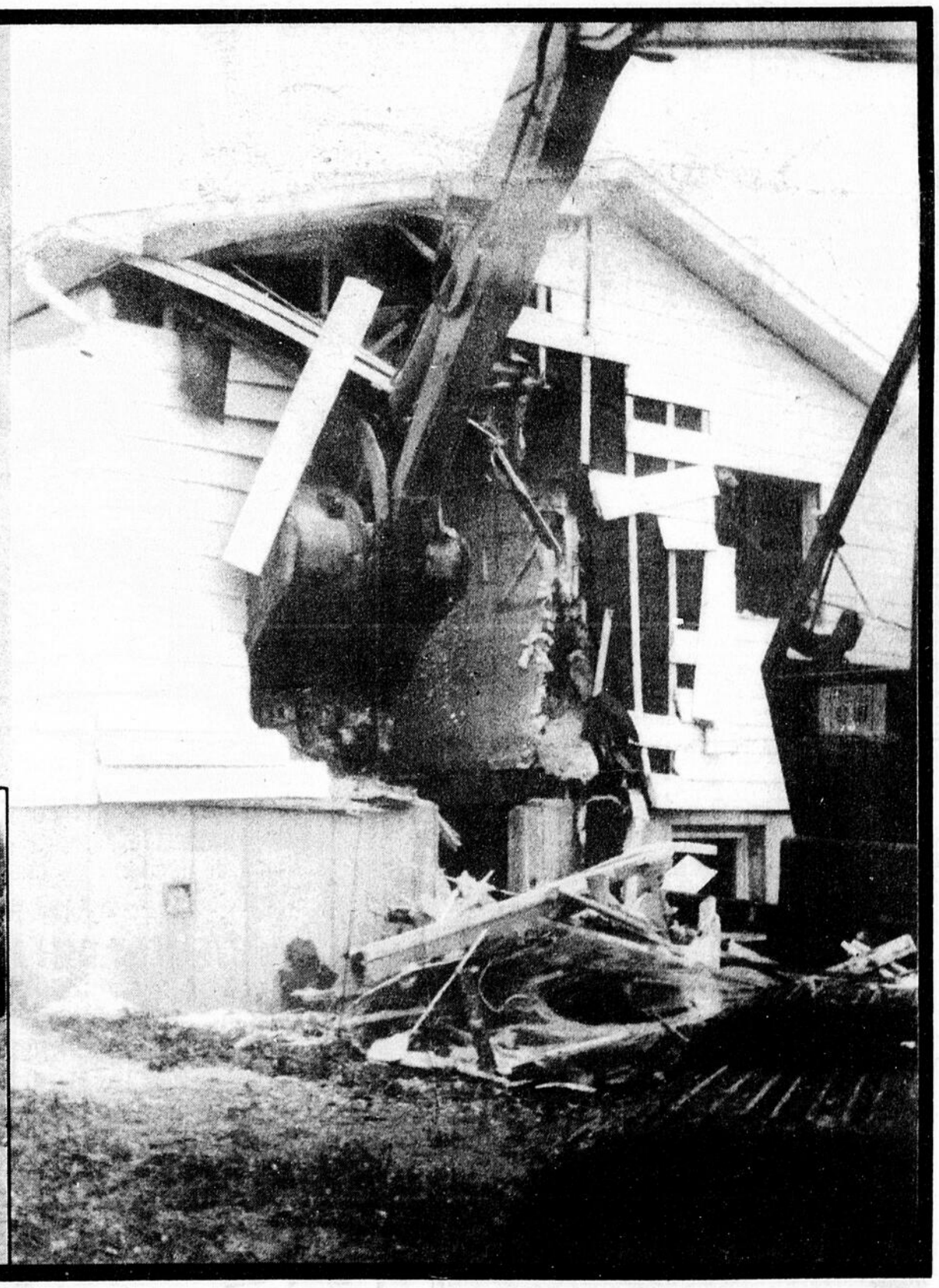

Les enseignes en français avant septembre

par Jacques Légaré

Le premier septembre prochain, l'affichage devra être en français au Québec. C'est en effet à cette date que rentreront pleinement en vigueur les dispositions de la loi 101 qui ont trait à l'affichage unilingue en Français. Un délai avait été accordé aux commerçants et industriels qui s'étaient conformés à la loi 22 (votée par le gouvernement Bourassa), lorsqu'elle a été votée.

C'est pour bien faire prendre conscience de la proximité du délai que le responsable du bureau de la région de Québec de l'Office de la langue française, M. Bertrand Veilleux, a tenu une conférence de presse jeudi dernier à l'Hôtel Arnold de St-Georges. L'Office de la langue française a tenu un kiosque à l'Exposition régionale et M. Veilleux a profité de sa venue en Beauce à cette occasion pour rencontrer la presse.

Les commerçants ou industriels dont les affiches ne seront pas conforme aux dispositions de la loi 101 seront passibles d'amendes de 25$ à 500$ (individu) ou de 50$ à 1000$ (personnes morales). Il ressort cependant des propos tenus par M. Veilleux que l'Office préfère s'entendre avec les commerçants pour les amener à modifier leur affichage de bon gré.

Plusieurs exceptions sont prévues par la loi. Notons par exemple que les marques de commerces des grandes chaînes commerciales (ex.: Miracle Mart, Canadian Tire) pourront conserver leur nom, même s'il est en anglais. On note aussi une série d'exceptions qui permettent un affichage bilingue dans les cas de produits culturels ou éducatifs, d'activités culturelles de groupes ethniques, de spectacles, de cartes de souhaits, etc. Les personnes intéressées, à connaître le détail des implications de la loi pourront appeler au bureau régional de l'Office, à Québec (643-1908).

C'est à l'Hôtel Arnold qu'avait lieu la conférence de presse de l'Office de la langue française sur l'affichage en français.

Rôle de l'Office

Le rôle de l'Office de la langue française est en fait de promouvoir la loi 101 et d'apporter de l'information aux gens sur cette loi et sur la langue française. C'est pour remplir ce rôle de contact avec le public qu'on a occupé un kiosque à l'exposition régionale. L'Office a publié plusieurs petits fascicules qui traitent de difficultés précises de la langue ou du vocabulaire technique propre à certaines activités.

C'est ainsi que nous avons mis la main sur une brochure intitulée Répertoire des gentilés, qui nous a appris que les habitants de St-Georges sont des Georgiens et ceux de Beauceville des Beaucevillois. On y enseigne aussi que St-Honoré est peuplé d'Honoriens et St-Ephrem, d'E-Phremois. Assez étrangement, on remarque que des localités de l'importance de St-Joseph, Vallée-Jonction et Ste-Marie ont été omises de ce répertoire.

Le bureau régional de l'Office offre aussi un service d'assistance linguistique. A Québec, une dizaine de linguistes sont disponibles pour répondre aux interrogations des citoyens sur la façon dont s'écrit le français. On peut les rejoindre au numéro 643-8968.

AVIS AUX LECTEURS – L'Eclaireur-Progrès publie les lettres des lecteurs qui ont des opinions publiques à émettre. Pour qu'une lettre soit publiée, elle doit être signée et représenter une opinion originale. De plus, les lettres ne doivent pas dépasser, en longueur, l'espace de deux feuilles de papier de format régulier. Nous nous réservons le droit de publier ou de ne pas publier les lettres que nous recevons.

Lettres ouvertes

L'ordre public?

Plusieurs arguments ont été utilisés pour exiger la démolition d'une maison familiale cette semaine à St-Prosper; un de ceux-là me semble insultant pour la population de notre village. On a dit: si cette maison reste en place, les gens vont faire n'importe quoi, vont se construire n'importe où et l'anarchie va s'installer? Et bien non, c'est faux. Nous avons autant de bon sens qu'ailleurs, nous sommes aussi civilisés que le sont nos voisins des autres paroisses, ou pourtant les exemples de tolérance, ne manquent pas.

Les édifices Viclau et l'édifice Armand Roy ont été sujet à la tolérance, et ce, sans que l'ordre public s'écroule. Le Club de Tennis, a été agrandi sans permis. Ces exemples sont connus. Il y en a bien d'autres qu'il est inutile de rendre publics. Tout ça pour dire que si ailleurs la population comprend la loi du bon sens, nous aurions aussi compris à St-Prosper.

Des exemples de tolérance, il y en a dans toutes les paroisses, et l'harmonie continue de régner entre les citoyens. Ca n'est plus le cas aujourd'hui chez-nous; nous n'avions pas besoin d'exemples aussi extrêmes pour obéir à la loi.

Je refuse de croire que chez-nous, seule la peur nous fait agir et que sans la crainte du châtiment, nous ferions n'importe quoi, n'importe ou! C'est faux. Jai plus que cela confiance aux gens que je connais, avec qui je vis. Une amende aurait pu être imposée. Une paisible famille aurait pu continuer à habiter sa maison sans que notre vie en soit changée.

Nos autorités ont comme devoir premier de veiller au bien public... Croyez-vous que nous soyons plus heureux aujourd'hui. C'est est au point ou parler d'harmonie, de tolérance, d'entraide, d'accomodation, passe pour être anarchique.

J'ajoute une phrase, "ca ne sert à rien de s'acharner sur un homme, de chercher un bouc émissaire", il a été influencé par d'autres qui souvent parlent fort, mais réfléchissent peu. C'est collectivement que nous avons été passifs et que nous avons oublié le sens de la justice.

Gisèle Roy
St-Prosper

Que celui qui...

Vous avez comme moi lu dans un livre que nous connaissons tous la parabole suivante: Une femme était accusée d'adultère; la populace en colère criait: elle a violé la loi de Moise; on avait commencé à lapider la femme à terre.. Jésus s'est approché, a pris une des pierres, l'a tendue et a dit: "que celui qui est sans péché lance la première pierre... Les gens sont retournés chez-eux en silence.

Que celui qui n'a jamais violé la loi de Dieu (haine médisance, calomnie etc.); ni la loi des hommes (stop, ceinture de sécurité, feux rouges, ivresse au volant, douanes, taxes, drogues, impôts, droits des mineurs, etc.) toutes les lois démolissent le premier.

J'ai déjà entendu dire que si Jésus revenait parmi nous il serait crucifié à nouveau.

Gisèle Roy.

Loto
857704
Provincial
2273364
6/36
4-12-14-16-33-34
No complémentaire 3

PROGRÈS l'éclaireur
Hebdomadaire au service de la région, publié le mercredi

VOUS DÉMÉNAGEZ? ☐
Alors remplissez le coupon ci-dessous et envoyez le nous, avec l'étiquette d'adresse de votre exemplaire de l'Éclaireur-Progrès
Vous désirez vous abonner ☐
Vous désirez faire un cadeau ☐
Remplissez le coupon ci-dessous avec votre nom et adresse et le nom et l'adresse de la personne à qui vous faites cadeau de l'Éclaireur-Progrès

Abonnements, s'adresser à:
C.P. 158, St-Georges, Bce Tél.: (418) 228-8858
Canada G5Y 5C4 E.-U. et autres pays:
1 an ..... $12.00 1 an $35.00
6 mois ..... $ 7.00 6 mois 22.00

Nom _____
en majuscules, s.v.p.
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____ Code _____

Pavage
AUCUN TRAVAIL TROP GROS OU TROP PETIT
TEL.: Ville St-Georges 228-3875 St-Victor 588-6895
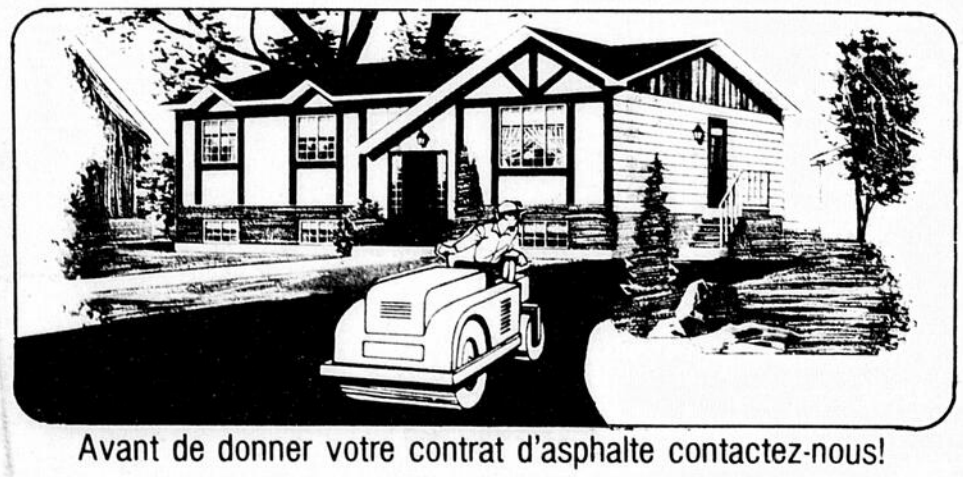
Avant de donner votre contrat d'asphalte contactez-nous!
25 ANS D'EXPERIENCE
● DIRECTEMENT DU FABRICANT
● Estimation gratuite
● Résidentiel
● Commercial
● Voirie
PAVAGE SARTIGAN LTÉE
17855, 1ère AVE, ST-GEORGES-EST, BEAUCE
Pour votre protection nous sommes licencés de la Régie des entreprises de construction du Québec — Lic. no 1199-5339
TÉLÉPHONE: 228-3875

PROGRÈS l'éclaireur
HEBDOMADAIRE AU SERVICE DE LA RÉGION DEPUIS 70 ANS
12625, 1ère Avenue, St-Georges G5Y 2E4
Tél.: 228-8858

Directeur de l'information:
PAUL ANDRE PARENT 228 8858
Adjoint:
LOUIS PIERRE COTE 228 8858
Rédacteurs:
MICHEL ROY 228 8858
SIMON BUSQUE (sports) 228 8858
CHARLES EDOUARD PARENT 593 2571
JACQUES LEGARE 228 8858
ELOI POULIN (sports) 228 2384
Publicitaires:
LAURIAN TURCOTTE 228 8858
ROBERT QUIRION 228 8858
PAUL GILBERT 228 8858
JACQUES PAGE 228 8858
Facturation:
MARCELLE AUDET 228 8859
Comptabilité:
JACYNTHE DOYON 228 8859
Abonnements:
Mme COME MORIN 228 3935
Porteurs:
Mme SUZANNE BOUCHER 228 1566
Annonces classées:
MARTINE LESSARD 228 8858
Composition et montage:
JEAN LUC POULIN 228 8858
(contremaître maquettiste)
LOUIS DECHENE 228 8858
(surintendant de la composition)
Mise en page:
NICOLAS POULIN 228 8858
(surintendant)
Représentant à Montréal:
HEBDOS A 1 INC 845 3842
2055 rue Peel, suite 125, Montreal
Coût abonnement:
Canada: 1 an $12.00 — 6 mois $7.00
Pays étrangers: 1 an $35. — 6 mois $22

Imprimé par les Presses Lithographiques de Lac Etchemin. Courrier de 2e classe. Permis no 1193.

Toute reproduction des annonces ou informations en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie.

L'ÉCLAIREUR-PROGRÈS
édité par J.E.P. Inc.
ANDRÉ BOLDUC, secrétaire
Filiale de
Editions Chaudet Inc.
YVON ROY, président et directeur général
JEAN BARBEAU, vice président
ANDRE BOLDUC, secrétaire
GERARD PARENT, directeur
CAROL GRENIER, directeur

Tirage certifié

TOUT SOUS UN MÊME TOIT A VOTRE CO-OP est meilleur avec du beurre Lactantia
Coop St-Georges
135, 22e rue, ouest
Tel.: 228-2762 4938

PROGRÈS l'éclaireur

Le Christ nous rappelle que le travailleur est plus important que le travail qu'il accomplit.

(René Berthier)
La Fondation
Louis-Georges Fortin Inc.

St-Evariste conserve le cours secondaire

par Jacques Légaré

C'est par un vote de 22 contre 7 que les commissaires de la commission scolaire régionale Chaudière ont décidé que l'on continuerait de donner des cours de niveau sec. 1 et sec. 11 à St-Evariste, l'an prochain. Ce faisant, les commissaires revenaient sur la décision qu'ils avaient déjà prise au printemps dernier de transférer les élèves du cours secondaire de St-Evariste à la polyvalente Bélanger de St-Martin.

C'est à l'occasion d'une réunion spéciale du conseil des commissaires (mercredi le 5 août) que ceux-ci ont révisé leur position. Cette réunion a été demandée par les parents des trois municipalités concernées, soit St-Evariste, La Guadeloupe et Courcelles. Comme le leur avait proposé M. Valmont Richard (représentant de la Direction régionale du Ministère de l'Education) lors de l'assemblée publique du 2 juillet à St-Evariste, les parents ont apporté une solution de rechange à la fermeture pure et simple de la section secondaire.

Ceux-ci ont proposé une formule pédagogique et administrative qui réduirait passablement les dépenses. C'est ainsi que le coût du maintien de deux années du secondaire à St-Evariste ne serait plus que de 31 000$, alors que la commission scolaire l'évaluait à 132 000$, au moment où la décision avait été prise.

Organisation pédagogique

Pour en arriver à une économie de 101 000$ par rapport aux dépenses prévues, on a du imaginer une nouvelle organisation pédagogique. C'est ainsi qu'au lieu d'avoir tout simplement deux années distinctes, les élèves seraient divisés en trois groupes: 32 élèves de sec 1, 32 de sec. II, et un groupe composé de 14 élèves de sec. I et 13 de sec II.

Les cours de français, d'anglais et de mathématiques seront donnés distinctement aux élèves des deux niveaux, mais ceux des autres matières seront donnés au sein du groupe mixte. Cette façon de procéder permet une meilleure utilisation du personnel enseignant, ce qui réalise une économie de 64 000$ par année (4,75 professeurs au lieu de 6,5). Cette méthode a toutefois le désavantage de rendre difficile le transfert d'un élève dans une autre école après seulement une année de son cours secondaire. Il aura alors suivi certains cours que les autres n'auront pas suivis, et il lui en manquera d'autres.

Le remplacement d'un directeur à demi temps par un professeur nommé responsable apporte quant à lui une économie de 16 704$. On note aussi une économie de 16 400$ sur le budget de location. Ceci est dû aux efforts de la commission scolaire locale (des Cèdres) qui a diminué le prix de location des locaux de l'école, et aussi aux efforts de la municipalité, qui laisse le gymnase et la piscine gratuitement pour l'année qui s'en vient. En engageant une secrétaire de façon ponctuelle plutôt qu'une à demi-temps, on économise un autre 4 700$. Avec ces économies, on estime que le fait d'envoyer les élèves à St-Evariste coûte 31 000$ de plus que le fait de les envoyer à St-Martin. (au lieu de 132 000$).

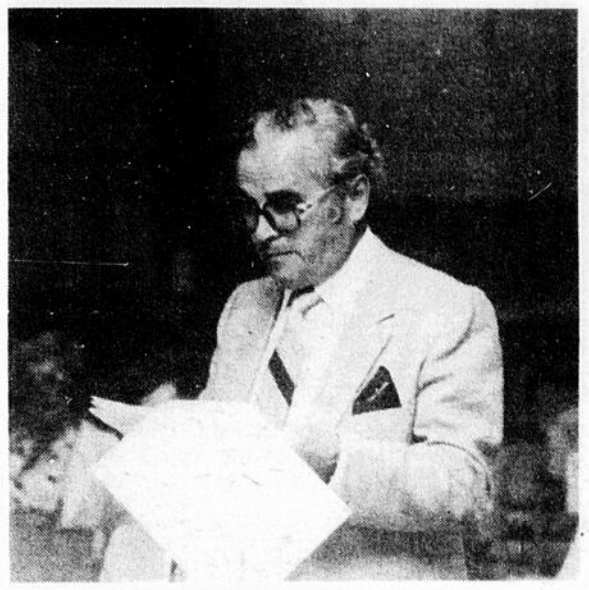

La position des parents a été présentée par M. Réal Bureau.

M. J.-M. Lagueux prend des notes pendant que le directeur-général adjoint de la Régionale, M. R. Carette, explique la situation aux commissaires.

A l'appui de leur demande, les parents ont produit un document tendant à prouver que la population de la section secondaire de St-Evariste sera stable au cours des cinq prochaines années. Ce document révèle en effet que les paroisses de St-Evariste, La Guadeloupe et Courcelles comptent 55 élèves en sixième année, 49 en cinquième, 53 en quatrième, 46 en troisième et 55 en deuxième.

Il est à noter que la décision prise par les commissaires est valide pour un an.

Beauceville

Ni construction, ni réparation de l'Hôtel de ville

par Louis-Pierre Côté

Le conseil de Ville de Beauceville a annoncé lors de sa séance du lundi soir qu'il avait décidé de ne pas relocaliser l'Hôtel de Ville à la Caserne des Pompiers. Bien plus, le conseil a fait savoir qu'on ne fera aucune réparation majeure à l'Hôtel de Ville actuel cette année. La raison: les coûts trop élevés de ces deux projets.

Sous la présidence du pro-maire Jean-Baptiste Fortin, en l'absence du maire Jean-Guy Bolduc qui prend quelques semaines de repos, le conseil a en effet déclaré que les estimés faits par des architectes pour la relocalisation dépassaient les montants que l'on pensait devoir investir. Ainsi, les architectes évaluent à 160 000$ le coût de l'agrandissement de la caserne, sans l'ameublement, soit environ 20 000$, ça peut donc aller dans les 200 000$ de soutenir M. Fortin, parlant au nom du conseil. Ce montant serait de beaucoup supérieur au budget préliminaire, alors que l'on croyait que cette relocalisation coûterait 150 000$, l'achat des meubles y compris.

Tant qu'à la réparation de l'actuel Hôtel de Ville, les conseillers ont également décidé de la laisser tomber, à la lumière des soumissions faites pour la rénovation de l'édifice abritant la Société mutuelle d'assurance contre les incendies de Beauce. "Pour une bâtisse la moitié moins grande qu'ici, la soumission la plus basse est de 143 990$. Nous croyons qu'il est préférable d'abandonner ces deux projets" de faire part les membres du conseil, qui ont ajoué que seules de petites réparations pourront être faites à la bâtisse actuelle.

Poursuite

Le conseil a résolu au cours de cette même réunion de retirer la poursuite intentée par la Ville de Beauceville le 27 juillet contre M. Paul-Henri Bernard, un administrateur de l'Aréna, pour avoir fait retenir un chèque de 27 500$ émis au nom de la Ville de Beauceville. La poursuite était au montant de 221,50$ et représentait l'intérêt perdu par la ville au taux de 21% l'an entre le moment où la municipalité aurait dû toucher le chèque (le 9 juillet) et le moment où elle l'avait effectivement reçue (le 23 juillet).

La proposition de retirer la poursuite a été faite par le conseiller Berthold Mathieu. Le conseiller Marcel Veilleux devait ajouter que cela "n'excusait pas le geste de M. Bernard".

HLM

L'Office municipal d'Habitations du Québec a accepté le terrain proposé par la ville pour la construction d'un HLM. Ce HLM sera situé sur l'Avenue Bonin et comprendra 16 unités d'une chambre et quatre unités de deux chambres. Les soumissions devraient être lancées en septembre prochain.

Travaux

La ville demandera au ministère des Affaires municipales de reviser à la hausse de subvention qui avait été accordée pour des travaux d'aqueduc, d'égoûts et de voirie prévus pour 1981 sur une partie de la 2e Avenue et une partie de al 7e Rue.

Les travaux, qui avaient été estimés à 600 000$, se chiffreraient plutôt à 750 000$, selon les soumissions reçues. On demande donc au MAM d'augmenter la subvention en conséquence et de reporter les délais pour effectuer les travaux à mai 1982.

Identification

Enfin, le conseil a accepté la plus basse soumission reçue pour la fabrication d'enseignes servant à l'identification des rues. Le contrat a été accordé à Signalisation Beaumont à un montant de 5 533$.

Incendie au Palais des Sports - Un début d'incendie s'est produit au Palais des Sports de St-Georges samedi en après-midi. Une épaisse fumée a envahi l'intérieur de l'aréna alors que se déroulait l'Expo régionale. Il n'y a eu aucune panique et toutes les personnes présentes ont quitté les lieux dans l'ordre. Les sapeurs de St-Georges sont rapidement intervenus pour maitriser le feu qui faisait rage dans la salle des entrées d'électricité. Les dommages sont sommairement estimés à environ $10,000 et la cause de l'incendie n'est pas encore connue. Quant à l'Expo, elle a pu réouvrir le soir même. [Photo PAP]

EDITORIAL

Le partage des choses

Un événement d'un caractère plus que spécial s'est déroulé en Beauce jeudi dernier. L'opinion de toute la région et même du Québec entier a été alertée à cette occasion. St-Prosper, un village habituellement sans histoire, a été le site de toute cette affaire qui n'a pas encore fini de faire parler.

Le conseil municipal a décidé de faire démolir une demeure et est passé à l'action. La maison est démolie, c'est fini. A partir du moment où on a entrepris la démolition et maintenant encore, la majorité des gens accusent carrément le conseil et plus spécialement le maire.

On a organisé des marches de protestation, des démonstrations, on a crié bien fort, mais tout cela ne donne rien actuellement puisque la maison a été détruite. Il faut aussi se dire que, dans toute cette affaire, il y a certes un partage des choses à faire. Tous les torts ne doivent pas être du même côté.

La municipalité avait le droit de faire démolir la maison en vertu d'un jugement de la cour. Si elle avait obtenu ce droit, il faut bien admettre qu'il y avait des raisons. Il faudrait savoir tout ce qui s'est passé antérieurement à la démolition pour être en mesure de juger bien les faits. Comme ce n'est pas le cas, il vaut mieux ne pas juger qui est coupable.

On peut et on doit cependant dire qu'il est dommage qu'on en soit finalement arrivé au stade de la démolition. On aurait certes pu trouver une solution moins draconienne si on avait fait preuve de bonne volonté de chaque part. Dans une période comme aujourd'hui alors que le logement est aussi cher et difficile d'accès, qu'on démolisse une maison neuve... Les incendies et autres fléaux font assez de dommages sans que la main de l'homme aggrave encore les choses.

Ce qui influence encore davantage, c'est que les résidents de la maison en question étaient une veuve et ses enfants. Ça ne change rien aux faits, mais l'émotivité devient alors plus forte. Ce serait certainement différent s'il s'agissait de la maison d'un homme et de sa femme.

Il faut donc éviter des prises de position trop radicales. Les juges auront à faire ce travail quand toute l'histoire sera révélée devant eux.

Il vaut mieux actuellement penser de façon positive et tenter d'aider cette femme et ces enfants à se trouver un foyer. C'est certainement ce qui compte le plus pour cette famille. Plus tard, on pourra mieux juger et comprendre. On pourra peut-être aussi voir à ce que de tels faits ne se produisent plus.

Ce qui est tout à fait anormal dans toute cette histoire, c'est qu'une telle action se soit rendue à la limite extrême et que rien n'ait sérieusement été fait pour l'empêcher. On peut bien aider maintenant, c'est louable, mais c'aurait été tellement plus facile d'agir avant la démolition.

Paul-André Parent

Commentaire

St-Benoît et CAMBI

La municipalité de St-Benoit participera-t-elle enfin au financement de la Corporation ambulancière de Beauce, comme toutes les autres municipalités de la zone de St-Georges?

Il est à espérer que oui, sinon CAMBI et la population de la Beauce auront de quoi être indignés.

Les membres du conseil de St-Benoit ont toujours prétendu que leur municipalité n'était pas dans la zone de St-Georges et qu'une entente prévalait à l'effet que St-Benoit était desservi par les ambulanciers de La Guadeloupe. Il semble que cette situation ait existé à un certain moment, mais tel n'est plus le cas depuis trois ans.

Il faut comprendre que CAMBI est obligé par le MAS de desservir St-Benoit. Il faut comprendre également que CAMBI a été mis sur pied pour doter une bonne partie de la Beauce de services ambulanciers qui n'existeraient pas autrement.

Sans la participation des municipalités, combien de temps la Corporation ambulancière de Beauce pourrait-elle survivre? Pas très longtemps et c'est pourquoi CAMBI a besoin de la participation financière de toutes les municipalités de son territoire.

Louis-Pierre Côté

Ville St-Georges-Ouest

Extension du programme de restauration

[PAP] Le programme de restauration de Ville St-Georges-Ouest est maintenant plus grand. C'est ce qui a été expliqué à quelques dizaines de contribuables de cette municipalité lors de la séance du conseil de lundi soir. On sait qu'il existait un programme dans le secteur Vieux St-Georges-Ouest, soit entre le Boulevard Dionne et la rivière CHaudière et de la 18e rue à la 27e rue.

La zone qui vient d'être ajoutée portera le nom de Vieux St-Georges, zone 2 et s'étendra de la 17e rue jusqu'à l'intersection de la 1ère Avenue et de la 6e Avenue, toujours entre la 6e Avenue et la rivière.

Cette zone de restauration comprend 119 propriétés pour un total de 180 logements et le programme entrait en vigueur mardi matin.

Quant au budget qui est alloué, signalons que la part du provincial est sans limite pour 1981, la part du fédéral est de $89,000 avec une possibilité d'augmentation. Le financement est fait à 25% par la ville et par la Société d'Habitation du Québec alors que le fédéral subventionne en tenant compte des revenus du propriétaire.

Pour obtenir l'aide du programme, les personnes qui ont des logements dans la zone impliquée doivent en faire la demande à l'Hôtel de ville qui fera par la suite suivre les procédures à chacun des dossiers.

Permis

Lors de cette séance, on a fait le bilan de la construction dans la ville, comparativement à l'an dernier. Ainsi, en 1981, la construction à augmenté de 22% par rapport à 1980, soit de $140,000. Le total de 1981 est de plus de $796,000. En nombre de permis, on a maintenant atteint 81 comparativement à 74 en 1980.

Faute de quorum

Pas de conseil à St-Georges

[LPC] Parce qu'il n'y avait pas quorum à l'assemblée du conseil de la Ville de St-Georges lundi soir dernier, celle-ci n'a pas eu lieu.

Après une attente d'une dizaine de minutes, le conseiller Borromée Bourque a pris la parole pour annoncer que la séance qui devait avoir lieu était reportée à lundi prochain. Deux autres conseillers seulement étaient présents, soit MM. Gordon Pozer et Gilbert Plante.

De mémoire de journaliste, c'était la première fois que ce conseil annulait une réunion faute de quorum.

En fin de semaine

La Ruée vers l'Ouest

par Louis-Pierre Côté

Pour la 4e année consécutive, le Service des Loisirs de Ville St-Georges Ouest organise la "Ruée vers l'Ouest", une fin de semaine d'activités récréatives familiales qui se tiendront dans le très beau site du Parc des Sept Chutes.

La Ruée vers l'Ouest débutera vendredi soir à 21 heures par un spectacle du groupe Chorus de Québec. Formé de cinq très bons musiciens, dont André Grenier de Vallée-Jonction, Chorus est un groupe de jazz-rock qui se produit régulièrement dans les bars de Québec. Ce spectacle, qui est gratuit comme les deux autres spectacles du samedi et du dimanche, sera suivi d'un feu de camp vers les 22 heures.

La journée de samedi sera axée sur la participation des enfants. En avant-midi, on invite les jeunes cyclistes à se rendre au Parc Bélair où le clown "La Varicelle" les incitera à décorer leur bicyclette.

Les jeunes formeront un défilé avec leur bicyclette décorée et se rendront au Parc des Sept Chutes où on remettra un prix pour la bicyclette la mieux décorée.

Durant l'après-midi, on organisera la construction d'un village avec de grosses boîtes de cartons, des sculptures à l'aide de croûtes d'arbres, un concours de château de sable, des courses en poches de jutes et en échasses. Le clown La Varicelle donnera par ailleurs son spectacle en fin d'après-midi.

Les adultes seront invités de leur côté à participer à des tournois de whist et de dames.

L'orchestre de M. Valère Gilbert de St-Georges fera danser le public à compter de 19 heures, aux sons d'une musique canadienne.

Dimanche

Après la messe de 10 heures sur place, on diffusera de la musique classique légère pendant l'heure du midi. A compter de midi trente, les adultes pourront participer à des tournois de volley-ball, de fers et de pétanque, à des concours de sciottes et tir au poignet, de levée de la roche et de souque à la corde.

On organisera une pêche de petits poissons pour les enfants avec l'aide de verres (eh oui, des verres pour boire!).

A 17h30, on donnera le signal du début du concours "Cherchez la pépite", pépite qui sera immergée dans l'eau de la rivière Pozer qui traverse le Parc. Un prix de 100$ sera remis à la personne qui le trouvera.

Et pour finir la journée dans le calme, un spectacle de chansons sera présenté à 20h30. En première partie, le chanteur Jean Maheux de St-Georges sera accompagné à la guitare par Stéphane Caron. En deuxième partie, Claire Crevier et Jocelyne Corbeille, donneront leur spectacle qui s'intitule "Plus qu'hier, moins que demain". Ces chanteuses de Québec se seront faites entendre les deux soirs précédents au Café La Clef de Sol de St-Georges. Leur tour de chant est léger et humoristique.

Comme les deux autres journées, la soirée de dimanche se terminera par un feu de camp.

Expo-photos

Au cours de la fin de semaine se tiendra une exposition de photos prises au Parc des Sept Chutes par les participants à un concours lancé il y a quelques semaines. Cette expo aura lieu à l'intérieur du Chalet de la piscine.

Autres services

Le min-zoo, la piscine et la piste d'hébertisme seront ouverts pendant toute la fin de semaine et les gens pourront également se restaurer sur place. Les organisateurs attendent quelques milliers de personnes au cours de la Ruée vers l'Ouest pour laquelle le Service des Loisirs a demandé une subvention de 3 525$ de la part du Haut-Commissariat, à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du gouvernement du Québec.

Un objectif de $25,000 pour reconstruire la maison

[PAP] Vendredi dernier, lendemain de la démolition de la demeure de Mme Pauline Bouffard et de ses trois enfants de St-Prosper, un comité était mis sur pied en vue de reconstruire une résidence à cette famille.

De nombreuses personnes de St-Prosper ou originaires de St-Prosper composent ce comité. La présidence en est assumée par Fabien Roy, qui n'a besoin d'aucune présentation. Emile Dulac, un ancien maire de St-Prosper fait partie de ce comité, tout comme Emmanuel Caron, un conseiller actuel de la municipalité. Les autres membres sont: Jean-Claude Vaillancourt, Paul-André Roy et Charles Poulin.

Le comité s'est mis à l'oeuvre dès la fin de semaine dernière et a vu le kiosque de Poulin et Lacroix à l'Expo régionale de St-Georges mis à sa disposition pour recueillir des dons en argent ou en matériaux. Au cours de cette période, on a recueilli plus de $1,000 en argent et une valeur de $3,500 en matériaux.

L'objectif total est de $25,000 en argent et matériaux afin de pouvoir redonner à Mme Bouffard une valeur équivalente à ce qu'elle possédait. On veut y arriver le plus tôt possible et on a bon espoir que le tout soit recueilli pour la fin de semaine.

Afin d'y arriver, des responsables sont nommés dans chaque municipalité de la région et on peut aussi souscrire en déposant par l'intermédiaire des Caisses populaires. On utilise alors l'intercaisse et on fait son don au compte 5687, Caisse de St-Prosper.

On peut aussi utiliser le téléphone en appelant Fabien Roy à 228-5362 ou Charles Poulin au numéro 228-2080.

Fabien Roy signalait que plusieurs souscriptions de gens de St-Prosper sont déjà entrées et que plusieurs sont attendues sous peu et il compte sur la générosité légendaire des Beaucerons pour réussir rapidement.

Comme bien d'autres, il s'explique mal ce qui a été fait et l'exprimait dans une comparaison "quand un voiture est mal stationnée, on ne la démolit pas, on la remorque ailleurs."

Feu à La Guadeloupe

[J.L.] Le bâtiment abritant le magasin Jean Desrosiers à La Guadeloupe a été la proie des flammes samedi le 8 août dernier. L'incendie s'est déclaré vers 16h30 et l'intervention de quatre camions de pompiers a été nécessaire pour venir à bout de l'élément dévastateur. En plus du camion de La Guadeloupe, on a eu recours aux deux camions de St-Honoré et à celui de St-Evariste. Ce n'est qu'à 23h00 que les pompiers ont pu quitter les lieux du sinistre.

En plus du magasin de M. Desrosiers (l'ancien Handy-Handy), l'immeuble contenait environ 13 logements. Le propriétaire rénovait chaque année sa bâtisse et y aménageait de nouveaux logements. Le bâtiment est situé au 388 de la 14ième avenue.

Bien qu'aucune flamme n'ait parue de l'extérieur, une épaisse fumée s'échappait par toutes les ouvertures de la bâtisse, nous a affirmé un témoin. Il semble que les dommages soient très importants. L'immeuble était assuré.

St-Prosper

Le conseil adopte la ligne dure et détruit la maison

Tôt jeudi dernier, on a débranché l'électricité et on a expulsé Mme Bouffard et ses enfants.

On a ensuite sorti dans la rue les meubles et pièces récupérables. Un camion de la firme P.A. Roy a récupéré ces biens avant qu'ils ne soient abimés par la pluie.

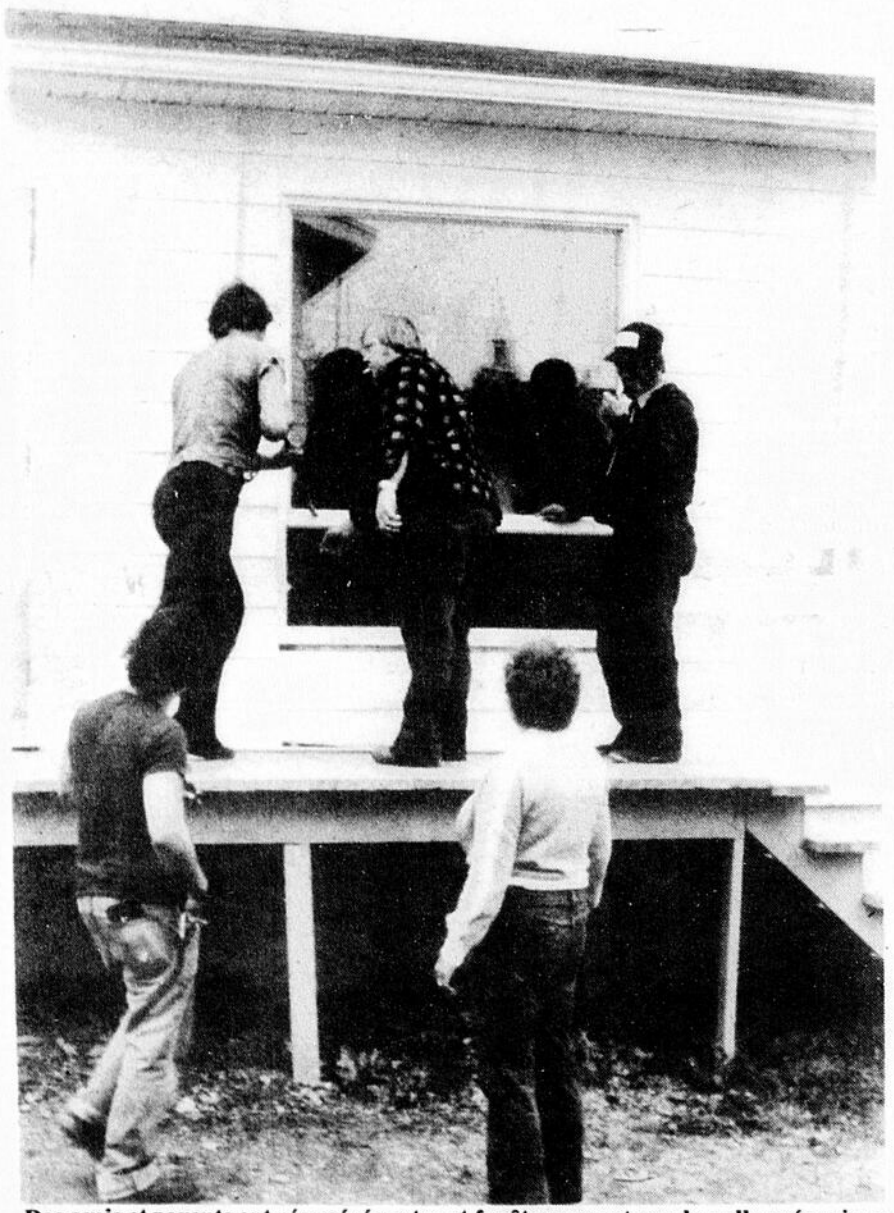

Des amis et parents ont récupéré portes et fenêtres avant que la pelle mécanique ne fasse son oeuvre.

Tout au long de la journée, des centaines de curieux ont suivi de près le déroulement de la démolition.

Charles-Edouard Parent

Depuis deux ans, on suivait le déroulement selon les présences au conseil municipal des gens pour et des gens contre; toutefois peu nombreux sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir pu prédire une telle fin tragique pour la famille de Mme Pauline Bouffard-Poulin de St-Prosper. Pour résumer en quelques lignes d'histoire depuis le début en 1979, disons que M. Lionel Bouffard, père de Pauline, décide de construire une maison sur un terrain lui appartenant sur la rue St-Maurice. Cependant, le permis de construction lui est refusé parce que ledit terrain ne respecte pas la largeur requise par le règlement municipal et comme la construction est commencée, M. Bouffard retarde volontairement de retirer la lettre enregistrée lui intimant l'ordre d'arrêter la construction, lettre qui lui est envoyée par le secrétaire municipal.

La maison se termine mais le conseil s'est engagé dans des procédures judiciaires afin de faire respecter son règlement. Et le 3 janvier 1980, le jugement sort en faveur de la municipalité, le juge St-Hilaire ordonnant à Mme Pauline Bouffard de déménager la maison ou à défaut, le conseil municipal pourra la faire démolir aux frais de Mme Bouffard. C'est dans ces quelques mots que je joue toute l'affaire. Mme Bouffard peut déménager personnellement sa maison mais la municipalité ne peut le faire; la municipalité peut faire démolir si elle le désire et ce, seulement si Mme Bouffard n'obéit pas aux ordres de la cour. Encore là, le jugement dit bien "pourra" et une partie de la population prend position sur ce mot pour accuser le conseil municipal d'appliquer trop radicalement la loi.

Quoiqu'il en soit, jeudi matin dernier, un huissier de Québec, M. Laurent Paré, se présentait chez Mme Pauline Bouffard pour lui prétimer l'ordre de quitter les lieux parce que tous les délais offerts par la municipalité étaient expirés; Mme Bouffard refuse, puis les officiers de la Sûreté du Québec sont obligés d'employer la force pour sortir Mme Bouffard de son domicile. Cette dernière se voit d'ailleurs accusée d'entrave à la justice et elle est présentement en liberté sous caution chez des membres de sa famille; elle n'a ni le droit de se rendre à St-Prosper ni le droit de communiquer avec les membres du conseil de St-Prosper.

La Sûreté du Québec assiste l'huissier dans ses fonctions comme l'explique l'agent Germain Gagnon du Service des Communications de la S.Q.. Ce sont d'ailleurs des agents de Québec qui sont en service à St-Prosper lors de cette opération. Puis les meubles de Mme Bouffard sont déposés dans la rue par des gens engagés par la municipalité ou par des amis qui désirent épargner le plus de biens possible; un camion les transporte dans un entrepôt pour les protéger de la pluie et du vol.

Pendant que ces opérations se poursuivent, des pourparlers ont lieu entre des membres de la famille et des représentants du conseil municipal afin d'en venir à une entente pour sauver

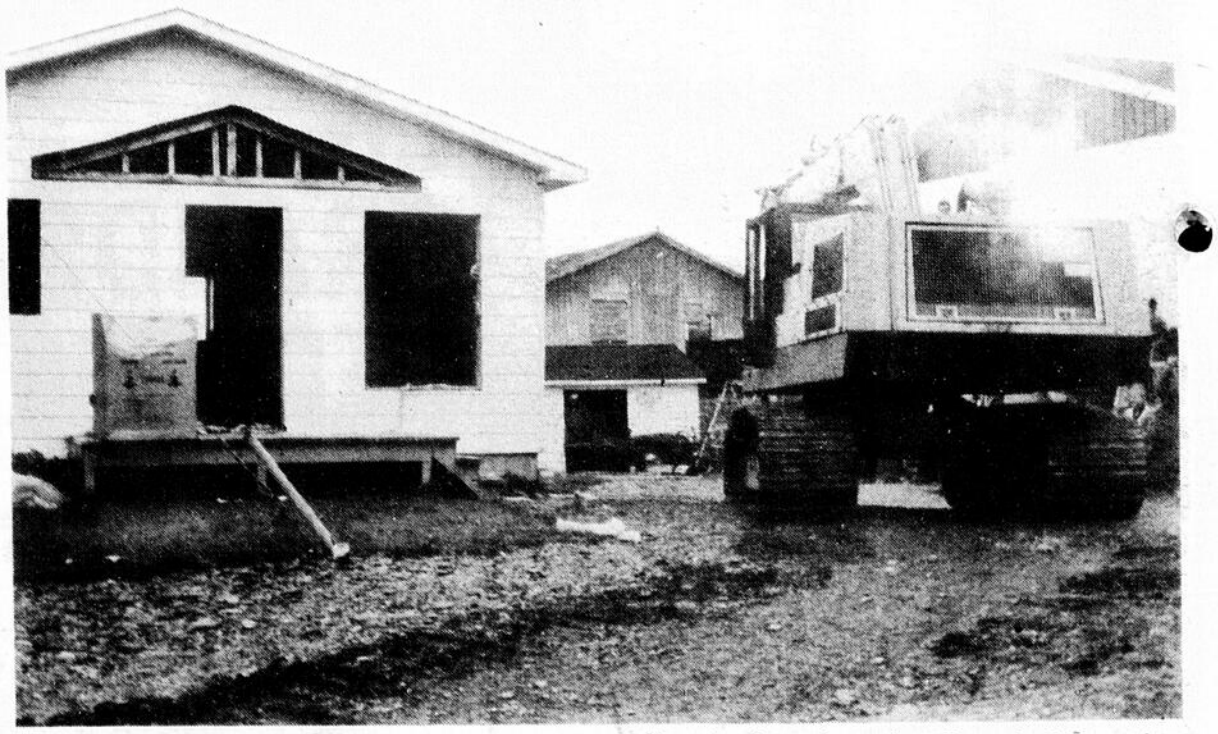

Vers les 15 heures, la décision finale est prise et la pelle mécanique vient s'installer près de la maison de la rue St-Maurice.

la maison; la vente de la maison à un membre de la famille est possible à condition qu'il la déménage mais le prix demandé par la municipalité semble trop élevé et la condition qui l'accompagne semble inacceptable soit de ne plus poursuivre la municipalité. Et vers trois heures de l'après-midi, c'est le bris total des négociations. On arrache les portes et les fenêtres, le bain, la toilette, les éviers et la tuyauterie avant que la grue mécanique qui s'avance n'écrabouille cette coquette maison neuve. Plus de $25,000 sont réduits en miettes dans l'espace de trente minutes environ et on commence le transport vers le dépotoir inter-municipal de la région situé dans les limites de St-Côme.

Plusieurs centaines de personnes assistent impuissantes à toute l'opération de huit heures du matin à la fin de l'après-midi; un fort pourcentage semble appuyer la famille délogée alors que les radicaux sont moins nombreux ou moins tapageurs. Toutefois peu de personnes répondent à l'invitation d'une marche de protestation et de sensibilisation dans les rues de St-Prosper. On déplore l'action entreprise par la municipalité mais on ne veut pas aller plus loin.

Que se passera-t-il maintenant? Des poursuites sont engagés contre le conseil municipal et contre certains de ses membres; toutefois les dommages seront payés par l'ensemble des contribuables sous forme de taxes et la publicité tapageuse s'est répandue à grandeur de la province ce qui n'est pas une gloire pour cette fois-ci. Les opinions partagées laisseront des traces et il est possible que les organismes sociaux en souffrent; il est à espérer cependant que les jeunes enfants de Mmee Pauline Bouffard qui assistent, sans comprendre, à toute cette violence, ne soient pas traumatisés trop fortement par cet événement plutôt spécial.

Les derniers moments sont arrivés. Ce qui reste de la maison s'écroule dans la cave.

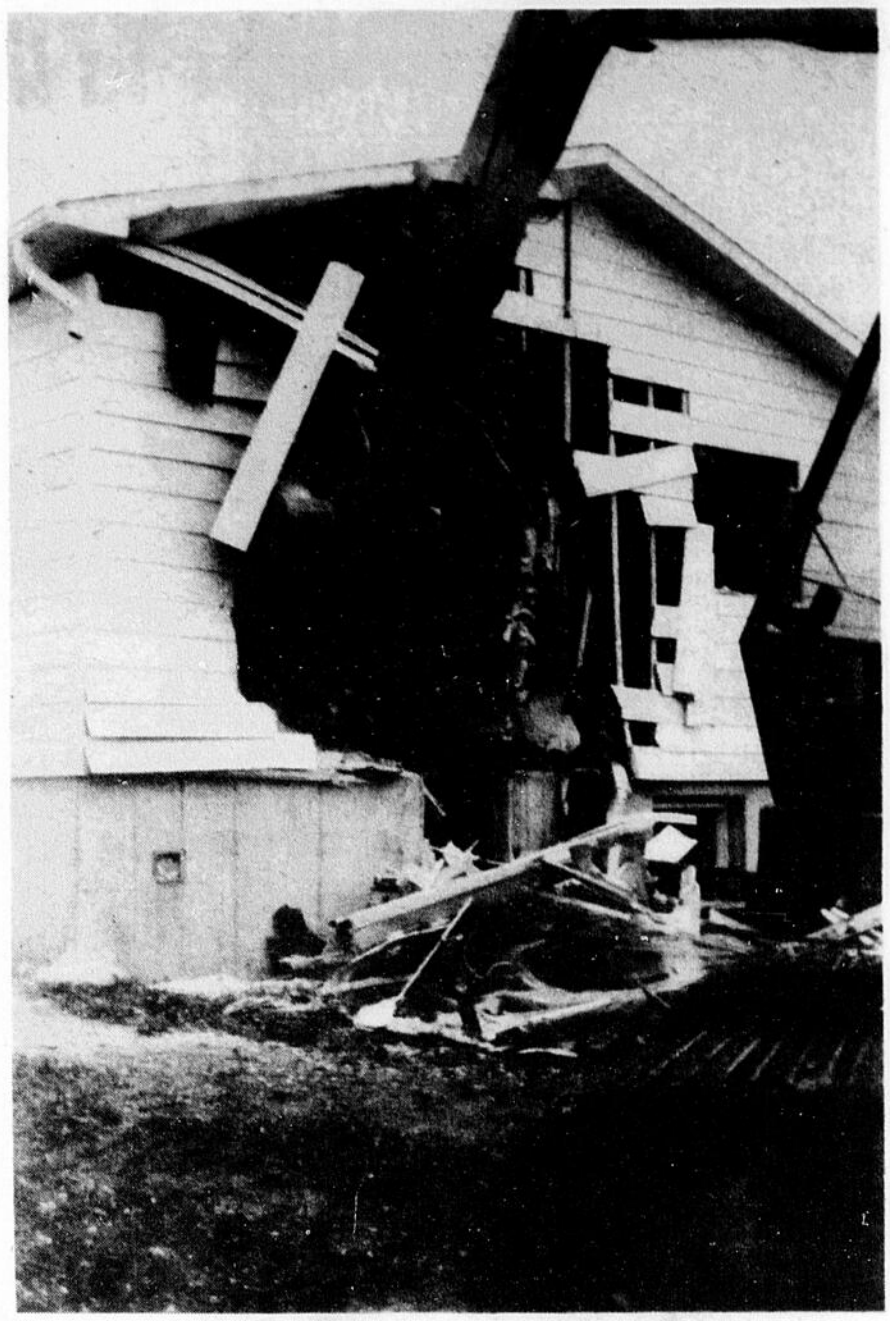

Un premier mur est défoncé. Il n'en reste plus maintenant que pour quelques minutes.

VENTE de LITERIE

se poursuit jusqu'au 31 août

EN GRAND SPECIAL

Un support ferme et naturel.

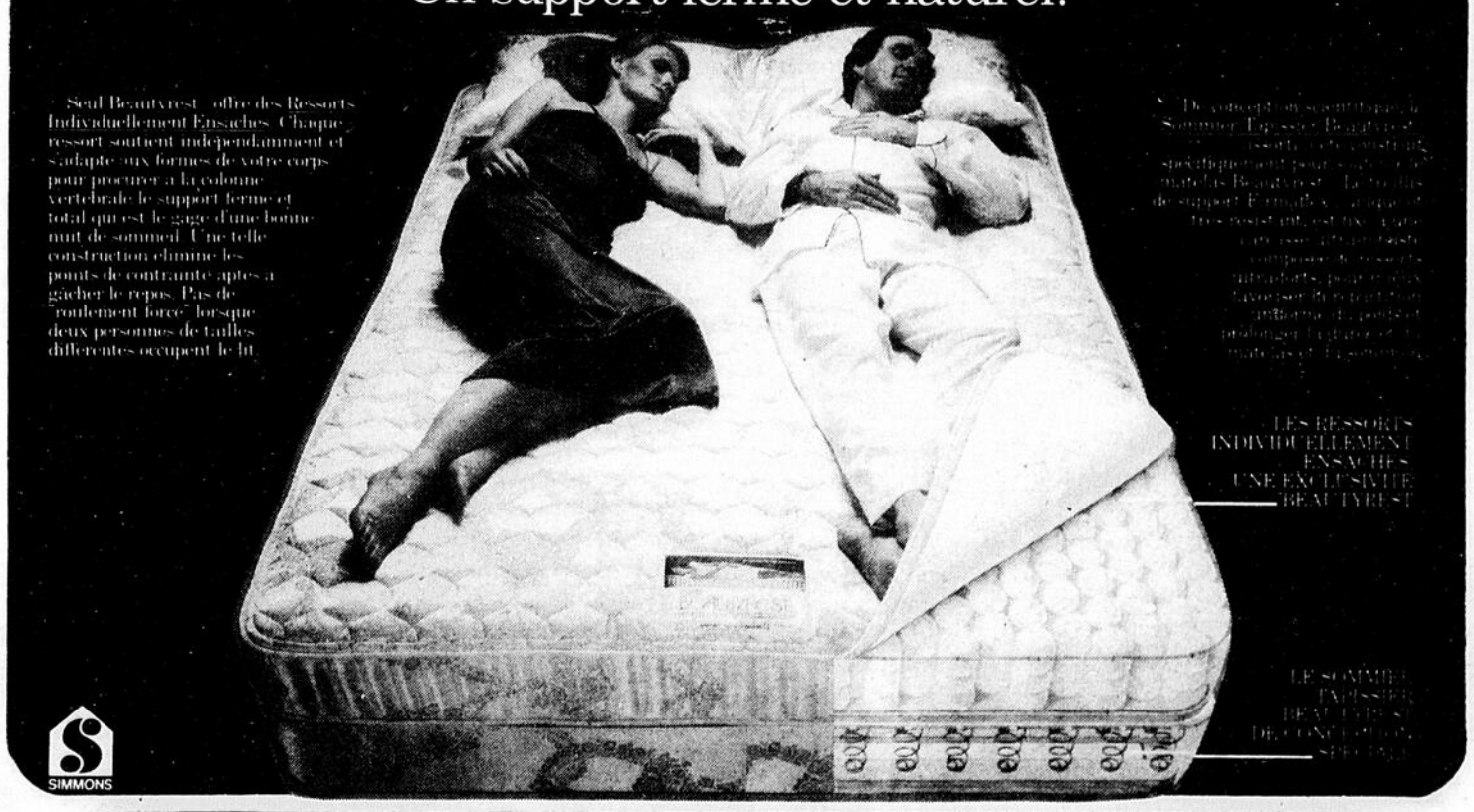

EN GRAND SPECIAL

Props: PIER et ROMEO RODRIGUE

Roxton

MEUBLES c. fortin inc.

LE ROYAUME DU MATELAS

1ère Avenue Sud, ST-CÔME (LINIÈRE), Cté Beauce

Tél.: 685-3485

Lundi, Mardi, Mercredi 8h30 à 6h00
Jeudi et Vendredi 8h30 à 21h00
Samedi: 8h30 à 17h00

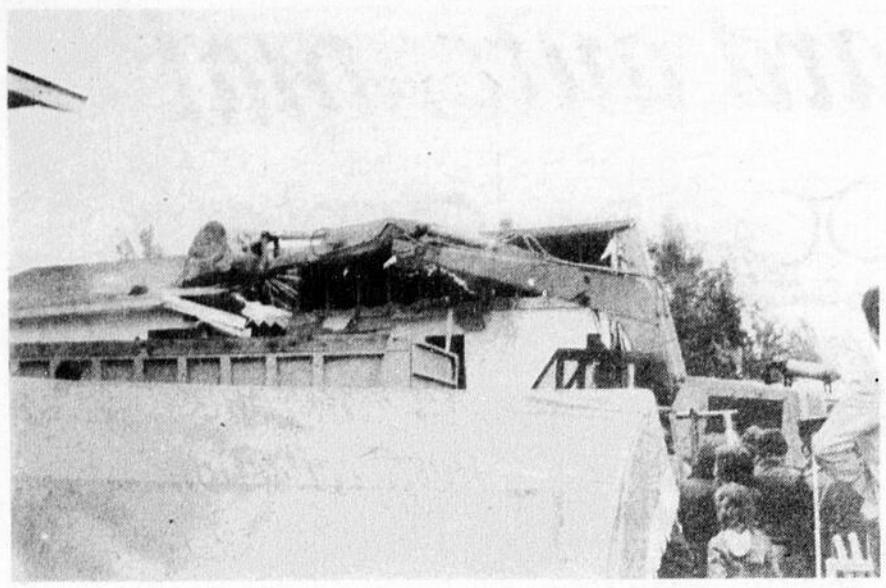

La pelle fait son oeuvre sur le toit, la maison tombera bientôt.

On enlève les débris et on enterrera le tout. Quelques minutes auront suffi à démolir ce qu'on avait mis des semaines à construire.

Manifestation à répétition

Vendredi soir, une quarantaine de personnes ont défilé dans la rue de St-Prosper.

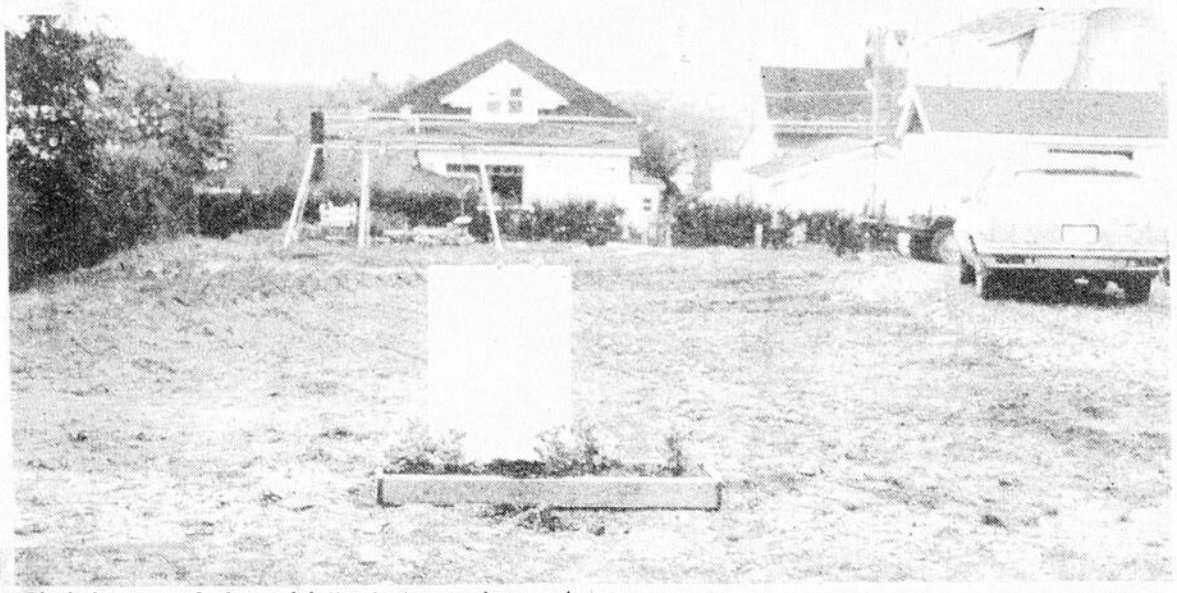

"Ci-git l'oeuvre de la mairie", c'est ce qu'on peut maintenant lire, derrière des pleurs, à l'emplacement où se trouvait la maison de Mme Bouffard.

Charles-Edouard Parent

Les chats sont lâchés et les souris sont aux abois depuis que la maison de Mme Pauline Bouffard-Poulin a été démolie jeudi dernier selon le jugement du 3 janvier 1980, jugement appliqué de façon radicale par le conseil municipal de St-Prosper après 19 mois d'attente et de discussion avec la famille et la propriétaire. Depuis ce matin fatidique où les médias d'information ont monté en épingle ce fait dramatique à la grandeur de la province si ce n'est à la grandeur de l'Amérique du Nord, les gens ne cessent de déplorer un tel geste et ils affluent par centaines pour venir vérifier la véracité de ce fait et regarder le terrain vacant.

C'est ainsi que dès vendredi soir, le lendemain de ce jour mémorable, un groupe de Femmes de Québec principalement montait dans la Beauce pour donner leur encouragement à Mme Bouffard-Poulin et crier leur hargne au maire Camil Poulin lors d'une marche dans les rues de St-Prosper. Cette manifestation qui se voulait importante ne regroupait en fait qu'une cinquantaine de personnes tout au plus et comme il n'y avait personne à la demeure du maire, le groupe retournait lentement vers le lot appartenant à Pauline Bouffard et on y discutait pour une bonne partie de la soirée.

Toutefois, dimanche après-midi, les manifestants étaient un peu plus nombreux et pouvaient atteindre la centaine pour la marche de remise des médailles. Par contre, les curieux sur les trottoirs se comptaient par centaines mais ils ne faisaient que regarder et les automobilistes, eux, défilaient à travers de tout celà. Réunis dans la cour de l'église, les deux organisateurs venus de la région de Québec probablement parce qu'ils n'ont pas voulu s'identifier ni personnellement ni par identité d'appartenance à un groupe ont expliqué aux manifestants le but de la démonstration pacifique qu'ils organisaient pour la population de St-Prosper. On semblait d'ailleurs prendre les gens de la paroisse pour ce qu'ils passent déjà, c'est-à-dire une bande de caves aux yeux de la population de la province. Deux individus qui parlent avec un fort accent et qui viennent montrer aux gens de St-Prosper comment organiser une manifestation: comme si eux le savaient. D'ailleurs quelques minutes après leur arrivée, les étincelles montaient entre des anti-Poulin et des pro-Poulin et les citoyens de St-Prosper invitaient les gens à aller régler leur différent dans leur paroisse et eux se chargeaient des leurs.

Heureusement, le défilé s'ébranlait rapidement et se déroulait presqu'à la course jusqu'à la maison du maire; étant encore absent, on fut obligé de suspendre les médailles en carton sur la poignée de porte de la maison du maire pendant qu'on lisait au micro la déclaration du comité anti-buldozer. Rempli de fautes, voici ce qu'il disait intégralement: "En ce dimanche 9 août 1981 en ce charmant vilage de St-Prosper de Dorchester... Notre comité anti-buldozer en présence de ses sympatisants a le triste privilège et la déshonorante mission de vous remettre... sa première et nous l'espérons tous sa dernière médaille de l'"infame" **ordre du buldozer** sachez, monsieur le maire, que nous tous ici présents.. membre du comité anti-buldozer, n'en voulons absolument pas à votre personne... ni à vos concitoyens de St-Prosper.

Mais ici aujourd'hui, devant tous, quelqu'en soient les causes et nous affichons notre farouche détermination à ce que le buldozer n'agresse plus jamais personne, sinon le comité anti-buldozer saura réagir promptement et efficacement contre de telles aberrations.

Le comité anti-buldozer voudrait terminer en assurant à tous, gens du pays, notre profonde sympathie et notre future collaboration".

Si ce n'est pas rire du monde, c'est tout comme. Dès que les médailles furent accrochées à la porte et la déclaration lue, les deux individus sont disparus rapidement. Et la foule s'est dispersée lentement tout en discutant le pour, le contre, le futur comme le passé. A quand la prochaine?

Dimanche après-midi, on a manifesté encore une fois. Les gens s'étaient alors regroupés dans la cour de l'église.

Une centaine de personnes se sont rendues manifester devant la résidence du maire.

Regard automnal

Roger Carrier

Un soupçon de notre collection . . .

Roger Carrier

«Summum de l'Elégance»
à la portée de tous!

Tailleur de 5 à 22 ans
à partir de **$150**

Complet de 34 à 48
à partir de **$210**

Nous possédons notre propre atelier de taillage, donc nous vous ajustons sans aucun frais les vêtements que vous désirez.

Pour souligner l'ouverture de la saison hiver 81-82

Roger Carrier
fourrure

offre à son "Salon de Fourrure"
MODE ULTRA
pour un temps limité

20% *de rabais sur un lot de manteaux de vison, rat musqué, chat sauvage, etc. . . .*
A vous d'en profiter.
Service de remodelage, entreposage, financement si désiré. Nous acceptons échange si jugé acceptable par nous.
Rendez-vous chez
Roger Carrier

SALON de fourrure
Mail supérieur
Carrefour St-Georges

Roger Carrier

Passez nous voir, c'est le temps

Dames et jeunes dames, Carrefour St-Georges (mail supérieur)
Hommes et jeunes hommes, Carrefour St-Georges (mail supérieur)
Hommes et jeunes hommes, 1ère Avenue, Centre-Ville (face à la Société des Alcools)
Boutique des Amoureux, Carrefour St-Georges

CHARGEX
master charge
AMERICAN EXPRESS

Les idées mélangées

du PAP

Jamais une histoire n'aura fait autant de bruit, si ce n'est une autre qui y ressemble par certains points. C'est à croire que les histoires de chez-nous qui s'amplifient le plus doivent nécessairement concerner des démolitions. On se souvient de la publicité monstre lors du saccage de Carrefour St-Georges... Encore une fois, on a de la publicité monstre pour la démolition d'une résidence.

* * *

En parlant de cette résidence, on a l'impression qu'il y a des gens qui aiment mettre le feu aux poudres. Ces gens de l'extérieur de la région qui viennent dans le coin pour organiser des démonstrations, des marches de protestation, des manifestations. Une fois que la maison est détruite, tout cela ne donne pas grand chose. Les gens de St-Prosper et de la région de la Beauce n'ont pas marché très fort dans ces affaires-là. Nul doute cependant qu'ils seront d'accord pour embarquer dans des actions plus positives, comme la corvée de reconstruction ou encore pour aider le comité.

* * *

Une bonne histoire de pêche maintenant. Trois gars ont fait une pêche bien spéciale récemment. Jean-Guy Germain, Marcel Doucet et Noël Labbé sont allés à la pêche à la rivière Matane. Ils sont revenus avec deux saumons très respectacles. Le premier pesait 21 livres et trois quart alors que le second a atteint le record de la rivière avec un poids de 32 livres et trois onces. Il est malheureux que la photo qui accompagnait le tout ne soit pas d'assez bonne qualité pour être publiée. Un saumon de plus de trente livres, c'est passablement gros...

Lors du centenaire du Couvent Bon Pasteur, plusieurs se sont rencontrés alors qu'il y avait très longtemps qu'ils ne s'étaient vus. C'est le cas de ces trois dames, Mme Jeanne-B Lessard, Sr Paula Morin et Mme Gracia V. Bourque.

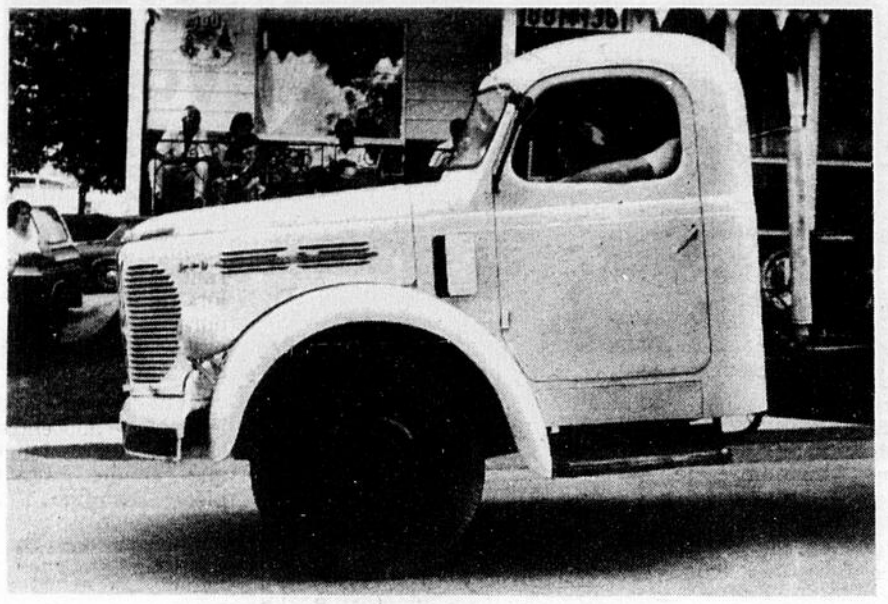

Les amateurs d'autos antiques en ont de toutes sortes. On commence maintenant à voir de plus en plus de camions antiques. Celui-ci est l'ancêtre des tracteurs [vans]. Il s'agit d'un REO dont j'ignore l'année, mais on m'a dit qu'il n'était pas très jeune.

eau! eau! attention

Les solvants sont réutilisables. Ne les jetez donc pas dans l'eau!

Environnement Québec

Jean Luc Dallaire Inc.
1715, 194e rue, St-Georges Est
Entrepreneur Général Licencié
28 années d'expérience

SPÉCIALITÉ:
Construction résidentielle
9 emplacements prêts à bâtir

dans la 152e rue et la 157e rue St-Georges Est

Construction ou rénovation de résidences, commerces et industries sur un terrain de votre choix.

Téls: 228-9733 228-2911

RANCH

Ce coupon vous donne droit à notre

SPÉCIAL SOLEIL
du 1er juin au 1er sept.

comprend: 9 mcx de poulet
1 sauce, 8 onces
1 salade, 8 onces
1 frite moyenne

Le tout pour **$8.00** seulement

Maintenant Nouveau **SLUSH PUPPIE**
Pour fêter tout événement, tels que: Baptême - Anniversaire - Graduation - Etc . . . consultez toujours:
RANCH-CHUKWAG'N
9455 boul. Lacroix
Pour livraison: **228-4141**

Maisons de la semaine
À VENDRE

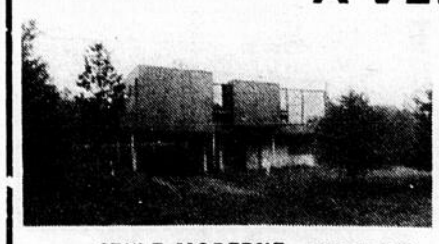

5596 – **STYLE MODERNE, ST-GEORGES EST**; 25 x 38'; 3 chambres; terrain 80 x 100'. LIBRE IMMÉDIATEMENT. PRIX $26,000.00.
Agent: Paul-Maurice Bégin – 228-2324

5438 – **ST-GEORGES EST,** 159e rue; 27 x 40'; très bonne construction; quartier résidentiel; terrain très bien aménagé. LIBRE IMMÉDIATEMENT . . . AUBAINE!
Agent: Mario Rodrigue – 228-0238

la caisse d'établissement de la chaudière courtier
3500, boul. Dionne, St-Georges O., Bce
228-5571

LE ROYAUME DE LA TRUITE

"ARC-EN-CIEL ET MOUCHETÉE"

SI VOUS AIMEZ LA PECHE D'UNE QUALITE EXCEPTIONNELLE, RENDEZ-VOUS AU:

DOMAINE DE PÊCHE TANGUAY Inc.

Rang 12, Ste-Sabine, Bell. Pour inf.:
TEL: 383-3570 Denis Tanguay, prop.
625-4682

ILS SERONT VOS HÔTES

OUI, LA CHANCE VOUS SOURIRA lorsque vous pêcherez dans nos lacs TRUITE ARC-EN-CIEL DE 1 A 5 lb CHALOUPE FOURNIE GRATUITEMENT

INTER

442864	LOTS	250 000$
42864		2 500$
2864		250$
864		50$
64		10$

Date: 7-8-81

442864

Gros lots de 25 000$
337273
230667
955967
Numéros non décomposables

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 2 7 6 3 3 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$
2 7 6 3 3
2 7 6 3 3

Numéro tiré 4 4 6 6 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250$
4 4 6 6
4 4 6 6
4 4 6 6

Numéro tiré 1 2 1 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50$
1 2 1
1 2 1
1 2 1
1 2 1

Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Québec en fête

La finale provinciale des Jeux du Québec
Hull, Aylmer, Gatineau
du 12 au 23 août

La course à pied
un sport
une victoire
une fête

On y sera...
y serez-vous?

loto-québec

Les ingénieurs ont échoué

Mais les sourciers ont réussi

par Jacques Légaré

Après avoir effectué 35 forages, dont plusieurs sur les conseils d'ingénieurs, c'est en faisant confiance à des sourciers de la vieille école que la municipalité de St-Joseph a réussi à régler son problème d'eau potable. Ceux-ci ont trouvé une dizaine de puits qui peuvent fournir à la ville un million de gallons d'eau potable par jour.

Une petite réception avait été organisée jeudi le 13 août dernier à l'Hôtel de Ville pour remercier les trois principaux responsablers de la découverte de ces nouveaux puits. Il s'agit de MM. Gédéon Drouin, Arthur Laflamme et Réjean Vachon. Lors de cette réception, le maire Nicolas Cliche n'a pas craint de manifester son enthousiasme face à la découverte de ces puits d'eau souterraine. Faisant valoir que cette découverte, en plus de procurer une eau d'excellente qualité, faisait économiser beaucoup d'argent à la ville, celuici a déclaré: "C'est ce qui est arrivé de mieux à la ville depuis 10 ans".

Selon les chiffres fournis par les ingénieurs de la ville, on peut évaluer à 1 000 000$ la différence entre la construction d'un barrage et d'une usine de filtration, et l'aménagement des puits qu'on a découvert.

Ces dépenses étant subventionnables à 75%, il en résulterait une économie de 250 000$ pour la ville. De plus, la municipalité économisera 66 000$ par année sur les frais d'entretien.

La photo représente M. Laflamme qui signe le livre d'or sous le regard attentif du maire Nicolas Cliche, ainsi que Réjean Vachon [à gauche] et Gédéon Drouin [à droite], de part et d'autre du cadre.

C'est au mois de novembre 1980 que le conseil municipal a décidé de tenter une dernière exploration du sous-sol de la municipalité, avant de donner son accord définitif au projet de filtration des eaux de la rivière Callway. On a alors eu recours aux services bénévoles de MM. Gédéon Drouin et Arthur Laflamme, qui possédaient le plan d'une rivière souterraine à St-Joseph. Ce plan avait été établi il y a plusieurs années par le frère de M. Laflamme, un géologue. On a également profité de l'aide de M. Réjean Vachon, un sourcier qui a identifié les endroits précis où creuser, à l'aide d'une branche de coudrier. Le plan n'était pas tout à fait précis, puisqu'on l'avait déjà utilisé sans succès, mais il était tout de même assez bon pour permettre la découverte de 10 puits, dont neuf ont prouvé qu'ils avaient un bon débit, lors des tests de pompages qui ont eu lieu l'hiver dernier.

L'ensemble des puits peut fournir un débit d'un million de gallons d'eau par jour, ce qui est amplement suffisant pour répondre aux besoins de la ville. On n'en utilisera probablement pas plus de quatre. Des tests réalisés par une firme spécialisée révèlent que la qualité de cette eau est excellente.

Les trois personnes qui ont été fêtées jeudi dernier ont fourni d'innombrables heures de travail gratuitement pour trouver l'eau souterraine. On a remis à chacun une plaque souvenir où on les remerciait du service qu'ils ont rendu à la ville. De plus, un cadre où on retrouve une branche de coudrier et un texte rappelant le geste des trois chercheurs d'eau sera accroché aux murs de l'hôtel de ville.

Le maire a également tenu à souligner le grang nombre d'heures de travail fournies par l'échevin en charge de ce dossier, M. Marquis Jacques.

Asile pour tous à Vallée-Jonction

par Jacques Légaré

Les anciens locaux de la boite à chansons la Jarnigoine revivront durant quelques jours, alors qu'on y présentera durant deux fins de semaines la soirée de théâtre "Asile pour tous".

C'est en effet au deuxième étage du Centre de ski de Vallée-Jonction que ces quatre petites pièces que réunit le thème de la folie seront présentées. Elles seront jouées du vendredi au dimanche (inclusivement), les fins de semaine du 21 et du 28 août, à 21h00.

Il s'agit des mêmes pièces qui ont tenu l'affiche durant huit jours au théâtre d'été de St-Prosper. Hélène Poulin et Gill Champagne sont les deux seuls acteurs, alors qu'André Grenier (au piano) s'occupe du côté musical.

La première pièce est "Haute sensibilité", d'Aldo Nicolaï. Hélène Poulin y est seule en scène et nous offre une belle démonstration de son talent. La pièce nous fait vivre les émotions d'une femme qui habite à un niveau élevé dans une conciergerie et est dérangée dans sa quiétude, lorsqu'elle voit un travailleur exposé à tomber dans le vide durant qu'il effectue des réparations.

Ensuite vient "Un mot pour un autre", de Jean Pardieu. La situation est des plus loufoque. Des bourgeois sont pris d'une maladie qui leur fait intervenir le sens des mots. Par exemple, on pourra dire pelle pour chaise, et ainsi de suite. Il s'en suit un dialogue tout pleine de quipropos et de phrases étranges. La mise en scène de cette pièce revêt un caractère particulièrement original, avec l'utilisation de marionnettes géantes.

Comme troisième pièce, on présente les extraits du Journal d'un fou, de Gogol. Ce long monologue nous permet de suivre le cheminement psychologique d'un petit fonctionnaire sans envergure. Gill Champagne se tire très très bien d'affaires, dans un rôle fort exigeant.

On termine avec une deuxième pièce de Jean Pardieu, "Il y avait foule au manoir". Il s'agit d'une comédie policière. On y remarquera particulièrement la virtuosité des deux acteurs, qui y remplissent chacun plusieurs rôles.

L'invitation est donc lancée aux gens du bas de la Beauce, qui n'ont pas eu l'occasion de voir ces pièces à St-Prosper.

JEAN-BAPT. POULIN
F. R. I.
courtier en commerces
774-6760 ou 774-3625
4135 Rte Kennedy,
NOTRE-DAME DES PINS

ROBERT PÉPIN
conseiller en commerces
228-2835
11275, 9ème AVENUE,
VILLE ST-GEORGES EST

Quelques bâtisses industrielles à vendre ou à louer; dont l'une offre une possibilité d'investissement d'un promoteur

POULIN PEPIN

Efficacité et compétence professionnelle

St-Georges Est
DISCO pour les jeunes avec tout l'équipement; local bien aménagé. Prix: seulement 8 000$. Comptant: 4 000$. Balance: 1 000$ par année.

VENDEURS POULIN & PEPIN ACHETEURS

PREMIERS en COMMERCES

AUBAINE...
VILLE ST-GEORGES EST
à proximité du centre-ville,
3 logements en briques;
possibilité d'un quatrième,
garage et abri d'auto.
Prix: 53 000$, comptant discutable,
balance financée par le vendeur à 10%

CONSTRUCTEURS:
12 logements
à finir à l'intérieur,
l'extérieur est en briques,
la plomberie et l'électricité
sont presqu'à point.
UNE BONNE OPPORTUNITÉ!

Il suffit d'un coup de fil...

LES SIGNATURES DU MAITRE COURTIER EN COMMERCES

PRIX TRES REDUITS POUR VENTES RAPIDES

L'immeuble de DARIE LOUBIER situé 662 Boul. Renault, Beauceville Est, est en vente à très bas prix; avec 5 000$ comptant. Balance toute financée à taux avantageux: 12¼%.

Petite ÉPICERIE BOUCHERIE licenciée très bien située, route Kennedy, bâtisse récente, spacieux logement. C'est une occasion unique: 14 000$ comptant.

PETITE USINE de portes, fenêtres et menuiserie générale; incluant belle bâtisse 35' X 60' avec entrepôt 22' X 34' et vaste terrain. Outillage, 5 000$ et inventaire 6 000$. Le tout à prix d'aubaine: 27 500$. Comptant discutable.

OUI, IL Y A ENCORE DE TRES BONNES OPPORTUNITES.

TELEPHONEZ-NOUS POUR RENDEZ-VOUS.

St-Renē

La fête champêtre se dēroule bien

On lance la hache.

par Jacques Légaré

Le président des Fêtes champêtres de St-René, M. Laurent Roy, s'est déclaré "plus que content" de la façon dont se sont déroulées les festivités. Celui-ci peut parler en connaissance de cause puisqu'il s'agit de la cinquième année consécutive qu'il est président des fêtes champêtres. Ces fêtes sont patronnées par l'O.T.J. locale et la fabrique.

M. Roy a particulièrement tenu à remercier les membres de l'organisation du pèublic. Celui-ci a bien répondu à l'appel des organisateurs. En effet, on comptait sur le terrain du festival de nombreux participants dimanche après-midi, et celà malgré le temps qui était loin d'être idéal.

On comptait parmi les principales des fêtes des concours de scie à chaîne, godendard, lancer de la hache, brouette, etc. Il y avait aussi un bingo, une tire de poney, et un concours de fer à cheval. Le dimanche soir, il y a eu un souper canadien et une soirée de danse avec la famille Mathieu.

Quatre membres du comité organisateur: Rosaire Morin, Yvon Roy, Laurent Roy [président] et Jean-Guy Giroux [avec la scie].

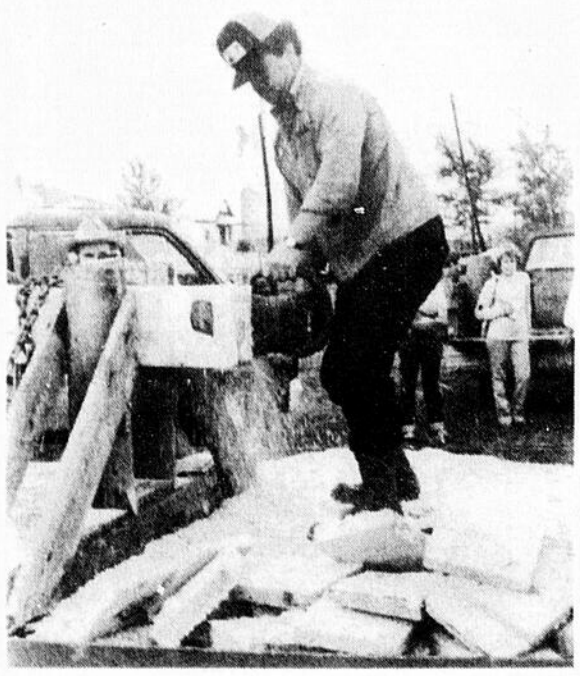

Le concours de scie mécanique a été l'un des plus populaire.

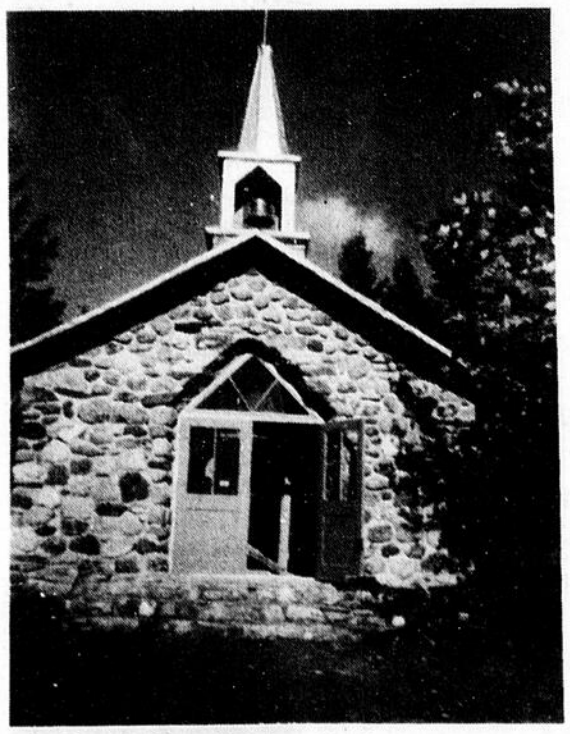

Au Lac de Mme Thiodore Poulin de St-Côme, il y aura une messe qui sera chantée à 20h00 du soir le 16 août, suivie d'une procession aux flambeaux. Tout le monde sera le bienvenue.

UN PAS DE PLUS

SPECTACLE DE CHANSONS
avec

LYNE NADEAU

Musiciens et choristes:
ESTHER BUREAU
GERMAIN OUELLET
JEAN-MARIE OUELLET
SYLVAIN OUELLET
CLAUDE POIRIER
LYNE POULIN
PATRICE VALLÉE

Entrée: $4.00

Billets en vente
— Caisse Populaire
St-Georges, Assomption
St-Martin, St-Prosper,
Beauceville
ainsi qu'à la porte

AUDITORIUM DU SEMINAIRE ST-GEORGES
dimanche le 16 août 1981 à 20:30h

Une invitation de

MICHEL GAGNON

MG MICHEL GAGNON

SUPER MARCHÉ GASTON PAQUET

16055,
Boul. Lacroix
St-Georges Est
(Jersey Mills)

228-6647

228-6648

VIANDES

Chez nous, les BAS PRIX se continuent!

Spéciaux en vigueur
du 11 au 15 août 1981

EPICERIE

POULET
2 1/2 à 3 livres, Canada A
surgelé
la livre **1.08**

CAFÉ
INSTANTANÉ
Maxwell House
10 onces **4.98**

Epaule de porc
fumée
Provigo
la livre **1.08**

Saucisses
fumées
Maple Leaf
16 onces **1.58**

Saucisson Provigo
en tranche,
régulier ou ciré
la livre **1.18**

Pizza garnie
Presto
9 pouces **1.58**

Boudin
maison
la livre **.98**

Viandes cuites
assorties
Hygrade
175 grammes **.88**

FRUITS et LEGUMES

PÊCHES
de l'Ontario — **panier de 4 pintes**
$2.99

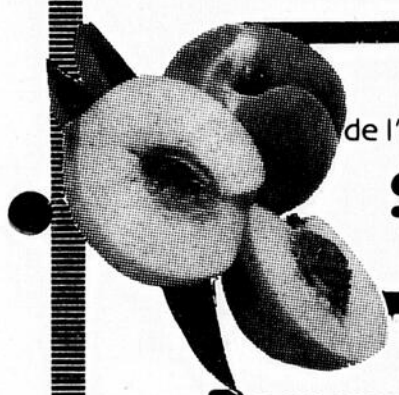

Pommes
Granny Smith, grosseur 138
de l'Afrique du Sud **la livre** **.59**

Poivron
vert, large,
de l'Ontario **la livre** **.49**

Brocoli
produit du Québec
grosseur 14 **chacun** **.89**

Chou vert
du Québec
grosseur 16 **chacun** **.45**

FRITES RÉGULIÈRES
McCain
ou ondulées
sac 3 1/2 livres **1.37**

FROMAGE KRAFT
Canadien
tranché ind. 12
250 grammes **1.29**

JUS D'ORANGES
Purfruit
non sucré
1 litre **.69**

CÉRÉALES
Cheerios
300 grammes **1.17**

MACARONI COUPÉ
spaghetti, Catelli
ou spaghettini
2 kg **2.39**

MOUCHOIRS
Scotties
blancs
boîte de 200 **.77**

KETCHUP HEINZ
1.25 litre **2.29**

EAU DE JAVEL
MIX-O
128 onces **.98**

CHAMPIGNONS
en morceaux
10 onces **.69**

HUILE DE BAIN
de mer
1 litre **.98**

SAUCE HABITANT
hot chicken
14 onces **.39**

ALLUMETTES
Provibec
en livrets
paquet de 50 **.39**

Nous nous
réservons le droit
de limiter les quantités

De l'expansion industrielle à St-Prosper?

Charles-Edouard Parent

C'est un sujet que l'on discutait mercredi soir dernier à la salle paroissiale de St-Prosper lors d'un Séminaire en Expansion industrielle organisé conjointement par le Comité de développement industriel de St-Prosper, un comité de la Chambre de Commerce et le Conseil Economique de Beauce. M. Louis-André Lévesque, responsable de la formation en développement industriel du MICT, avait accepté l'invitation du commissaire industriel de la Beauce, M. Serge Larochelle et du président de St-Prosper, M. Dyonis Bouffard. Une trentaine de citoyens de la région, comme maires et conseillers municipaux, hommes d'affaires et membres du comité de développement industriel de St-Prosper assistaient à cette réunion.

L'objectif de la soirée était de sensibiliser les participants à la promotion industrielle de la région en analysant particulièrement les trois points. 1. Pourquoi un développement industriel? 2. Comment réaliser un développement industriel? 3. Qui doit s'impliquer dans un développement industriel?. Très bien structurée, la soirée comportait un court exposé de M. Lévesque, la présentation d'un diaporama sur un objectif précis et par la suite, discussion en équipes des critères du milieu, de la région sur le plan industriel. En enfin, échange de quelques minutes sur le sujet en tentant d'exposer les résultats de la discussion et les remèdes suggérés.

C'est ainsi que le premier diaporama présentés portait sur les "mythes du développement industriel". On traitait dans ce sujet des croyances des gens face au développement industriel; ainsi le premier mythe présenté était: "Pourquoi se faire de la bile, le développement industriel, ça vient tout seul, ça se fait tout seul, c'est une croissance inévitable". Un autre mythe: "L'implantation d'une industrie dans la région crée plus de problèmes qu'elle n'en résout" ou encore "Nous n'obtiendrons jamais une nouvelle industrie car nous sommes trop loin ou trop petits pour concurrencer les grandes villes".

Et c'est avec une bonne douzaine de mythes semblables que s'ouvraient les discussions en équipes afin de trouver ce qui pouvait nuire le plus au développement industriel dans notre région. On trouvait ainsi que la peur était un facteur important de la région: peur de se faire voler son idée, peur du risque, etc. Un autre facteur qui est ressorti est aussi l'exemple qui entraine chez les canadiens: un entrepreneur obtient du succès dans un domaine, plusieurs l'imitent quelques mois après. On soulève aussi les avantages d'un parc industriel pour une municipalité, les salaires élevés dans les autres professions car pourquoi se lancer en affaires avec des risques, travailler douze heures par jour alors que le salaire de la semaine de 40 heures est sensiblement le même qu'on obtiendrait si on se lancait en affaires.

Plusieurs autres facteurs sont aussi mis de l'avant dans le développement industriel: les petites municipalités sont défavorisées par rapport aux grandes villes, il faut donc se regrouper; il faudrait donner le goût aux jeunes de foncer plus; la population n'est pas sensibilisée aux avantages d'une industrie dans la région; le réseau routier ne favorise pas la région; revaloriser les industries déjà dans le milieu; engager des gens bénévoles afin de travailler dans des comités de développement industriel, etc. On note parfois que dans la région, le citoyen qui est entreprenant, qui fait des démarches pour mettre sur pied une entreprise, au lieu d'obtenir de l'aide de ses concitoyens se voit en opposition avec certains envieux.

Plusieurs solutions sont apportées en fin de soirée pour appuyer celui qui veut partir une industrie: d'abord consultation du représentant du Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme à St-Georges, consultation du Conseil Economique de Beauce, les publications des gouvernements sur les différents programmes d'aide aux industriels, le programme OSE, le CRIQ, les Centres de Main-d'Oeuvre et a[illegible] plusieurs autres sour[illegible] de renseignements que vous pouvez obtenir en consultant les premiers ci-haut mentionnés.

St-Zacharie 100

Fête Champêtre du Centenaire

Charles-Edouard Parent

La population de la région a pu assister il y a quelques semaines à la grande concentration des fêtes du Centenaire de St-Zacharie, soit du 17 au 26 juillet. Mais cette concentration ne veut pas dire que toutes les fêtes du Centenaire sont terminées: au contraire, on continue de présenter les fêtes mensuelles et celle du mois d'août sera présentée le dimanche 16 août par l'équipe de Drouin Automobiles sous la responsabilité de Jules Drouin et du personnel au Domaine de Jules Drouin situé dans le rang 2 de St-Zacharie.

Pour les gens de l'extérieur, ce Domaine est de toute beauté et il consiste en trois magnifiques lacs poissonneux, d'un terrain déboisé sur une partie près du chalet du propriétaire, d'une cabane à sucre, etc... La journée doit débuter vers 9h00 par une promenade en chariot à foin, une tire de poneys vers 10h00 et pour ceux qui aiment pique-niquer, il y a possibilité de pique-niquer sur place même si un casse-croûte sera sur les lieux; comme c'est une fête champêtre, on vous invite fortement à apporter votre lunch. Les coûts de la journée en seront moindres et vous pourrez y assister avec toute votre famille ou en groupe d'amis.

On a prévu une compétition de tir à l'arc vers 13h00 et une compétition de canots avec portage vers 14h00. Plusieurs autres activités sont prévues pour l'après-midi comme le concours de la masse, la tire du renard et une dégustation de blé d'inde sera aussi au programme. Pour défrayer toutes les activités de la journée, il y aura un prix d'entrée pour les adultes et un autre pour les enfants: toutefois ce prix d'entrée donne droit à la dégustation de blé-d'inde, au transport en chariot à foin, au macaron-souvenir et à l'assistance à toutes les compétitions. C'est donc une invitation que vous lance Jules Drouin et l'équipe de Drouin Automobiles pour dimanche le 16 août.

Aimez-vous jeter votre argent par les fenêtres?

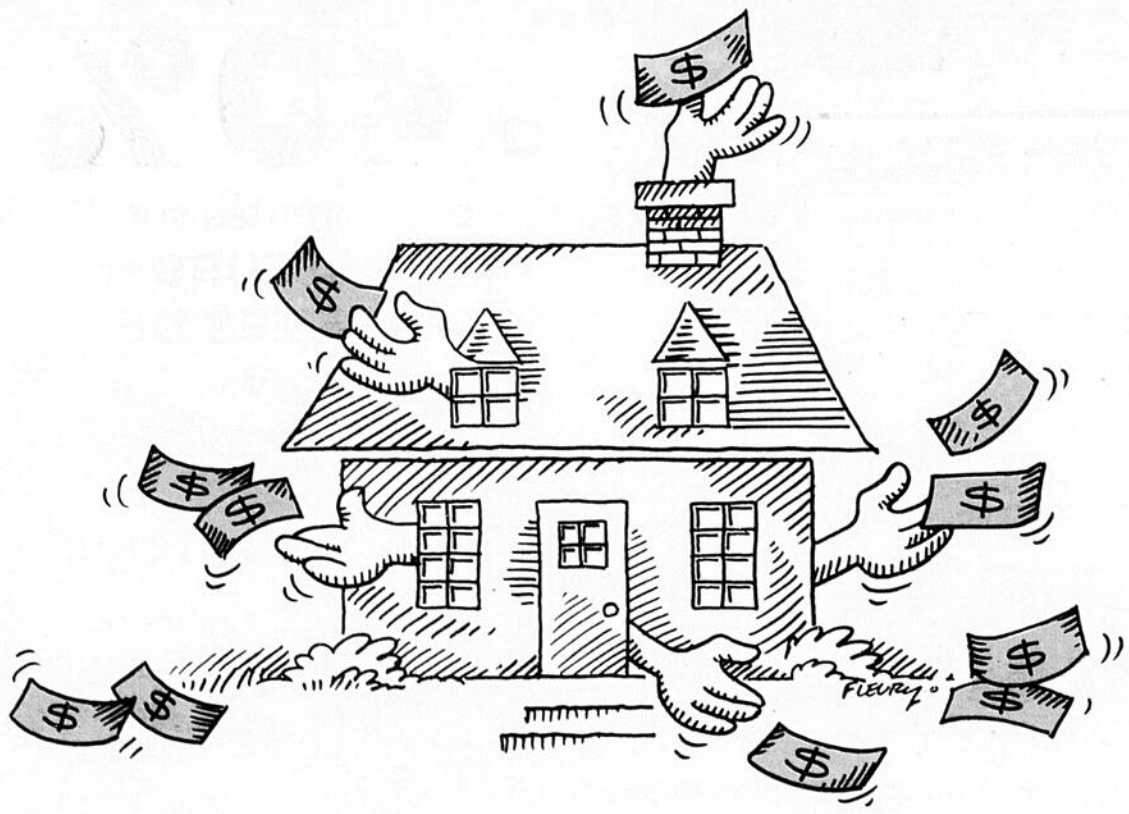

C'est pourtant ce que vous ferez si votre future maison laisse échapper la chaleur non seulement par les fenêtres mais aussi par les portes, les murs, le toit et la cheminée.

Les spécialistes estiment qu'en général, près de 25% de la chaleur d'une maison se dissipe ainsi en pure perte.

Si vous avez l'intention d'acheter une maison neuve, assurez-vous qu'elle a été conçue suivant le Programme ℰ d'efficacité énergétique élaboré par l'Association canadienne de l'Électricité et mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec.

Le Programme ℰ comporte un ensemble de recommandations touchant tous les aspects qui influent sur l'efficacité énergétique d'une maison: isolation thermique, ventilation, chauffage, éclairage, chauffage de l'eau, etc.

Pour en savoir davantage sur le Programme ℰ d'efficacité énergétique, adressez-vous à la Ligue de l'Électricité du Québec, boîte postale 36, Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3E9.

Les deux «e» sont le symbole du Programme d'efficacité énergétique élaboré par l'Association canadienne de l'Électricité et mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec.

Ligue de l'Électricité du Québec

Ecoulement des modèles 1981

GRANDE EXHIBITION

Nouveautés "82"

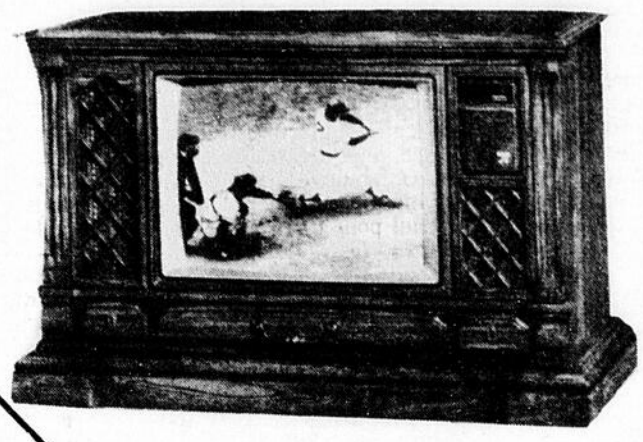

T.V. 20 po. couleur

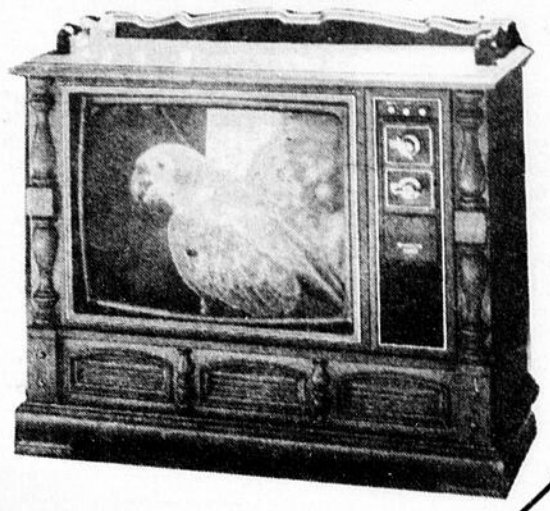

T.V. 26 po. couleur style classique

T.V. 26 po. couleur style colonial

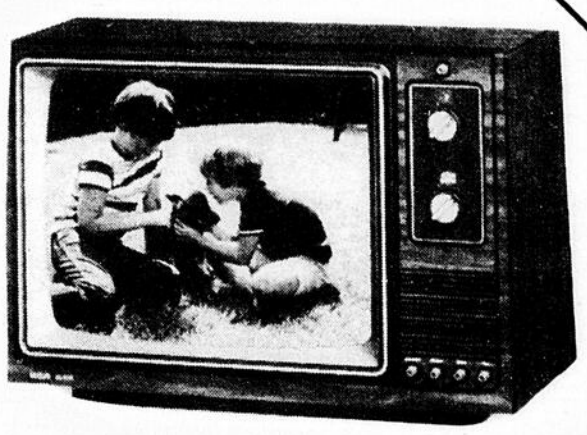

HITACHI — RCA — MAGNAVOX — MORSE — SANYO — ADMIRAL — MORSE

10% à 40%

d'escomptes sur **TÉLÉVISEURS** et **SYSTÈMES DE SON**

Écran de 50 pouces

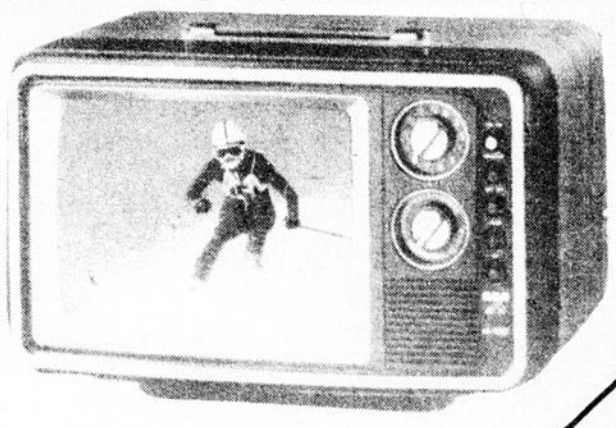

T.V. couleur 14 pouces

Complexe audio intégré

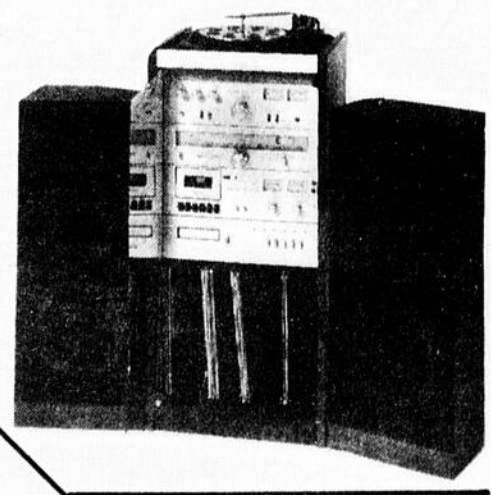

Ensemble de stéréo modulaire

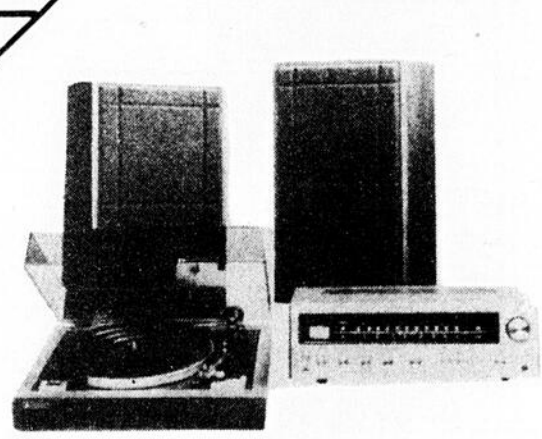

Plus de 125 modèles en étalage

Système vidéo

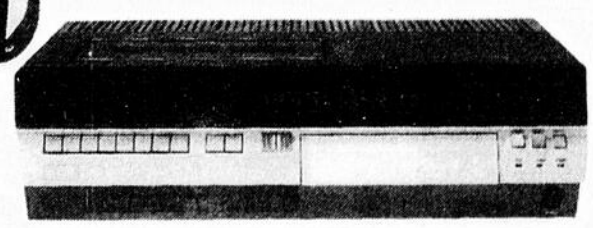

Commencez à payer le 1er novembre "81"

Bonne Valeur BV MAGASIN DE MEUBLES | FURNITURE STORE Best Value

CENTRE DU MEUBLE BEAUCE INC.

596, BOULEVARD RENAULT, BEAUCEVILLE, QUE. — Tél.: 774-9875

BONNE VALEUR/BEST VALUE

Expo de Beauce

Record d'assistance

par Louis-Pierre Côté

Plus de 20 000 personnes ont visité la 13e Exposition commerciale et industrielle de Beauce et ont pu applaudir l'un ou l'autre des sept spectacles qui y ont été présentés, ce qui constitue le record d'assistance de cette expo annuelle.

L'an dernier, environ 15 000 personnes avaient franchi les portes du Palais des Sports de St-Georges, où se tenait de nouveau l'Expo. Le record d'assistance de cette année s'ajoute au record d'exposants, alors que 77 exposants commerciaux, industriels ou de services étaient présents, de mercredi à dimanche dernier.

La journée de samedi a été celle où on a enregistré le plus de visiteurs. Quelque 5 300 personnes ont franchi les portes de l'aréna cette journée-là, au cours de laquelle on présentait deux spectacles. Au cours de l'après-midi, le Palais des Sports a dû cependant être évacué à cause d'un incendie qui se serait déclaré près des installations électriques de l'Expo.

L'incendie aurait pris naissance dans ce petit local qui renfermait l'entrée électrique de l'Expo [PHOTO: LPC]

Incendie

Quelque 1 200 personnes se trouvaient alors à l'intérieur de l'enceinte de l'aréna lorsqu'on s'est aperçu du feu un peu avant 15h30. Les pompiers de St-Georges, sous la direction du chef Marcel Bureau, ont dû s'assurer que le courant électrique était bel et bien coupé avant d'intervenir, certains appareils de l'aréna fonctionnant avec du courant d'une intensité de 550 volts. Ils ont pu par la suite rapidement éteindre le brasier qui faisait rage dans un petit local situé sous les gradins-est, dans lequel se trouvait l'entrée électrique de l'Expo.

Une épaisse fumée a envahi le Palais des Sports. Cette fumée a pu cependant être dissipée assez rapidement, si bien qu'un seul exposant aurait eu du matériel endommagé.

Aussitôt la fumée évacuée, des électriciens se sont empressés d'installer de nouveaux fils. Le courant a ainsi pu être rétabli à temps pour la réouverture de l'Expo à 19h00. Le Commissariat aux incendies a été mandé sur les lieux pour enquêter sur l'origine du sinistre. Selon les premières constatations, des indices laissent croire à la possibilité d'un incendie criminel.

A '82

Mais mis à part cet incident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, tout s'est bien déroulé lors de l'Expo qui a ouvert ses portes en compagnie des représentants de St-Georges et de St-Georges Ouest ainsi que des députés provincial et fédéral.

"C'est la meilleure expo qu'on a jamais eue. L'assistance fut excellente, les spectacles furent très appréciés, les exposants ont connu leur meilleure année" commentait avec enthousiasme lundi matin le président et organisateur de l'Expo, M. Paul-André Busque.

La date de la prochaine expo est déjà connue; elle aura lieu du 4 au 8 août.

Des représentants des villes de St-Georges et de St-Georges Ouest, de même que les députés provincial et fédéral avaient été invités à l'ouverture officielle de l'Expo. Ici, c'est le conseiller Gordon Pozer de Ville St-Georges qui souhaite le meilleur des succès à l'Expo, en compagnie du président M. Paul-André Busque. [PHOTO: LPC]

Sylvie Jasmin, lors de son spectacle jeudi soir. D'autres grands noms du spectacle ont aussi été applaudis lors de l'Expo, tels que Michèle Richard, Joël Denis, Rina Berti, etc. [PHOTO: LPC]

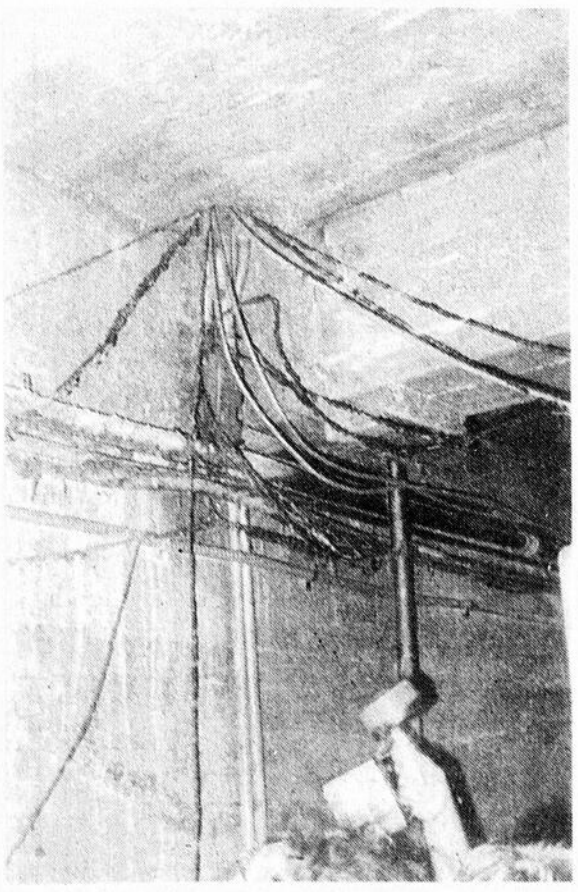

Plusieurs fils électriques ont été brulés dans l'incendie. De nouveaux fils ont été installés et le courant a pu être remis à temps pour la réouverture de l'Expo à 19h00.

PHOTO: LPC]

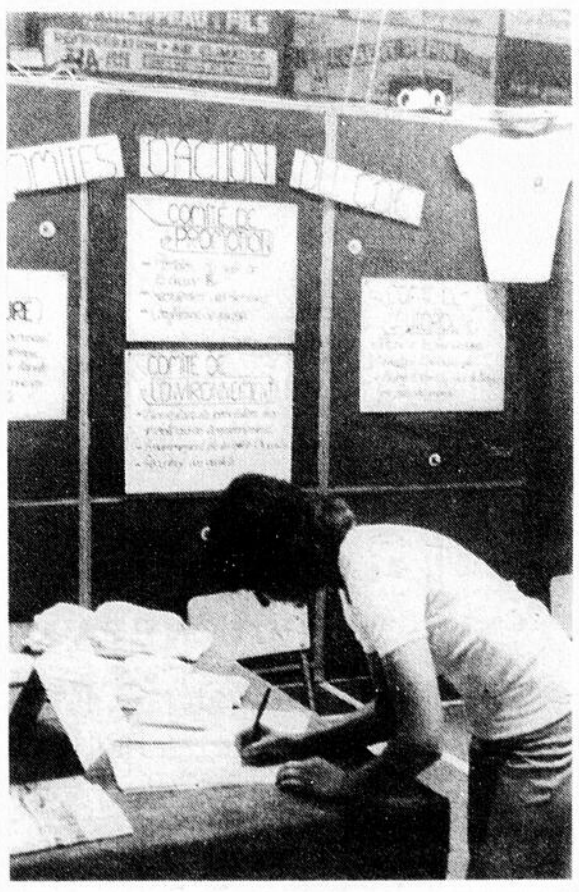

Le Conseil de Développement de la Chaudière a profité de l'Expo pour lancer la pétition pour le prolongement de l'autoroute de la Beauce. Un peu moins de 1 300 personnes y ont apposé leur signature. [PHOTO: LPC]

FONDATION ET GOUDRONNAGE

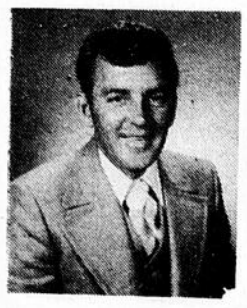

M. GASTON JACQUES, appuyé d'une équipe très qualifiée, a plus de 20 années d'expérience dans ce domaine

Des formes neuves à chaque année pour obtenir un fini supérieur. Cette année, on vous offre encore plus...

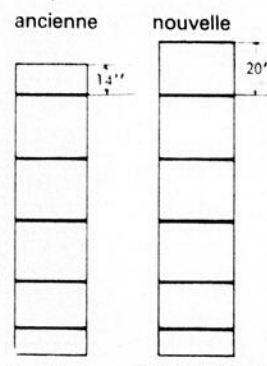

NOUVEAUTÉ

Nous pouvons vous offrir une fondation de 8 pieds 6 pouces grâce à nos nouvelles formes: 5 barres de 8 pieds 6 pouces

FONDATIONS G. JACQUES inc.

GOUDRONNAGE

SPÉCIALITÉS:

- Fondation d'édifices
- Construction de solage
- Goudronnage de solage
- Service 50 milles à la ronde
- Assortiment de châssis de cave de toutes grandeurs.

475, 193e rue,
St-Georges Est, Beauce
Tél.: 228-3663
Routier: JP6-6093

Essai avec Jacques Duval

L'économiseur d'essence aurait mal fonctionné

par Louis-Pierre Côté

L'économiseur d'essence de l'inventeur québécois André Collin de Québec, qui avait déjà fait l'objet d'un test de la compagnie Electro-Beauce de St-Georges en juillet dernier, a bel et bien été essayé par le chroniqueur automobile Jacques Duval mardi le 4 août dernier, comme nous l'avions annoncé dans notre édition précédente. Cependant, les résultats du test ne furent pas du tout ceux que l'on attendait.

M. André Collin, à gauche, discute en compagnie du directeur-général du Conseil Economique de Beauce, M. Serge Roy, qui a assisté aux essais conduits par Jacques Duval à Québec la semaine dernière. [PHOTO: LPC]

Il faut d'abord préciser que les tests n'ont pas été conduits avec l'aide d'un ordinateur. L'automobile sur laquelle était monté l'ordinateur avait subi un accident les jours précédents, si bien que l'inventeur André Collin a mis en doute son fonctionnement. On ne l'a donc pas utilisé.

Le test

Une cruche d'un gallon d'essence fut alors installée à tour de rôle sur deux automobiles, soit une Monte Carlo de six cylindres et une Chrysler New-Yorker de huit cylindres, cette dernière étant la propriété de M. Gaston Martel d'Electro-Beauce. On conduisit les voitures sur une distance de 40,25 km sur l'autoroute de la Beauce, à une vitesse de 100 km / heure.

Résultats

Alors que l'on s'attendait à une économie d'essence d'au moins 20%, l'économie réalisée sur la Monte Carlo ne fut que de 7%, tandis que celle réalisée sur le Chrysler fut de 6,4%. Ce dernier résultat contraste passablement avec l'essai réalisé en Beauce sur la même voiture: on y avait enregistré à ce moment une économie de 52,8%.

Surpris par ces résultats, M. Collin et son équipe ont émis l'avis que leur appareil avait mal fonctionné.

Tant qu'à M. Duval, il a affirmé que malgré cette piètre performance, les résultats étaient les meilleurs qu'il avait connus avec des économiseurs d'essence.

Autres tests

D'autres tests seront menés dans les prochaines semaines. Cette fois-ci, on projette d'installer trois prototypes dans autant d'automobiles.

Quant à M. Martel d'Electro-Beauce, il se dit encore intéressé au projet de fabrication de l'appareil.

NOUVEL ARPENTEUR-GÉOMÈTRE À LAC-MÉGANTIC

Monsieur Michel Guay, arpenteur-géomètre, ayant son bureau à Lac-Mégantic est heureux d'annoncer à la population de Lac-Mégantic et des environs, l'adhésion de **Monsieur PIERRE DeBLOIS, B. Sc. A.**, à son étude.

Monsieur Pierre DeBlois, récemment diplômé de la Faculté des sciences giodésiques de l'Université Laval, fait maintenant partie de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec suite à la session d'examen qui s'est déroulée lors du mois de juin dernier.

LE CENTRE DU REMBOURREUR

est maintenant dans un nouveau local situé au

12090, 1ère Avenue, St-Georges 228-4830

(Ancien édifice Smith)

Afin de donner un meilleur service à sa clientèle, NOUS FAISONS MAINTENANT . . .

le rembourrage sur place;
nous réparons tous genres de meubles

DANS NOTRE DÉPARTEMENT DES VENTES, NOUS AVONS:

—Le matelas en foam de haute densité:
—MODULE
—Foam de toutes grandeurs et de toutes épaisseurs
—Matériel à la verge
—Nous faisons également la vente d'accessoires de rembourreur.

M. RAYMOND QUIRION, prop.

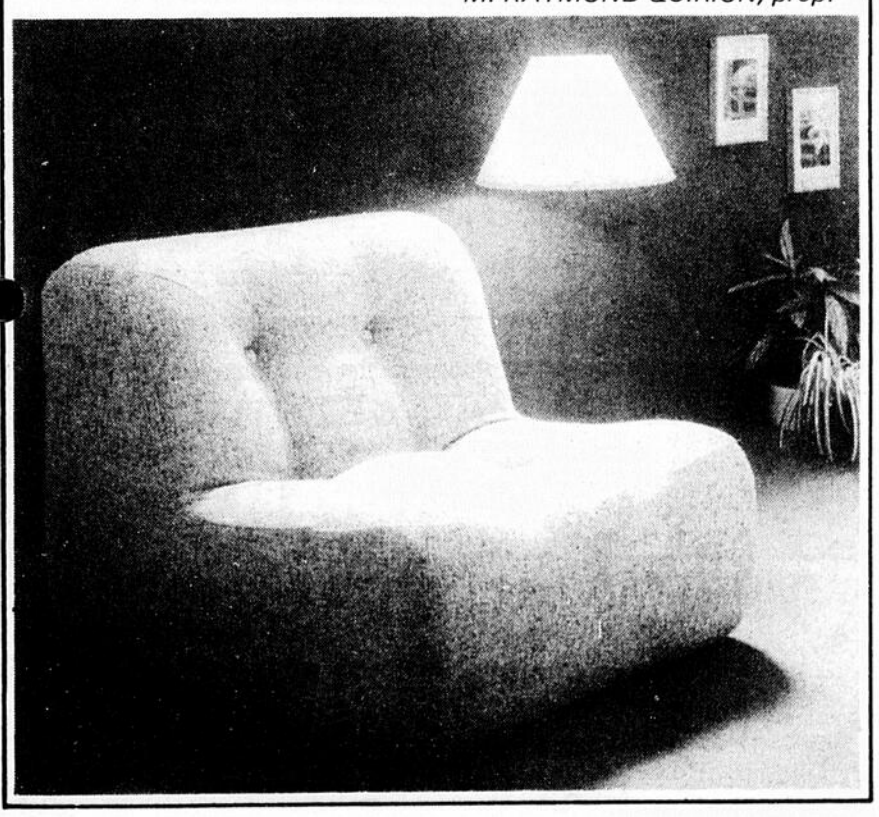

L'INPHOTOCROYABLE

C'EST PLUS D'AVANTAGES

GRATUIT FILM COULEUR

Avec toute commande de finition de film photos couleur pour développement et impression, on vous remet gratuitement un film photos couleur Kodak ou Fuji, à votre choix.

PLUS D'ÉCONOMIE

Si vous avez plusieurs films à faire developper, en plus de votre film gratuit, on vous donne

$1,00

en argent comptant pour chaque film additionnel.

PLUS DE CHOIX

Vous choisissez votre laboratoire entre Photo-Quebec, Kodak, Click-Click, Etco, etc., et vous profitez ainsi de leurs promotions.

PLUS DE SERVICE

Satisfaction garantie ou reprise sans frais.

Nous assurons aussi le developpement des films de marque privee tels que **Diracolor, 3M, Triple Print,** etc*

*Films à développement non compris.

L'INPHOTOCROYABLE

FINIT EN BEAUTÉ TOUS VOS FILMS

LES STUDIOS GOSSELIN

BEAUCE Galeries de la Chaudière, Ste-Marie, 387-3670
11770, 1re Ave, St-Georges, 228-9766
PLESSISVILLE Galeries de l'Érable, 362-6441
THETFORD MINES Galeries de Thetford, 338-5577

Une musique qui vient de l'espace

(SHS) Il sera désormais possible de passer de son hôtel au supermarché en entendant sans interruption la même musique de fond blafarde et anonyme. La société MUZAK, qui commercialise la musique d'ambiance mieux connu sous le nom de musique «d'ascenseur» ou «de Steinberg», vient d'installer des «assiettes» de réception satellite dans 200 localités nord-américaines. Au lieu de livrer, comme précédemment, des milliers de cassettes quotidiennement, cette société pourra en direct de ses studios de New-York envoyer ses arrangements musicaux par l'intermédiaire d'un satellite de la compagnie Western Union. On estime que la musique «réarrangée» de Muzak rejoint 100 millions de personnes par jour.

Attention aux lampes solaires

(SHS) «Il n'y a pas de lampe solaire inoffensive» affirme en substance le Dr Pierre Ricard, président de l'Association des dermatologistes du Québec. D'après lui, l'utilisation régulière de tout type de lampe solaire vieillit la peau, quoiqu'il reconnaisse leurs vertus thérapeutiques pour certains traitements: acné, psoriasis, etc. Les lampes solaires UVB sont habituellement utilisées dans une cabine tendue de papier d'aluminium où le «patient» se tient debout. Ces cabines sont munies d'une minuterie qui prévient les coups de soleil. Les lampes dites UVA, d'autre part, sont placées de part et d'autre d'une espèce de sandwich où le «client» joue le rôle de la tranche de jambon. Leur effet est plus lent, donc moins nocif. Selon le Dr Ricard, «les adorateurs du soleil, quand ils atteignent la quarantaine, ont la peau ravagée...». Reviendra-t-on au style «renaissance» des teints blêmes ou roses?

La porte du chat

(SHS) Un inventeur britanique a mis au point une porte à chats qui s'ouvre toute seule lorsque son chat s'en approche: un dispositif électronique qui réagit à la lumière réflétée par le poil de l'animal ouvre la porte. Le seul problème: le gadget ne fait pas la différence d'un chat gris à un autre, de sorte que la maison de ce brave inventeur risque d'être bientôt envahie par une multitude de chats de la même couleur que le sien!

ALIMENTATION 12320, 1ère Avenue Est, St-Georges

DROUIN & PAQUET

Nous prenons les commandes par téléphone

Livraison rapide

Epicier licencié
Bière — Cidre — Vin

Téls: 228-2214-15
Lundi, mardi, mercredi: 8h30 à 6h00 — Jeudi et vendredi: 8h30 à 9h00 — Samedi: 8h30 à 5h00

NOS SUPER AUBAINES VOUS FONT ÉCONOMISER...

LA PREUVE!

Quantité limitée jusqu'à épuisement du stock

VIANDE CATEGORIE "A-1"

CÔTELETTES DE PORC
maigres, fraîches — la livre
$1.99

FRUITS et LEGUMES

CONCOMBRE
produit du Québec
la douz.
$1.09

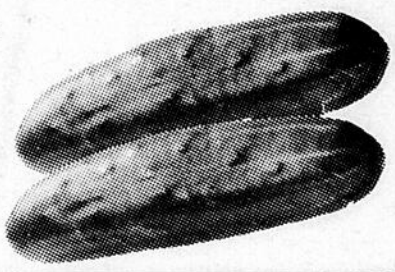

FOIE DE PORC
frais, tranché
la livre 59¢

RÔTI DE PORC
bout du filet
la livre $1.79

JAMBON ROLL
Midget, 2 à 3 livres
la livre $2.09

SAUCISSES
fumées, Hygrade
la livre $1.59

PÊCHES
produit de l'Ontatio
le panier $2.99

BLÉ D'INDE
produit du Québec
la douz. $1.19

RAISINS ROUGES
produit de Californie
la livre 89¢

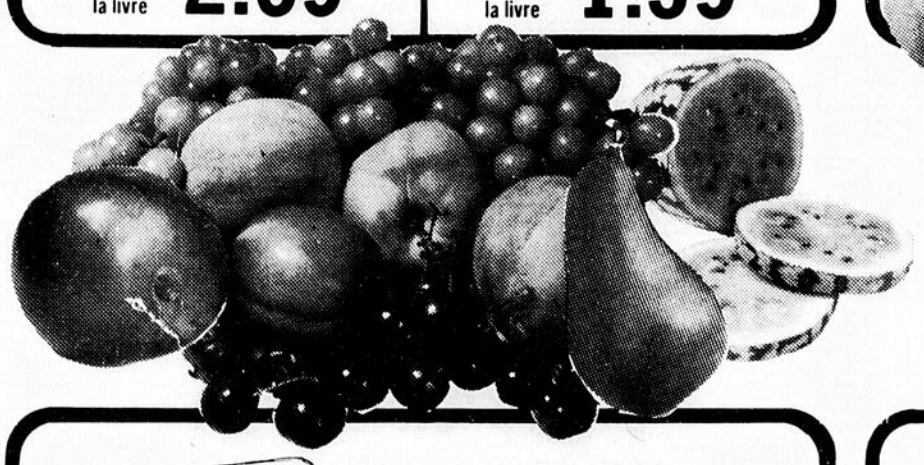

En vedette cette semaine:

BLÉ D'INDE
FRAIS
DU QUÉBEC

SUCRE
granulé, Lantic
4 kilos
$3.29

CAFÉ
Maxwell House
mouture toute fin
$2.79 la livre

CÉRÉALES KELLOGG'S
Rice Krispies
575 grammes $1.79

VINAIGRE BLANC
Schwartz
128 onces $1.69

BISCUITS LIDO
érable, belle feuille
400 grammes $1.29

PAPIER de TOILETTE
Capri, blanc
pqt 4 roul. $1.29

DÉTERSIF
Oxydol
6 litres $4.09

NETTOYEUR
tout usage, Mr. Net
1 litre $1.99

POUDRE À RÉCURER
Comet
400 grammes 49¢

ASSOUPLISSANT
à textile Bounce
60 feuilles $4.09

Quantité limitée jusqu'à épuisement du stock — Stationnement avec jetons que l'on vous donne

Maintenant à Sherbrooke depuis le 27 juillet.

SIRBAIN INC.

Plus de 15 sortes d'imitations à compter de **$369.00**

Spécial d'ouverture jusqu'au 31 août, la maison vous offre un
CHAPEAU DE FOURRURE SYNTHETIQUE
avec l'achat d'un manteau.

Demandez notre catalogue couleur gratuit.

VISON PRINCESSE
Modèle droit
449$

LYNX SYNTHÉTIQUE
Modèle ajusté
439$

Modèle Boule
Renard de l'Arctique

Modèle Boule
Léopard des neiges

Modèle Cloche
Jaguar synthétique

Modèle Cloche
Léopard synthétique

Le Portemanteau Inc.

734, 13e avenue Nord,
Sherbrooke. J1E 2Y8
Tél.: (819) 566-1313

Veuillez m'envoyer votre catalogue couleur gratuit

Nom----------
Adresse----------
Ville----------**Code**----------

IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!

Festival Opti-Martin

Cà commence demain

PROGRAMME DES ACTIVITES:
JEUDI 13 AOUT:
19h00: à 23h00: Disco à la tente pour les jeunes
20h00: Bingo au Centre Culturel
Fin de la soirée à la tente

VENDREDI 14 AOUT:
17h00: Ouverture de la tente O'Keefe
Prix spécial de la bière 0.75$ (17h00 à 18h00)
19h00 à 22h00: Ouverture des kiosques
Exposition commerciale et artisanale locale
21h30: Présentation des duchesses
Soirée avec orchestre (Les Spoutnicks) et disco

SAMEDI 15 AOUT:
09h00: Ouverture de la tente
Activités pour les jeunes
Tournoi de balle-molle optimiste
Tournoi de tennis
Ouverture des expositions et kiosques
15h00 à 21h00: Musique rétro et bière dans la tente O'Keefe
Jeux (brouette)
20h00 à 22h00: Pièce de théâtre au Centre Culturel Les **Coquillards** présentent: **"Old Orchard... connaît pas"!**
21h00 à la fermeture: Soirée dans la tente O'Keefe avec orchestre **Les Spoutnicks** et disco

DIMANCHE 16 AOUT:
09h00: Ouverture des kiosques et expositions
09h00 à 12h00: Déjeuner au Centre Culturel
12h00: Parade des camions incendies
Ouverture de la tente
13h00: **COURSE DE BOITES A SAVON**
suivie d'une remise de trophées et médailles.
Rencontre amicale de groupes de pompiers (Jeux)
Finale des tournois de balle-molle et tennis
17h30 à 19h30: Souper canadien au Centre Culturel
20h00: Remise des trophées des tournois de balle-molle et de tennis
Remise des trophées de la rencontre amicale des groupes de pompiers.
20h30 à 1h00: Soirée dans la tente O'Keefe avec orchestre et disco.
21h00: Couronnement de la reine
Tirage de la loterie

Cantine sur les lieux
PORT DU MACARON OBLIGATOIRE SUR LE TERRAIN.

par Jacques Légaré

Le festival Opti-Martin débutera demain (jeudi 13 août) pour se prolonger jusqu'à dimanche prochain (16 août). Au cours des quatre journées qu'il durera, le public aura l'occasion de participer à divers événements sociaux, culturels ou sportifs.

Le dimanche sera une journée particulièrement active, avec quatre autres activités majeures: la course de boîtes à savon, la finale du tournoi de balle-molle et du tournoi de tennis, ainsi que la rencontre amicale avec les pompiers.

Une douzaine de municipalités se sont déjà inscrites pour participer à cette amicale de pompiers. En plus d'une parade de camions de pompiers, plusieurs compétitions mettront à l'épreuve l'habileté et la rapidité des pompiers de la région. Des trophées seront remis aux gagnants. Les municipalités désirant s'inscrire doivent communiquer avec Jean-Marie Poulin 382-5350, ou Claude Maheux 382-5038.

Signalons aussi que le côté culturel ne sera pas négligé lors du Festival, avec la présentation de la pièce des Coquillards "Old Orchard... connaît pas", le samedi à 20h00. Un souper canadien sera servi dimanche.

Notons au passage quelques autres activités: les tournois de balle-molle et de tennis (début samedi), un bingo (jeudi) et bien sûr, l'exposition commerciale et artisanale locale. La soirée de vendredi soir sera consacrée à la présentation des trois duchesses (Claire Busque, Louise Maheux et Gisèle Poulin. L'une d'entre elles sera couronnée reine le dimanche soir, lors de la dernière soirée du festival.

Comme son nom l'indique, ce festival est organisé par le Club Optimiste de St-Martin.

LEGARÉ
ÉPARGNE
HITACHI $$$
RADIO STÉRÉO
AM-FM cassette $199.95
TÉLÉCOULEUR 20"
LUMINAR 20 (livré) $649
SYSTÈME haute-fidélité
Dyna Harmony 70 watts/canal (livré) $799
Vous voulez de la qualité?
Exigez HITACHI
Possibilité de crédit
11775, 1ere Avenue, Ville St-Georges, Bce
228-2652 — 228-5203

St-Victor

Taxes en retard

par Jacques Légaré

Encore 15% des taxes foncières de l'année 1981 n'ont pas été perçues à St-Victor, ce qui représente une somme de 30 000$. Face à cette situation, le conseil municipal du Village de St-Victor a autorisé son secrétaire municipal à entreprendre les démarches nécessaires pour que la municipalité soit payée.

C'est lors de l'assemblée régulière du conseil municipal, qui avait lieu le 3 août dernier, que ce mandat a été donné au secrétaire municipal. Dans un premier temps, celui-ci enverra un autre compte de taxes aux retardataires. Au mois de novembre prochain, une liste des contribuables n'ayant pas encore payé sera remise au conseil municipal, qui décidera alors des mesures à prendre.

Le Village de St-Victor s'est engagé à payer 1000$ par année pour l'achat d'un terrain qui servira dans l'avenir aux Festivités western de St-Victor. Le terrain appartiendra à l'organisation des Festivités, malgré le fait que le Village participe au paiement. Si l'organisation des Festivités devait cependant tomber pour une raison ou pour une autre, le terrain reviendrait à la municipalité, qui terminerait les paiements (la municipalité de la Paroisse de St-Victor devrait aussi faire partie de l'entente, conjointement avec le village).

La municipalité a voté une motion de remerciement à son garde-feu, M. Gaétan Poulin, pour l'excellent travail qu'il accomplit. Celui-ci est en même temps chef-pompier.

Signalons enfin que le Village de St-Victor a reçu du ministère de la Voirie et des Travaux publics une subvention de 8 000$ pour effectuer des travaux d'asphaltage.

Hôpital de Beauceville

Rencontre avec le sous-ministre lundi prochain

[LPC] Le conseil d'administration de l'Hôpital St-Joseph de Beauceville rencontrera lundi prochain le sous-ministre adjoint aux programmes de santé du ministère des Affaires Sociales, M. Réjean Cantin, afin de discuter du contenu du document soumis en juillet dernier par l'Hôpital de Beauceville sur le partage des soins hospitaliers à être dispensés dans la région de la Beauce.

Cette rencontre a été organisée par le député de Beauce-nord, M. Adrien Ouellette. M. Ouellette assistera aux discussions qui auront lieu à l'Hôpital de Beauceville.

Bien que les discussions se feront à huis clos, il est fort possible que nous soyons informés lundi prochain de la teneur de celles-ci, après la rencontre.

Un porte-parole du député Ouellette a fait savoir qu'on ne s'attend pas à ce que M. Cantin fasse connaître lundi prochain la position du ministère dans ce dossier. "Il vient se faire expliquer sur place le document" nous a-t-on indiqué.

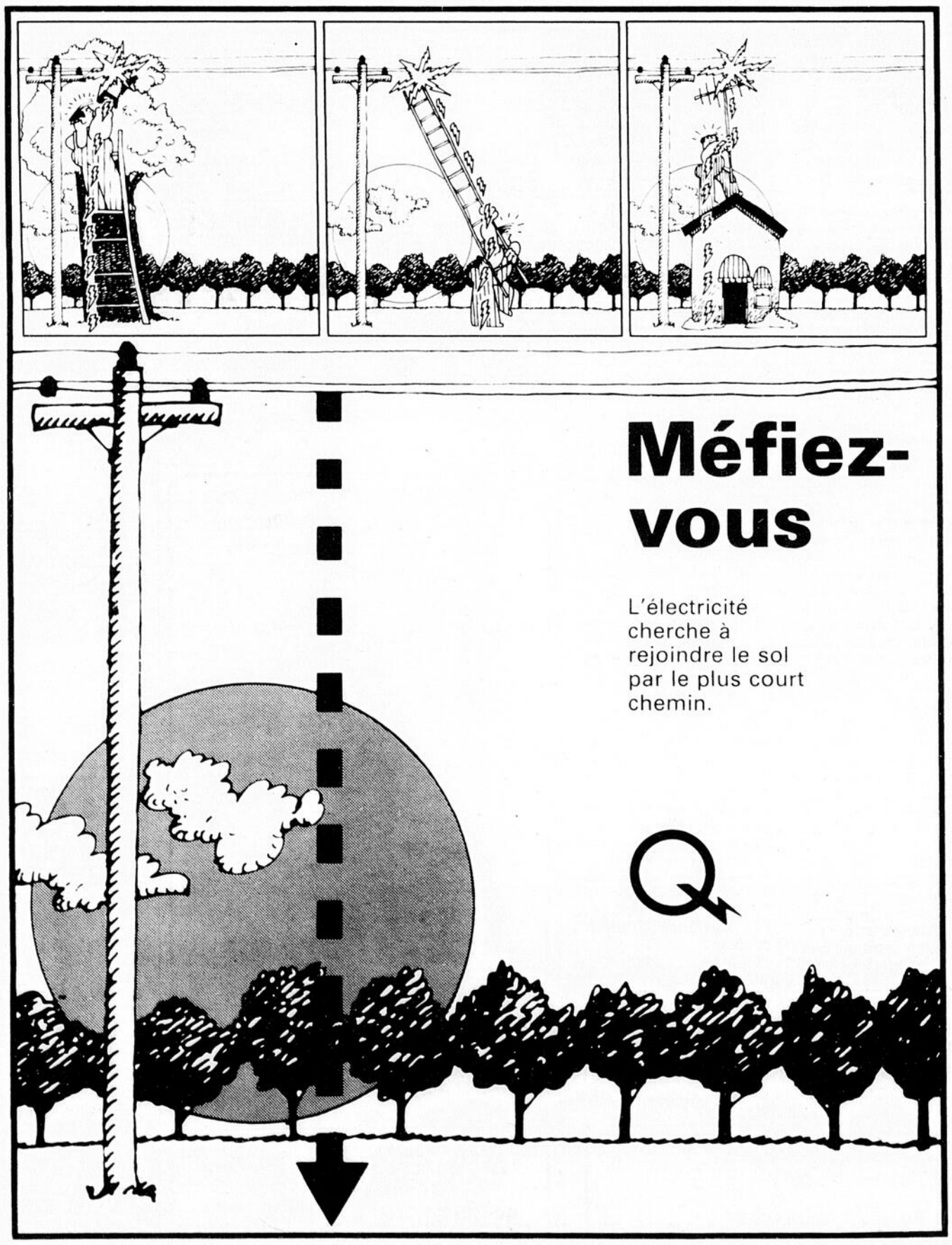

St-Aurélie

Un Festival sous la pluie

Charles-Edouard Parent

C'est par un demi-succès que s'est soldé le Festival du Bûcheron qui se tenait à Sainte-Aurélie en fin de semaine dernière à cause de la pluie qui est venue détremper le terrain limitant le nombre de spectateurs et déplaçant quelques activités. Toutefois malgré cet imporet contre-temps de la et de la température assez froide, les gens furent nombreux à venir encourager et même à participer à ces trois jours de festivités et d'exposition. On peut parler de demi-succès parce que l'objectif visé par les organisateurs de faire plus que l'an dernier ne s'est pas réalisé justement à cause de cette pluie; toutefois les organisateurs ont montré un sens de l'adaptation assez poussé et ils ont pu réaliser à peu près toutes les activités prévues au programme. Un autre facteur qui n'a guère aidé fut les recherches entreprises pour retrouver une dame de Sainte-Aurélie perdue dans la forêt depuis deux jours, recherches qui ont attiré plusieurs visiteurs de même que leur famille. L'Exposition au Palais des Sports de St-Georges en même temps a aussi drainé quelques spectateurs et participants de même que les manifestations qui se déroulaient à St-Prosper au cours des mêmes journées.

Une activité très appréciée et qui sera sûrement reprise l'an prochain est celle de l'abattage de billots. Tout au long de cette compétition, les gens se sont pressés le long des cordages et les applaudissements étaient nombreux si l'on frôlait la tige de fer. Le bûcheron devait faire une entaille selon la norme, scier l'arbre sur son demi-diamètre et le faire tomber sur la tige plantée en contrôlant sa direction. Il y avait des points pour la proximité de la tige, l'habillement, le démarrage de la scie, l'utilisation du coin ou levier, le retrait lorsque l'arbre tombe, l'encoche, la charnière et le trait d'abattage. On avait mesuré auparavant certains critères de protection et de sécurité comme aussi le bruit qui doit demeurer inférieur à 115 décibels.

Les vainqueurs de cette compétition nouvelle et intéressante sont: Médaille d'Or: Félix Létourneau, Médaille d'Argent: Renald Gilbert et Médaille de Bronze: Gaston Gilbert et Jacques Gilbert, ex-aequo. Puis les vainqueurs par équipe sont: l'équipe de John Breaky Inc, composée de Claude Poulin, Vianney Bolduc et Félix Létourneau. Cette équipe se mérite donc la Coupe Forestière Chaudière qui leur est remise par M. Gérard Bélanger. A noter que les médailles et la coupe sont un don un Comité régional Chaudière de l'Assocation de Sécurité des Industriels Forestiers du Québec Inc.

Au cours de ce même après-midi, les exposants de machinerie forestière donnaient une démonstration du fonctionnement de leur équipement aux nombreuses personnes qui entouraient l'estrade aménagé pour la circonstance au centre du terrain. C'est ainsi que les visiteurs ont pu admirer la machinerie de Forano, de la distribution Bourbeau, de Fédéral Equipement, de Hewitt Equipement, de Entreprises F-4 Dion Inc., de Ferland & Bégin Ltée, les magnifiques camions du Garage Redmond, les tracteurs de Co-Op de St-Prosper, les renommés outils de professionnels Snap-On, etc... Plusieurs exposants s'étaient aussi monté des kiosques à l'intérieur de l'école et les gens pouvaient y circuler librement. Des tirages faisaient aussi de nombreux gagnants à toutes les heures.

La pièce de théâtre "L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc attirait plus de 500 personnes le samedi soir pour être un véritable succès. Et dimanche, on s'organisait dans la grande tente pour compétitionner au godendard, au sciotte à cause de la pluie qui tombait à l'extérieur. Le souper de "steak sur le grill" restaurait les estomacs creux et redonnait des forces pour terminer ce festival en beauté par la soirée de danse. N'eût été du facteur pluie, le festival du bûcheron aurait atteint un plein succès.

Malgré la température, le Festival du Bûcheron a été un succès.

On a profité de cette fête pour donner des démonstrations de machinerie forestière.

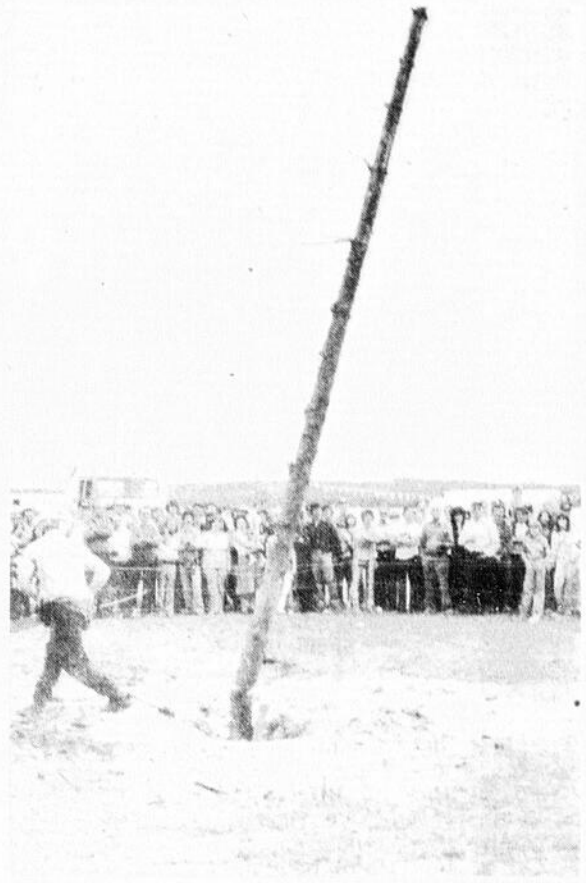

Le concours d'abattage a été fort populaire.

ERRATUM

Nos lecteurs sont priés de prendre note que contrairement à ce que nous avions indiqué la semaine dernière, le Clown La Varicelle n'a rien à voir avec le Séminaire de St-Georges. Nos excuses.

Isolation
J.M. THERRIEN INC.
715, 12e Rue, ST-GEORGES-OUEST — 228-5438
POUR TOUT GENRE D'ISOLATION
• LAINE MINÉRALE EN VRAC DE 1ère QUALITÉ
• ESTIMATION GRATUITE
15 ans d'expérience dans la construction
PEU IMPORTE L'ÂGE DE VOTRE BÂTISSE, POUR UN SERVICE RAPIDE
TRAVAUX EXECUTES PAR M. THERRIEN LUI-MEME

CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
Une seule journée d'opération dans des conditions normales avec la puissante machine
ROTARY
toujours disponible

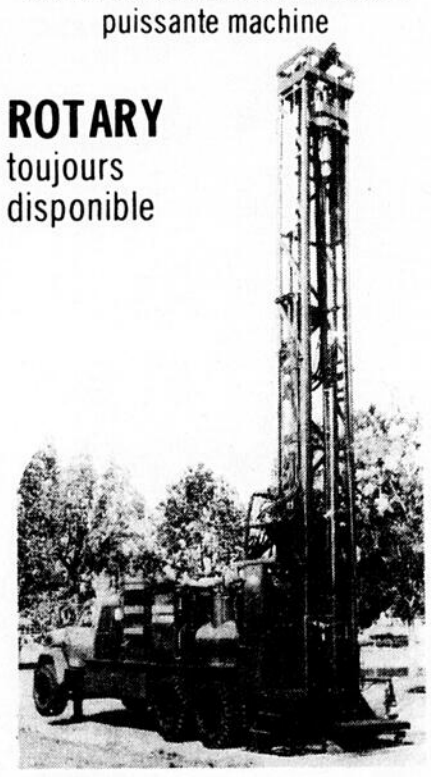

Puits artésiens de 6 à 8 pouces
ROLAND GARANT INC.
ST-ZACHARIE
593-2691 Chalet: 593-6192

LE VRAI SPECIALISTE POUR TOUS GENRES D'EXCAVATIONS...
Nous avons un très bon équipement pour:
A — SPÉCIALITÉS: CREUSAGE DE SOUS-SOL
B — VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
C — FINITION DE PARTERRE — VENTE DE GRAVIER
D — TUF — TERRE DE REMPLISSAGE

Backhoes Bulldozers
ANDRÉ BOUCHER ENR.
ENTREPRENEUR EN EXCAVATION
8990, 37e Avenue, Ville St-Georges, Beauce 228-4460

TEL.: (418) 228-2751
Nouveau service professionnel
Clinique de Physiothérapie "Le Beauceron"
François Leblond (pht. prop.)
Guy-Paul Côté (prop.)
Lyne S. Leblond (pht.)
11145, 7ième AVE., ST-GEORGES EST.
BEAUCE, P.Q. G5Y 5C4

VENTE DE LIQUIDATION

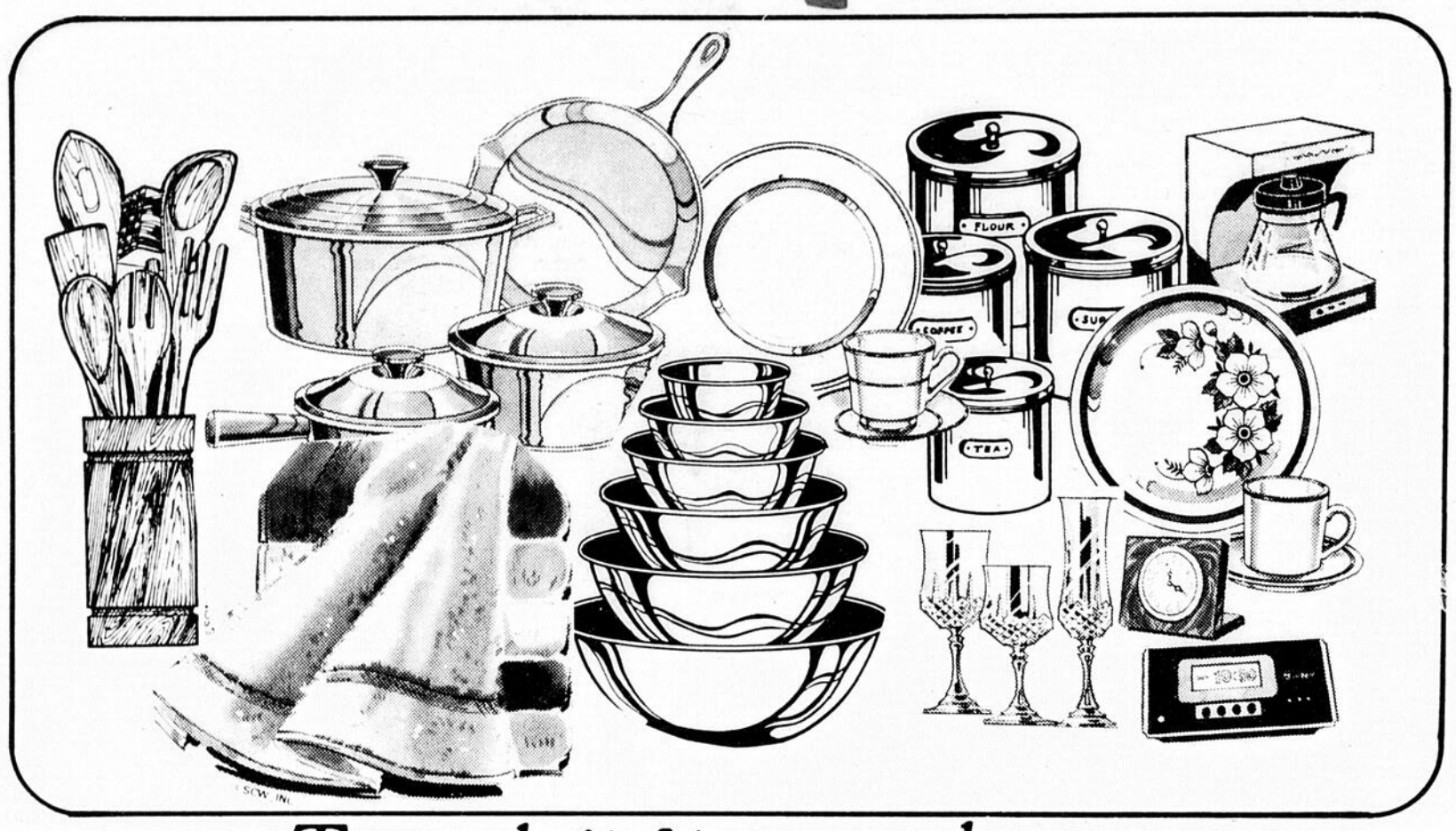

Tout doit être vendu . . .

Une occasion **UNIC** *de profiter de réductions allant jusqu'à* **50%** *sur certains items.*

Vente d'équipement d'hôtellerie et de restaurant

À PRIX DE DÉBARRAS

- Ameublement de bureau
- Couteaux
- Acc. électriques
- Batteries de cuisine
- Vaisselle
- Coutellerie
- Stéréos (systèmes de son)
- Trousseau complet
- Accessoires de cuisine
- Verrerie
- Lingerie
- Aspirateurs central et portatif
- Coffre en cèdre
- Cadeaux
- Etc.

Equipement UNIC Enr.

12780, 1ère Avenue, St-Georges — 228-4786 - 228-2471

Autoroute

Suggestion intéressante du CDC (H.Mathieu)

[LPC] Le député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale, Me Hermann Mathieu, trouve intéressante la suggestion du Conseil de développement de la Chaudière de faire inclure dans une entente cadre Canada-Québec le prolongement de l'autoroute de la Beauce sur deux voies.

"Cette avenue doit être explorer complètement. Cette suggestion doit se concrétiser, si cela est possible" nous a-t-il déclaré vendredi dernier.

M. Mathieu a de plus indiqué qu'il avait fait parvenir une lettre au ministre des Transports du Québec Michel Clair et au ministre de l'Expansion Economique Régionale Pierre De Bané pour appuyer le CEC dans ses démarches.

La suggestion du CDC permettrait la construction de l'aurotoure sur deux voies entre Ste-Marie et St-Georges à un coût moindre que la construction sur une seule voie, le projet actuel étant entièrement défrayé par le gouvernement du Québec.

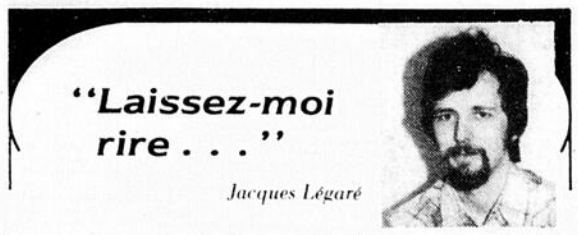

Un Homme-éléphant, çà trompe énormément

Connaissez-vous l'Homme-éléphant? Si vous n'en avez jamais entendu parler, ne lisez pas la suite de cette chronique (les autres vous saurez pourquoi tantôt), et allez voir votre médecin pour savoir si vous n'êtes pas dans le coma (çà prend quasiment çà pour n'avoir pas eu connaissance de la publicité tapageuse que l'on fait sur la venue de ce film).

En deux mots, il s'agit d'un être difforme qui vivait en Angleterre au début du siècle et qui a été utilisé durant les quatre cinqième de son existence comme attraction de foire.

Je n'ai jamais vu le film, mais je suis certain que c'est un chef-d'oeuvre. En effet, c'est un tour de force de réaliser une oeuvre qui, pour dénoncer l'exploitation des difformités d'un être humain, fait payer le gros prix à des gens qui veulent justement pouvoir "admirer" une reproduction exacte de ces difformités. Le fait qu'il ait déjà existé ne fait qu'ajouter au "fun".

J'entend d'ici les cris offusqués de tous ceux qui disent aller voir le film simplement pour mieux comprendre et pour sympathiser avec cet éléphant sans défenses. Ben voyons donc! Niaisez-moi pas là! Cà me fait penser à ceux qui lisent les Playboys pour les articles qu'il y a dedans ou qui vont aux danseuses à gogo "juste pour voir la réaction des gens". (S'il fallait croire tout le monde, tous les clients se regarderaient entre eux et personne ne regarderait les danseuses). J'ai déjà vu aussi un livre qui "dénonçait" la violence au hockey et dans lequel on retrouvait une cinquantaine de photos des plus sanglantes. Je n'ai connu personne qui ait lu le texte, mais plusieurs qui l'ont feuilleté.

Remarquez-bien que je ne dis pas que le film ne porte pas à comprendre la situation de John Merrick (l'homme-éléphant), mais je ne pense pas que ce soit celà qui attire les gens dans la salle. C'est un peu la même chose avec les articles du Playboy...

Et le pire dans tout çà est que ceux qui ne savaient rien de l'histoire auront probablement été incités par ma chronique à aller voir ce film. Mais ce qui est encore pire, c'est que moi aussi à ma façon, j'ai exploité l'Homme-éléphant, en m'en servant pour intéresser les gens à ma chronique. La vie est quand-même pas drôle hein!

COURS PRIVÉS

TRESSES: françaises, anglaises, renversées, Bo Dereck, au 45

PANIER: chapeau, palette, couronne

*ARTISTIQUE * FILET * CHIGNON*
*TORSADE * VAGUES*

Recyclage en parmanente, coupe et rouleau, etc., etc....

Inscription: du 12 août au 1er sept.
Début des cours: 14 septembre
du lundi au mercredi

POUR PLUS D'INFORMATION: **228-7327**

Clef de Sol

De la tendresse et de l'humour

par Jacques Légaré

C'est un spectacle à la fois poétique et humoristique qui nous est offert par le duo "Plus qu'hier... moins que demain". Les deux chanteuses se produiront à la Clef de Sol vendredi et samedi prochains (14 et 15 août), à 9h30.

Leur spectacle est une suite de chansons, de poésies et de dialogues qui traitent avec humour des différentes perceptions que l'on peut avoir de l'amour.

Claire Crevier et Jocelyne Corbeil, deux filles de Québec, forment ce groupe. Il y a déjà trois ans qu'elles travaillent ensemble. L'une d'elle (Claire) s'est produite au Baranba, il y a deux ans. Elles font toutes les deux partie des Folles alliées, un groupe qui fait de la chanson, des revues, du théâtre, etc.

C'est un tout nouveau tour de chant qu'elles nous interprèteront en fin de semaine. En fait, ce spectacle est la première occasion où Jocelyne et Claire montent un spectacle à deux. Plusieurs des chansons qu'elles interprèteront sont de Claire Crevier. Les deux artistes jouissent d'une bonne expérience dans le domaine de la chanson et du spectacle.

Jocelyne Corbeil et Claire Crevier, pour découvrir le côté parfois comique de l'amour.

La Guadeloupe

Citoyens mis en demeure de payer

[J.L.] Après avoir patienté près d'un an, la municipalité de La Guadeloupe a mis en demeure plusieurs propriétaires de maisons et de terrains de la 19ième avenue de payer le tuyau de l'égout sanitaire qui passe en face de chez-eux. A défaut de payer, ces citoyens pourraient se voir couper le service d'aqueduc.

Cette décision a été prise par la municipalité lors de la séance régulière du conseil municipal du 3 août dernier. Le compte qui a été envoyé aux propriétaires ne couvre que les frais d'achat du tuyau de l'égout sanitaire. Pour le nouveau développement, ce montant s'élève à 5 000$ alors que l'ensemble des travaux effectués représente un total de 22 000$. Les premiers comptes envoyés par la municipalité aux propriétaires datent de novembre 1980.

Il semble cependant que le problème soit en train de se régler. Nous apprenions en effet lundi dernier que quelques propriétaires ont payé leur compte. Sur le coup, ceux-ci auraient cru qu'ils avaient affaire à une taxe de secteur, alors que tous les citoyens qui se construisent à La Guadeloupe ont à payer le coût du tuyau d'égout sanitaire qui passe en face de leur terrain.

Par ailleurs, le conseil a autorisé le secrétaire municipal à renouveler le bail de location avec la S.A.Q. pour une période de cinq ans. L'entente ne sera cependant pas conclue avant qu'on se soit mis d'accord sur certaines réparations à effectuer sur le terrain. Le bail est échu depuis le premier novembre 1980.

REVENU QUÉBEC

À L'ACTION

La fin du conflit postal apparaissant imminente, Revenu Québec prend de nouvelles mesures pour servir le public et les entreprises.

REVENU QUÉBEC EFFECTUE DES REMBOURSEMENTS D'IMPÔT

Le ministère a déjà distribué, par l'entremise de ses bureaux, des chèques de remboursement d'impôt à plusieurs centaines de milliers de contribuables québécois.

Au 1er août, 335,000 chèques de remboursement d'une valeur totale de 87,394,000 dollars n'avaient pas été réclamés. Afin que ces chèques puissent vous être livrés dès le rétablissement du service postal, Revenu Québec entreprend immédiatement les opérations d'expédition requises.

Vu que ces chèques sont en voie d'expédition par la poste, ils ne peuvent plus être obtenus dans les divers bureaux du ministère. **Les contribuables visés recevront ces chèques à domicile par courrier dans les meilleurs délais.**

REVENU QUÉBEC PERÇOIT DES TAXES ET DE L'IMPÔT

Les particuliers, les entreprises et les mandataires qui doivent effectuer des remises de taxes ou d'impôt au ministère continueront, d'ici la reprise du service postal, de **le faire par l'entremise des banques, des Caisses populaires et des bureaux de Revenu Québec.**

A compter de mercredi, le 12 août, les banques, les caisses et les bureaux du Revenu auront en main **une formule de remise temporaire qui pourra être utilisée, quelle que soit la nature de la remise ou du paiement.**

Cette formule a été conçue, entre autres fins, pour faciliter la tâche des mandataires qui doivent remettre au ministère, au plus tard le 15 août, le montant des taxes perçues et de l'impôt retenu à la source durant le mois de juillet.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec:

REVENU QUÉBEC

SERVICE AU PUBLIC ET AUX ENTREPRISES

Sainte-Foy
3800, rue Marly
643-6150

Trois-Rivières
878, rue de Tonnancourt
379-5360

Rouyn
180, boul. Rideau
762-8155

Montréal
3, Complexe Desjardins
873-2611

Jonquière
50, boulevard Harvey
542-3526

Rimouski
337, rue Moreault
722-3572

Sherbrooke
112, rue Wellington sud
563-3034

Hull
17, rue Laurier
770-1768

Si vous devez utiliser l'interurbain, c'est gratuit. Faites le «0» (zéro) et demandez Zénith 6-6360.

Les à-côtés

de Louis-Pierre

Un faux nez...

Le prince Charles et Lady Diana le steak Spencer roucoulent toujours en voyage de noces, malgré les troubles que connaît toujours l'Irlande du Nord.

Comme l'on devait s'y attendre, le couple royal a reçu des milliers de cadeaux de noces. Je vous ai déjà indiqué que le Canada avait offert un ameublement complet de chambre à coucher, avec un lit à baldaquin.

Les journaux de samedi nous apprenait que le couple, ou plutôt le prince Charles, avait aussi reçu.. un faux nez!

Tu parles d'un cadeau. J'admets qu'un faux nez pourrait être utile à quelqu'un qui n'en a pas un gros, mais d'après les photos du prince que j'ai pu admirer, il n'est loin d'avoir besoin d'un faux nez, même pour l'Halloween...

Nez-en-moins, il pourra le prêter à son épouse, s'il trouve son appendice nasal trop peu important. Ou encore, il pourra le conserver précieusement pour le donner à son futur fils, si jamais il n'était doté que d'un tout petit nez.

La dépêche rapportait de plus qu'il leur restait environ 5000 cadeaux à développer. Gageons qu'ils y trouveront des fausses oreilles pour aller avec le faux nez. Là encore, je doute qu'il n'en ait jamais besoin...

Jusqu'à maintenant, des cadeaux tout aussi intéressants ont été reçus. Le couple possède maintenant des corneilles à papier, des boîtes de savon et des... pinces à linge. (Ils ne pourront même pas laver leur linge sale en famille!)

Mais pour être juste, il faut indiquer que des cadeaux un peu plus intéressants ont été reçus par Charles et Diana. Il parraît qu'ils ont reçu des saphirs et des diamants du prince héritier de la couronne saoudienne, trois pianos et une série de timbres poste britannique.

Mais j'y pense, j'ai oublié d'envoyer le mien! Il est vrai qu'il y avait la grève des postes, mais maintenant qu'elle est réglée, il va falloir que j'y pense sérieusement (hi! hi!)! Mais la question est: que vais-je expédier au futur Roi du Canada???

6552 personnes au congrès des Témoins

Une assistance de pointe de 6552 personnes a été enregistrée lors des séances finales de l'assemblée de district "La fidélité au Royaume" organisée par les Témoins de Jéhovah au Colisée.

L'orateur principal, M. S. Szostak, a discuté la question: "Les signes des temps -- Que signifient-ils pour vous?" M. Szostak a parlé des changements qui se font les signes avant-coureurs d'un sinistre orage à l'horizon. Cet orage, dit-il, c'est la guerre d'Har-Maguédon.

Au cours de son exposé, l'orateur cherchait à faire prendre conscience à ses auditeurs qu'Har-Maguédon ne sera pas le dernier conflit entre les nations, mais plutôt l'intervention de Dieu dans les affaires humaines dans une guerre dirigée par Dieu par l'entremise de son Fils, Jésus-Christ.

Parlant de cette génération critique, M. Szostak a déclaré qu'il n'y a pas eu de ralenti dans les désaccords qui ont opposé les nations depuis la Première Guerre mondiale en 1914. M. Szostak a précisé cependant que tout tend à démontrer que la vie sur la terre est en train de se dégrader, que les conditions vont de mal en pis et que la peur, la suspicion, le crime et la violence sont devenus monnaie courante en cette fin de siècle.

Le remède

M. Szostak a ajouté que malgré tous les avertissements et l'échec retentissant des gouvernements humains au cours des siècles, les hommes, bien faibles et imparfaits, s'obstinent avec arrogance à vouloir réaliser leurs projets.

"Mais cela ne durera pas très longtemps encore", de poursuivre l'orateur. "Ce changement radical sur la scène mondiale arrivera promptement, à un moment où la majorité des hommes ne l'attendront pas, car ils n'auront pas prêté attention à l'avertissement de la Bible".

Dans sa conclusion, M. Szostak a mis ses auditeurs en garde contre l'erreur de placer leur confiance dans les gouvernements politiques ou les organisations commerciales pour connaître un avenir assuré.

"Ne sommes-nous pas privilégiés de vivre à cette époque particulière?" a-t-il ajouté. "Nous discernons autour de nous les signes qui annoncent un changement imminent et radical. Nous sommes en mesure de comprendre que si Jéhovah s'est abstenu pendant un temps raisonnable d'intervenir contre la domination que les hommes égoïstes et les démons dépravés exerçaient sur les nations, c'est pour démontrer leur incapacité totale d'établir la paix et la propérité pour tous".

Avec insistance, M. Szostak a déclaré que, d'après les "signes des temps", nous savons qu'il n'y a plus de temps à perdre. "Il nous faut faire sans tarder les choses qui nous vaudront l'approbation de Dieu", a-t-il conclu.

SUPER DISCO MOBILE
Mariage
Réception
Soirée en tout genre
Evénements spéciaux
St-Georges Bce Bur. (418)228-950[illegible]
Res. (418)228-170[illegible]

Bolduc & Bolduc Enr.
ENTREPRENEUR EN FONDATION
Fondations complètes: résidentielles ou commerciales, ou seulement coffrage.
Plusieurs années d'expérience.
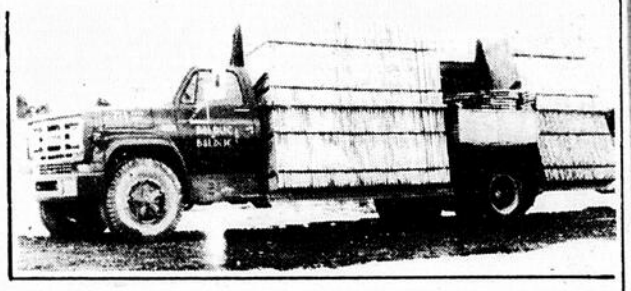
Des gars à consulter avant toute démarche!
Propriétaires:
Roland Bolduc
René Bolduc
Téls.:
774-9453
774-3189
BOLDUC & BOLDUC Enr. - Beauceville

Laurier Turcotte
Robert Gilbert
Paul Gilbert
Jacques Page-ci
PROGRÈS l'éclaireur
Consultez-nous . . . 228-8858

PUBLICITÉ
+ RÉPÉTITION
+ REPETITION
SUCCÈS!

Super Marché

ROGER RODRIGUE

IGA

Epicier licencié - Boucher - Service de livraison et de commande téléphonique: **228-2375.**
Spécialités: boeuf pour congélateur - poulet cuit sur broche (Rés.: 228-6381)

228-2375

2640, Boul. Dionne, St-Georges Ouest

BOISSON GAZEUSE COCA-COLA ..... btles 750 ml **6/$2.28**

PAINS I.G.A.
hot dog ou hamburger ..... pqt de 12 **78¢**

PATATES CHIPS
Dulac ..... 250 grammes **98¢**

JUS D'ORANGES SURGELÉ
Kent ..... 12 1/2 onces **79¢**

MARGARINE MOLLE
Lactantia ..... 1 livre **78¢**

VINAIGRE ALLEN ..... 4 litres **$1.59**

KETCHUP AUX TOMATES
Heinz ..... 32 onces **$1.49**

ASSOUPLISSANT POUR TISSUS
Boni ..... 3.6 litres **$1.39**

CAFÉ INSTANTANÉ
Maxwell House ..... 10 onces **$5.29**

CHEZ IGA BONI PRIX ON EST BIEN SERVIS.

JEUNES DINDES SURGELÉES
CATÉGORIE CANADA UTILITÉ
CHANTECLERC
6 A 10 LB

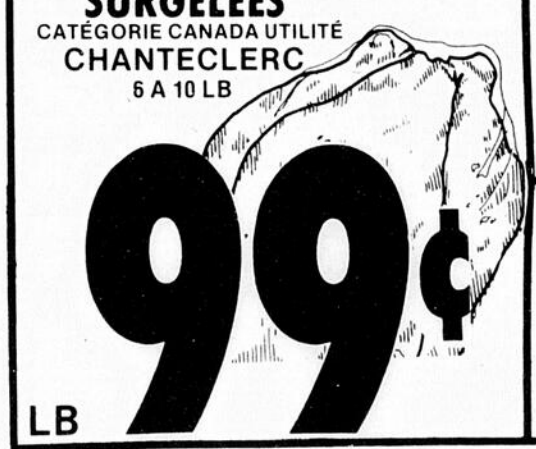

LB **99¢**

ÉPAULE DE PORC FUMÉE
GENRE PICNIC
MAPLE LEAF
LB **1.28**

CÔTELETTES DE PORC FRAIS
COUPE DU MILIEU
LB **1.98**

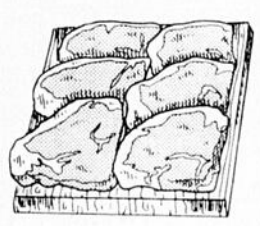

BANANES
GROS FRUITS

LB **27¢**

PRUNES
LARODA & SIMKA ROSA
DES ÉTATS-UNIS
CALIBRE GROS
GROSSEUR 4 X 4

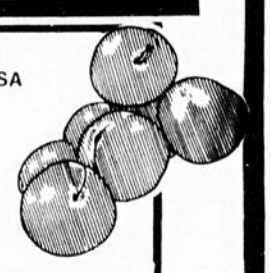

LB **49¢**

CELERI
DU QUÉBEC
CANADA NO 1
GROSSEUR 24

CH. **39¢**

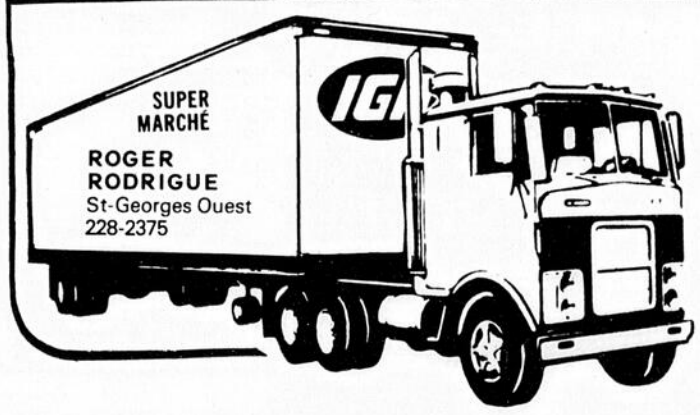

Nous avons une remorque de 45 pieds, réfrigérée, pour toutes les activités régionales.

Nos légumes sont plus frais car nous les cueillons directement sur le champs, car nous avons notre moyen de transport pour nous alimenter.

Boniprix IGA **PROFITEZ-EN!**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

À propos de...

Cha-Edouard Parent

On démolit la maison et le maire

Chacun connait maintenant les événements qui se sont passés la semaine dernière dans la municipalité de St-Prosper alors que le conseil municipal appliquait un jugement du juge St-Hilaire en date du 3 janvier 1980 qui ordonnait à la propriétaire, Mme Pauline Bouffard-Poulin de déménager sa maison sinon la municipalité avait le droit de la démolir. Après 19 mois d'attente, de délais, la maison est toujours en place et le conseil municipal décide de passer aux actes, et à la surprise générale, on démolit la maison.

Indignation, révolte! Le maire Camil Poulin est traité de tous les noms, est comparé à Hitler, est le tyran de St-Prosper. Toute la province s'indigne que le conseil municipal jette à la rue une pauvre veuve, que les policiers prêtent leur aide à un tel acte et on vient de partout pour vérifier les dires des médias d'information. On oublie malheureusement d'équilibrer les faits par la version de l'autre partie. Pourquoi un juge ordonne de déménager la maison, donc donne raison à la municipalité et que maintenant, cette même municipalité se voit devenir l'accusée?

La population de St-Prosper est-elle si naive, si niaise pour se laisser diriger par un seul homme pendant douze ans? Il est peut-être possible qu'il y ait des histoires de vengeances d'élection dans les gestes du maire mais les conseillers municipaux qui ont voté pour la démolition ont-ils aussi des vengeances contre cette famille? La décision s'est prise en pleine séance de conseil alors qu'il y eut proposition pour que la maison reste en place mais le vote fut contraire. Et on a fait ce qui n'aurait jamais du être fait: démolir la maison d'une veuve et de ses trois enfants. La perception de l'événement est très forte parce que justement c'est une veuve mais s'il s'agissait d'un couple, l'émotion serait beaucoup moindre.

Il y a toujours deux parties dans une chicane, deux versions qu'il est bon d'entendre. Le conseil municipal a franchi une limite qui n'aurait jamais dû être franchie mais ses membres, qu'ils soient pour ou contre, ont pris leur décision tout comme les membres de la famille Bouffard ont pris la leur quand ils ont construit et qu'ils ont maintenu leur maison à cet endroit. Les policiers qui sont venus aider à l'application de la loi ne faisaient que leur devoir et qui sait, ils étaient probablement aussi contre la démolition de cette maison. On oublie trop souvent que les gens agissent selon leur devoir ou selon leurs croyances parce que les conseillers ont prêté serment de toujours agir selon ce qu'ils croyaient être les meilleurs intérêts de la municipalité.

Il serait temps qu'on arrête de vilipender le maire, les conseillers, la Sûreté, les avocats et que la population prenne aussi ses responsabilités. Jeudi matin dernier, quand les membres de la famille Bouffard ont imploré les gens qui regardaient afin de se rendre protester auprès du maire Poulin, à peu près personne n'a accepté l'invitation et la maison n'était pas encore démolie. Combien de citoyens de St-Prosper et de la région ont appuyé la famille dans les marches de protestation de vendredi et de dimanches On jette les hauts cris mais on ne veut pas pendre position et descendre dans la rue. Qui osera maintenant accepter de telles responsabilités publiques? Qui osera se mettre au blanc pour toute une population?

Plusieurs reconnaitront cet édifice photographié en 1925. Il s'agit de la première chapelle de Notre-Dame de la Providence qui était alors située au 2e étage du magasin de Emile Roy. Les choses changent...

ISOLATION DE LA CHAUDIÈRE

Rte 108, Beauceville Ouest
Normand Toulouse, prop.
774-9247

Economisez l'énergie, et soyez bien au chaud!
Nous sommes à votre service pour l'isolation de votre commerce ou résidence.

Nous avons complété notre équipement en vous offrant le SPRAY-ON pour l'isolation de la cave au grenier.

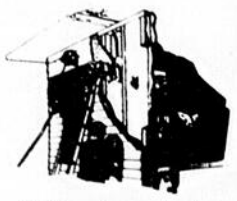

Procédé qui adhère pour bâtiments en bois, métal, ciment, camionnette, commerce, etc.

CELLULOSE-SPRAY-ON-LAINE MINÉRALE
Représentant pour St-Georges:
R. Larochelle, **228-4092**

Estimation gratuite - Financement si désiré.

Informez-vous si vous êtes admissibles aux octrois gouvernementaux pour résidence.

Editorial

ST-JOSEPH

Activités régionales

ST-LUDGER

St-Ephrem

St-Georges

ST-VICTOR

ST-COME

Informations

St-Leon

Horoscope

St-Evariste

ST-ZACHARIE

St-Gedéon

Au féminin

St-Martin

ST-JULES

St-Simon

Lettres ouvertes

ST-PROSPER

ST-HONORÉ

Agriculture

Jeux

Vallée-Jonction

St-Alfred

St-Benoit

Télévision

NOTRE-DAME DES PINS

Un monde à voir

STE-MARIE

La Guadeloupe

St-Jean

Festivités

St-Philibert

Ste-Aurelie

ST-BENJAMIN

STE-CLOTHILDE

St-Ludger

ST-RENÉ

COURCELLES

BEAUCEVILLE

Jiset juste!

Vous voulez vous renseigner

chaque semaine L'Éclaireur-Progrès offre une multitude d'informations sur tout pour tous!

Abonnez vous

228-8858

PROGRES l'éclaireur

PROGRES l'éclaireur

HEBDOS — LES HEBDOS RÉGIONAUX — ABC

HEBDOMADAIRE AU SERVICE DE LA RÉGION DEPUIS 70 ANS.
12625, 1e Avenue, St-Georges, C.P. 158
Tél.: 228-8858

D'ici le 31 mars 1982

Le MAS demande à l'Hôpital de St-Georges de couper 2,5% des dépenses

par Louis-Pierre Côté

Le ministère des Affaires sociales a fait parvenir au milieu de juillet à l'Hôpital Notre-Dame de Beauce un document dans lequel il lui demande de réduire les dépenses de l'ordre de 240 000$ d'ici le 31 mars 1982, soit 2,5% du budget prévu (9 560 000) des dépenses pour l'année financière 1981-1982.

Ce document précise le déficit anticipé au 31 mars prochain. A l'Hôpital Notre-Dame de Beauce, ce déficit srait de 2 203 820$, comparativement à un déficit estimé à 1 782 970$ pour l'année 1980-1981.

Ce document est du même type que ceux qu'ont reçu l'ensemble des hôpitaux de la région de Québec et de Montréal, expédié par le MAS dans le cadre des mesures de compression dubgétaire. L'Hôpital St-Joseph de Beauceville n'échappe pas non plus à la règle. Bien que nous n'ayons pu obtenir le document adressé à cet hôpital, nous avons appris que la coupure proposée serait du même ordre de grandeur que celle demandée pour l'Hôpital de St-Georges.

Plan de redressement

Tous les hôpitaux, y compris ceux de St-Georges et de Beauceville, doivent faire parvenir au plus tard le 31 septembre prochain un plan dit de redresssement dans lequel les conseils d'administration doivent faire savoir ce qu'ils entendent faire pour réduire leur budget des montants indiqués.

Le ministère propose une série de moyens pour réduire ce budget. Les hôpitaux devront ainsi:

- s'assurer d'un contrôle particulièrement serré sur toutes les dépenses non essentielles telles les frais de relations publiques, de représentations, etc.;
- réduire son temps supplémentaire de 25%;
- retrancher l'équivalent d'un poste administratif pour chaque tranche de 100 lits et plus;
- procéder à une évaluation sérieuse de son taux d'encadrement et y apporter les ajustements qui s'imposent.

Le ministère indique aussi que chaque centre hospitalier ne pourra, si sa fonction principale en est une de courte durée, remplacer plus de 50% de ses départs volontaires. Tant qu'aux mises à pied, elles devront se faire dans la stricte observance des conventions collectives pour les syndiqués et les syndicables non syndiqués et des règles régissant la politique des cadres en ce qui a trait à ces derniers.

Les plans soumis au ministère pourront comporter, tel qu'il le stipule, des demandes de fusion volontaire, de changements de vocation, des demandes portant sur la complémentarité et sur la mise en commun des services et des propositions de diminutions ou de cessations d'activités. Comme un plan de complémentarité a déjà été soumis par l'Hôpital de St-Georges et qu'il est maintenant écarté, le plan de redressement de cet hôpital ne saurait certes comprendre un tel plan.

D'un autre côté, le ministère n'acceptera aucun plan de redressement qui aura pour effet de réduire le volume observé en 1980-1981 des services des urgences, des soins prolongés et des soins de santé mentale.

Economie de ressources

Aux dires du directeur-général de l'Hôpital Notre-Dame de Beauce, M. Charles-Edouard Duval, le centre hospitalier de St-Georges ne pourra faire de miracles au chapître des coupures budgétaires.

"Nous sommes déjà en économie de ressources, ce qui signifie que nos dépenses sont moins élevées que la moyenne de celles des 24 hôpitaux de même catégorie que nous (de 100 à 199 lits)" nous dit-il.

Par ailleurs, M. Duval ne s'en fait pas trop avec le déficit projeté". Si le ministère des Affaires sociales appliquait sa directive de combler les déficits des hôpitaux en économie de ressources, il n'y aurait pas eu de déficits à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, depuis 4 ans, selon les rapports de performance fournis par le MAS".

Consommation des soins

D'un autre côté, M. Duval estime que des économies pourraient être réalisées si la population utilisatrice était plus raisonnable. Prenant l'exemple des urgences, M. Duval affirme qu'il y a abus de la population.

"Sans se tromper, je peux dire qu'il n'y a que 30% des urgences qui ne sont que de vraies urgences, et je suis très généreux. Souvent, sous prétexte qu'elles ne peuvent avoir de rendez-vous avec leur médecin, des personnes se présentent à l'urgence. D'autres profitent de leur magazinage à St-Georges pour venir consommer leur dose habituelle de soins hospitaliers" déplore-t-il. "Nous sommes rendus au bout de la corde".

Revenant au plan de redressement, M. Duval devait ajouter qu'une réunion a eu lieu lundi avec les cadres supérieurs et intermédiaires de l'Hôpital pour trouver des moyens de réduire les dépenses. D'autres rencontres auront lieu un peu plus tard avec tous les médecins et les employés de l'Hôpital, pour les sensibiliser à la situation précaire.

CAMBI

Bon espoir du côté de St-Benoît

par Louis-Pierre Côté

Les administrateurs de la Corporation ambulancière de Beauce Inc. (CAMBI) ont bon espoir de voir la municipalité de St-Benoit participer financièrement à l'organisme de transport ambulancier à but non-lucratif.

C'est ce que nous a affirmé le gérant de CAMBI, M. Pierre Paquet, après que des membres du conseil d'administration de l'organisme et lui-même aient rencontré le conseil municipal de St-Benoit lundi le 3 août dernier.

Le président de CAMBI, Me Jean-Rock Poulin, un administrateur, M. Guy-Paul Côté et M. Paquet ont profité de l'occasion pour déposer les résolutions de chacune des 13 municipalités de la zone de St-Georges, demandant à la corporation municipale de St-Benoit de revenir sur sa décision de ne pas participer financièrement à CAMBI. M. Paquet nous a fait part qu'ils avaient été très bien reçus et qu'il estimait que St-Benoit reviendra sur sa décision.

Cette participation de la municipalité signifierait une entrée de fonds pour CAMBI de l'ordre de 1 300$ par année au taux actuel de 1,25$ per capita.

On sait que le secteur de St-Benoit fait partie de la zone desservie par la Corporation ambulancière de Beauce et que celle-ci est tenue de s'y rendre en tout temps.

La réponse définitive du conseil de St-Benoit devrait être connue lors d'une prochaine réunion.

Prolongation au Bois des amoureux

Une semaine de plus pour voir la comédie "Au nom du père et du fils...".

Le Théâtre d'été "Au bois des Amoureux" de Beauceville est heureux de vous présenter pour une semaine supplémentaire, le spectacle du Théâtre de La Combine "Au nom du père et du fils..." soit du mercredi 12 août au dimanche 16 août, à 20h30. La 3ième production, "Format Familial" du Théâtre Repère sera présentée du 19 août au 30 août, prenez-en donc bien note.

Les détenteurs de billets de saison sont priés de se hâter de réserver aux no. 774-5154 ou 774-9800. Des billets sont aussi en vente au guichet du théâtre "Au bois des Amoureux" à partir de 19h30 les jours de représentations.

Saint-Honoré

St-Jean de la Lande

Pèlerinage à Notre-Dame du Cap le 20 août pour St-Jean-de-la-Lande et St-Honoré. S'adresser au numéros de téléphone 228-5751 ou 485-6828.

ISOLATION JACQUES ET FRERES INC

Mousse

cellulose uréthane soufflé

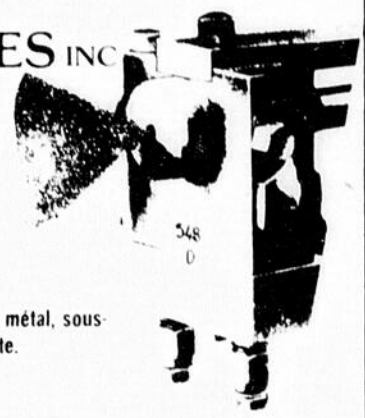

RECOUVREMENT ET PEINTURE UNIFUGE

Procédé très bon pour isoler bâtiments en bois ou en métal, sous-sol, résidence, commerce, chambre froide et camionnette.

ESTIMATION GRATUITE

ST-GEORGES, Beauce-Sud Tél.: 228-1537
ST-PROSPER, Beauce-Sud Tél.: 594-8556

ECOULEMENT DES VOITURES "81"

Aucune offre raisonnable n'est refusée sur tous les modèles neufs 1981

11—PHOENIX	1—LE SABRE
1—FIREBIRD	1—PARK AVENUE
3—PARISIENNE	6—SKYLARK
1—LAURENTIEN	6—CENTURY
5—ACADIAN	1—REGAL
1—J-2000	3—VAN
7—LEMANS	1—4 X 4
5—G. LEMANS	9—GMC
1—G. LEMANS Safari	1—CREW CAB
4—GAND PRIX	2—T 1000

Aussi un très beau choix de voitures usagées portant une garantie

— Financement au taux bancaire
— Immatriculation sur place
— Plan de protection continu

Prix Garantis
Pièces GM Garanties
Service Garanti

Voyez nos vendeurs...
• JEAN-MARC PARENT 228-2322
• ROBERT ROY 228-9596
• FERNANDO VEILLEUX 228-4245
• ROBERT LÉVESQUE 228-7288

J.W. MORIN AUTO INC.
11725, 2e AVENUE, ST-GEORGES-EST — 228-8801
"POURQUOI CHERCHER AILLEURS... LA MAISON MÈRE C'EST LA MEILLEURE!"

FONDATIONS

Pour tous genres de fondations. Adressez-vous à de vrais spécialistes.

Les Constructions JG BAILLARGEON INC.
Spécialité en coffrage
St-Benoit Bce. Pour estimation 228-4103 228-7557

METRO

LE BLITZ

Une autre grande offensive-éclair de Métro

Les meilleurs prix de votre maître épicier sur une foule de produits

PRIX BLITZ

RELISH SUCRÉE
HABITANT
cont. 500 ml

.98

PRIX HABITUEL 1.51
ÉPARGNEZ .53

PRIX BLITZ

MARGARINE DURE À L'HUILE DE MAÏS
(disponible au Québec seulement)
FLEISCHMANN
paquet 2 lb

1.88

PRIX HABITUEL 2.69
ÉPARGNEZ .81

PRIX BLITZ

PÂTES ALIMENTAIRES
spaghetti, spaghettini, macaroni coupé
LANCIA
cello 1 kg

.99

PRIX HABITUEL 1.67
ÉPARGNEZ .68

PRIX BLITZ

PAPIER HYGIÉNIQUE
blanc ou jaune,
CASHMERE
paquet 4 rouleaux

.88

PRIX HABITUEL 1.39
ÉPARGNEZ .51

PRIX BLITZ

CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
bocal 10 oz

4.88

PRIX HABITUEL 6.57
ÉPARGNEZ 1.69

PRIX BLITZ

VINAIGRE BLANC
CANADA
cont. 4 litres

1.38

PRIX HABITUEL 2.09
ÉPARGNEZ .71

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maitres épiciers Métro du lundi 10 août
Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.

On connaît not'monde!

Poulin & Frères
SUPER MARCHÉ
1000, 127ème [illegible] ST-GEORGES-EST

Les Fecteau INC.
SUPER MARCHÉ
305, 22e RUE, ST-GEORGES-OUEST

Odias

Poulin & Frères

SUPER MARCHÉ Udas Fecteau INC.

305, 22e RUE, ST-GEORGES-OUEST
228-2057

SUPER MARCHÉ
1000, 127ème R., ST-GEORGES-EST
228-6656

VIANDE AUX QUARTIERS POUR CONGÉLATEUR À PRIX SPÉCIAL

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS
HABITANT
cont. 14 oz
.39

EAU MINÉRALE
PERRIER
bouteille
695 ml
.88

GÂTEAUX
carrés feuilletés à la gelée
1 2 lune vanille ou chocolat caramel
VACHON
bte 6's
1.28
PRIX HABITUEL 1.79
ÉPARGNEZ .51

HUILE DE MAÏS
MAZOLA
cont. 1 litre
1.88
PRIX HABITUEL 2.47
ÉPARGNEZ .59

SAUCE AUX TOMATES
pour spaghetti
BRAVO
bte 28 oz
1.18

DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
bte
6 litres
3.99

CRISTAUX DE SAVEUR
saveurs variées
HAWAIIAN PUNCH
paquet
3 env.
71 g
1.09

FLOCONS DE JAMBON
MAPLE LEAF
bte 6.5 oz
1.48

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
DOWNY
cont.
3 litres
3.99

PRIX BLITZ
•LAITUE ICEBERG
Gr. 18
Culture du Québec
Cat. Canada no 1
ch. **.38**

PRIX BLITZ
*ROSBIF DE CÔTES CROISÉES
lb **1.58**

PRIX BLITZ
*ROSBIF DE PALETTE
coupe régulière
lb **1.18**

PRUNES ROUGES SIMKA ROSA
4 x 4
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1
lb **.49**

*BIFTECK DE CÔTE
lb **3.58**

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE
lb **1.98**

• La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans les cas de ces denrées, les maitres épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

NECTARINES
Gr. 70-72
Produit de la Californie
lb **.55**

• PIMENTS VERTS
Gros format
Produit du Canada
lb **.39**

*BIFTECK DE PALETTE
coupe régulière
(Bon pour B.B.Q.)
lb **1.38**

*COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

SAUCISSES PORC BOEUF
surgelées
BOEUF MÉRITE
lb **1.38**

JAMBON MIGNON DÉSOSSÉ
prêt-à-manger
MARQUE MAISON
2/3 livres
lb **2.58**

POMMES VERTES GRANNY SMITH
Gr. 125
Importées de l'Afrique du Sud
Cat. Canada de fantaisie
lb **.65**

ORANGES OUTSPAN (NAVEL)
Gr. 112
Produit de l'Afrique du Sud
douz. **1.69**

*ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ
lb **1.78**

SAUCISSON DE PEPPERONI
emballé sous vide
MARQUE MAISON
lb **2.28**

PAIN DE VIANDE DE PORC
morceau ou tranché
MARQUE MAISON
lb **1.98**

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE
2 livres
2.98

RAISIN VERT SANS PÉPIN
Produit de la Californie
Cat. Canada no 1
lb **.99**

CAROTTES
Culture du Québec
Cat. Canada no 1
5 lb **1.29**

*BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ
lb **2.28**

VIANDES CUITES TRANCHÉES
au choix
(simili poulet, viande olive, macaroni fromage, saucisson de bologne)
HYGRADE
175 g
.98

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou ciré tranché
MAPLE LEAF
375 g
1.78

BOEUF FUMÉ
tranché
HYGRADE
4 enveloppes de 57 g
2.48

JARDINIÈRES SUSPENDUES
Glaces couleurs assorties
Pots de 10 po.
ch. **9.95**

*ROSBIF DE CÔTE AVEC OS DE DOS
lb **3.38**

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE SANS COUENNE
tranché
MAPLE LEAF
500 g
2.08

CRETONS
BILOPAGE
283 g
1.98

JAMBON CUIT
tranché
HYGRADE
175 g
1.68

PÂTÉ AU SAUMON
surgelé
BILOPAGE
450 g
2.28

SAUCISSES FUMÉES
SILHOUETTE
1 livre
1.58

au samedi 15 août 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

METRO

Agriculture

Pour les producteurs de porcs en difficulté

Québec — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, a annoncé aujourd'hui quatre nouvelles mesures en faveur des productions de porcs du Québec touchant d'une part les modalités d'application du crédit spécial qui leur a été offert l'an dernier et, d'autre part, la date limite d'inscription au nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus mis à la disposition des productions de porcs d'engraissement.

Il s'agit des points suivants:

—Report de la tranche de remboursement qui devait être effectuée le 1er septembre 1981 en regard des prêts spéciaux consentis l'an dernier aux producteurs de porcs avant la date limite du 1er mars 1985;

—Le Gouvernement du Québec remboursera la totalité des intérêts payables par les emprunteurs sur leurs prêts spéciaux pour la période de six mois allant du 1er mars au 31 août 1981;

—Pour les producteurs qui en démontreront le besoin, l'Office pourra émettre un certificat autorisant un emprunt auprès d'un prêteur autorisé pour un montant pouvant atteindre le tiers du montant effectivement emprunté dans le cadre du crédit spécial de l'an dernier. Les personnes intéressées devront formuler leur demande entre le 1er juillet et le 15 août prochain et ils auront jusqu'au 30 septembre pour contracter leur nouvel emprunt. En tenant compte de la limite du 1 3 et des maximum imposés au crédit spécial de l'an dernier, les nouveaux emprunts ne pourront dépasser les montants suivants:
pour les producteurs de porcelets: 8 300$
pour les finisseurs indépendants 20 000$
pour les producteurs de porcelets intégrés 2 700$
pour les finisseurs intégrés 6 700$

—Report de la date limite d'inscription au régime d'assurance-stabilisation des revenus des éleveurs de porcs d'engraissement du 15 juin au 1er août 1981;

Le but poursuivi par ces différentes mesures est de donner aux producteurs les plus en difficulté le répit de quelques mois dont il ont absolument besoin d'ici à ce que la reprise du marché prévue pour bientôt fasse sentir ses effets. De plus, plusieurs de ces producteurs ont besoin de temps et d'argent pour pouvoir adhérer au régime d'assurance-stabilisation des revenus dans le secteur du porc d'engraissement.

Enfin, même la décision récente de la Commission canadienne de stabilisation des prix agricoles de verser une compensation de 8,96$ par porc mis en marché au cours de la période allant du 1 avril 1980 au 31 mars 1981 ne règle pas les problèmes immédiats de liquidité que rencontrent certains éleveurs puisqu'il s'écoule toujours plusieurs mois entre l'annonce de la décision de la Commission fédérale de stabilisation et les paiements effectifs aux bénéficiaires.

Selon monsieur Garon, il fallait trouver un mode d'intervention assez spécifique pour rejoindre seulement les producteurs qui en ont véritablement besoin et, en même temps, éviter de donner prise à une réduction de l'aide fédérale comme cela arrivera dans le cas de plusieurs provinces.

Au niveau du crédit, on a donc retenu comme base d'intervention la sélection faite l'an dernier par l'Office du crédit agricole dans le cadre de la loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours des périodes critiques. L'analyse des 1 136 demandes formulées alors avait permis de retenir 936 demandes, dont 44 ont été par la suite retirées par les requérants. Les 892 producteurs concernés nont emprunté 21,8$ millions. Ils représentent respectivement 38% de la production totale de porcelet et 31% de celle du porc d'engraissement.

Selon monsieur Garon, tous les observateurs se sont entendus pour reconnaitre que, dans les circonstances, cette mesure a parfaitement bien rencontré ses objectifs en permettant d'éviter des faillites en série chez les producteurs les plus vulnérables sans alourdir inutilement le crédit de ceux qui n'en avaient pas besoin.

En raison du maintien de bas prix plus longtemps que prévu la même approche s'impose encore et c'est pourquoi les mesures touchant le crédit spécial annoncées aujourd'hui par monsieur Garon s'adressent uniquement aux personnes qui détiennent déjà des prêts spéciaux. Dans le cas des prêts supplémentaires, l'emprunteur devra de plus démontrer un besoin évident de liquidité et la viabilité de son entreprise.

Des mesures complétaires

Lors de l'annonce de la compensation de 8,96$ par porc mis en marché entre le 1er avril 1980 et le 31 mars 1981, le ministre fédéral de l'Agriculture, monsieur Eugène Whelan a précisé que "les paiements de stabilisation du prix du porc versés par les gouvernements provinciaux seront déduits du montant qu'un producteur peut obtenir du gouvernement fédéral".

Il fallait donc trouver un mode d'intervention complémentaire autre que des subventions directes pouvant être assimilées à des paiements de stabilisation faute de quoi le résultat net aurait été une économie de plusieurs millions pour le fédéral et des dépenses supplémentaires équivalentes pour le Québec sans que les producteurs touchent un sou de plus.

En décidant d'aider les producteurs vraiment en difficulté par le biais d'un financement supplémentaire et de paiements d'intérêts, le gouvernement du Québec a évité cette difficulté tout en répondant aux besoins véritables de ses éleveurs.

Pour l'année en cours, l'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de porcs d'engraissement et celle déjà en place depuis trois ans au niveau des producteurs de porcelets permettent de garantir aux éleveurs leur coût de production et une rénumération pour leur travail équivalant à 70% du salaire d'un ouvrier spécialisé.

Cette approche tien compte des particularités québécoises, c'est-à-dire des méthodes et des coûts de production différents des autres provinces, contrairement à la stabilisation des prix du gouvernement fédéral qui intervient sur la même base partout, soit en garantissant 90% de la moyenne des prix du marché au cours des cinq années précédentes.

Dans une perspective à moyen et long terme, il ne fait pas de doute que le système québécois offre un niveau de protection plus élevé puisqu'il tient compte de l'évolution des coûts de production.

Monsieur Garon dit souhaiter que les éleveurs de porcs d'engraissement profitent du délai supplémentaire qui leur est accordé pour adhérer massivement au nouveau régime d'assurance-stabilisation. Les mesures annoncées aujourd'hui ont un caractère provisoire en ce sens qu'elles visent uniquement à combler la période transistoire d'ici à ce que les prix rejoignent et dépassent les coûts de productin ou que l'assurance-stabilisation soit en mesure d'intervenir. Il est évident qu'elles ne sauraient être répétées à nouveau lors d'une future période de bas prix puisque l'assurance-stabilisatin sera alors établie.

Regard sur l'agriculture

Par: M. André Charbonneau

La recherche à la portée de tous

Par: André Charbonneau

A l'occasion de son 50ième anniversaire, la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean a recueilli plus de $200,000 notamment auprès des agriculteurs de la région en vue de la création d'une fondation qui aura pour rôle de distribuer des bourses d'études en agriculture à des enfants de producteurs. Encore plus récemment, la Fédération des producteurs de bleuets ainsi que le Syndicat des producteurs de bois créaient, chacun de leur côté, un fonds de recherches qui servira à commanditer des travaux susceptibles d'aider les producteurs à améliorer leurs méthodes de production et de mise en marché.

Ces initiatives constituent d'excellents exemples de ce qu'il convient de faire désormais dans les secteurs de l'enseignement, de la recherche et de la vulgarisation. Jusqu'à maintenant, ces secteurs ont plutôt été abandonnés à l'Etat qui y a beaucoup investi depuis quelques années, sans obtenir "dans le champ" des résultats correspondants.

L'expérience encore embryonnaire du Saguenay-Lac-St-Jean nous indique que le simple désir de gérer efficacement et démocratiquement leur fondation a amené les syndicats de base de la Fédération à s'impliquer dans le repérage des futurs boursiers. On a ainsi entrepris la visite systématique des familles susceptibles de fournir un ou plusieurs syndicats. Cette simple démarche, à elle seule, suscitera sans doute plus de "vocations étudiantes" que l'attrait des bourses.

Il en va de même dans le domaine de la recherche. Maintenant qu'ils ont à décider de l'affectation de leurs ressources financières, les producteurs impliqués doivent d'abord définir leurs besoins. Les producteurs de bleuets ont choisi de demander si les conditions du climat et des sols correspondaient aux pratiques actuelles. Ceux du bois ont opté pour la recherche de débouchés pour les feuillus. Nul doute qu'ils étudieront attentivement les réponses qu'on leur fournira.

Cette nouvelle approche répond parfaitement bien aux besoins de l'heure. Le Québec ne manque plus de chercheurs ni d'instituts pour leur donner un cadre de travail. Compte tenu de l'importance de sa population agricole, il est également bien doté au chapitre de la vulgarisation des connaissances. Ce qui lui manque, c'est un moyen pour polariser les intérêts complémentaires des émetteurs et des récepteurs. Or ce moyen, c'est la participation et l'intérêt de de la clientèle concernée.

Parmi les concensus dégagés lors des différents mini-sommets économiques sur l'agriculture, la nécessité d'une action concertée en vue de rendre opérationnels les efforts déjà réalisés occupait une place importante. A chaque occasion, le ministre Jean Garon expliquait: "Le ministère de l'Agriculture a fait des efforts considérables, tant au niveau de la formation des jeunes que de la vulgarisation des connaissances techniques et des programmes régionaux pour aider à l'amélioration de telle ou telle production. Aussi, je pense pas qu'il soit nécessaire que le gouvernement fournisse des moyens additionnels.

A Rimouski, cependant, au sommet sur le lait, il précisa sa pensée en disant: "Nous verrions d'un bon oeil la création d'un institut national de recherches en industrie laitière ou sur le lait et son financement, mais pour que les gens se sentent impliqués, son financement devrait être partagé sur une base égale entre les producteurs, les transformateurs et le gouvernement: "Plus tard, il ajoutait: "Si c'est rien que des fonds du gouvernement, ça devient comme de l'argent de Monopoly. Tandis que, quand les gens payent, ils disent à ce moment-là, "moi j'ai payé là-dedans, je veux voir du rendement pour ce que j'ai mis là-dedans."

Or, ce point de vue a rallié tous les participants. A ma connaissance, la Fédération du Saguenay-Lac-St-Jean est cependant la première à faire passer ces principes de la théorie à la pratique. Ses initiatives méritent donc d'être largement diffusées afin que d'autres groupes syndicaux ou coopératifs prennent dans leur région respective le leadership en ces matières. Les lois régissant les coopératives ou les plans conjoints sont depuis longtemps ouvertes à de telles entreprises. Ce qui manquait jusqu'ici, c'est que quelqu'un ose faire le premier pas. Maintenant c'est fait. Il ne reste plus qu'à emboiter le pas.

4 GENERATIONS ST-PROSPER

Mme Joseph Quirion [84 ans, 10 mois], de St-Prosper, Mme Cécile Quirion Bouchard [55 ans] de St-Côme, Mme Lise Vachon Dutil [30 ans] de St-Prosper, Mlle Nathalie Dutil [10 ans] de St-Prosper, photo prise le 4 juillet 1981, 65ième anniversaire de mariage.

Les Isolations Grenier Enr.

Du sous-sol au grenier
intérieur - extérieur

RÉSIDENTIEL — COMMERCIAL
Polyuréthane ou spray-on
Cellulose ou laine minérale "Red Top"

St-Georges: 227-0374

St-Ludger: (819) 548-5258 Frais virés

Subventions gouvernementales

ESTIMATION GRATUITE

Après sa réélection, le PQ abandonne l'agriculture

M. Denis Lacasse
Fédération de l'upa de la Beauce

Durant la dernière campagne électorale, le Parti Québécois a courtisé de très près le monde agricole. Pour lui, l'enjeu était de taille; s'il voulait conserver le pouvoir, il se devait de remporter dans la majorité des comtés ruraux du Québec. Fort de la confiance d'une grande majorité d'agriculteurs qu'il avait su acquérir lors des quatre ans et demi de pouvoir grâce à des programmes de développement agricole audacieux mais réalistes, celui-ci était donc assuré d'un fort appui de la classe agricole.

Mais cette confiance était-elle justifiée de la part des agriculteurs? Face aux événements présents, plusieurs producteurs remettent en cause cet appui.

Lors de la présentation du budget au printemps 81, l'UPA constatait déjà un certain désintéressement du gouvernement envers l'agriculture. En effet, entre 1978 et 1981, l'ensemble des dépenses du Gouvernement Québécois augmentait de 97.3%, tandis que ses dépenses pour l'agriculture durant la même période n'augmentaient que de 65.8%.

Face à cette restriction budgétaire, le Ministre de l'agriculture a dû abadonner ou modifier une multitude de programmes dont certains ne venaient que de voir le jour. Les principaux programmes affectés étaient: le programme de main d'oeuvre agricole, le transport de la pierre à chaux, puits artésiens sur les fermes, construction de silos, tubulures dans les érablières, sélection des taureaux, insémination artificielle, développement de la production d'agneaux, mise en valeur des terres en friche, établissement d'ateliers vaches-veaux, etc.

Quelques programmes avaient néanmoins était épargnés dont celui du programme "solplus" (travaux mécanisés, drainage). Malheureusement, deux mois et demi après le début de ce dernier programme, la caisse est déjà vide, il n'y a plus d'argent. Depuis le 28 juillet, aucun engagement budgétaire n'est autorisé par le ministère de l'Agriculture pour le programme "sol-plus". Pourtant, la plupart des travaux sur les fermes s'exécutent durant les mois d'août et de septembre. Comme publicité ou comme image politique, affirmer que les principaux programmes agricoles sont demeurés, c'est une chose, mais ne pas avoir d'argent pour les faire fonctionner, c'est une autre chose.

Après avoir insufflé un air nouveau à l'agriculture ces dernières années, le gouvernement manque maintenant de souffle; les beaux ballons se dégonflent. Les agriculteurs ne resteront qu'avec des promesses et des factures à payer.

Plusieurs se sont lancés dans des programmes de développement échelonnés sur plusieurs années et voilà qu'ils ne peuvent plus les poursuivre car les programmes n'existent plus ou qu'il n'a plus d'argent pour les rendre à terme. Dans bien des cas, les agriculteurs n'auront pas le choix, ils devront emprunter encore plus pour les poursuivre afin de ne pas perdre l'argent déjà investi.

Le libre "Nourrir le Québec" lancé dernièrement en grande pompe par le gouvernement du Québec prend maintenant une toute autre signification. L'agriculture demeurera-t-elle une priorité pour le présent gouvernement? Il y a de quoi laisser bien des personnes songeuses. Pourquoi le gouvernement abandonnerait-il un secteur de l'économie qui, depuis quelques années, a connu l'un des meilleurs taux de croissance, contribuant ainsi à un nombre important d'emplois en ces temps difficiles?

Face à ces événements, une question importante doit préoccuper tous les consommateurs. Quels seront les effets de toutes ces coupures sur les prix des aliments? En ces temps où les prix des aliments ne cessent d'augmenter, dû à la faiblesse de notre dollar, à des hausses répétées des taux d'intérêt et du coût de l'énergie, a-t-on besoin de ces coupures en plus?

Si les agriculteurs ne peuvent plus compter sur ces subventions pour rentabiliser leurs entreprises, ils devront entrer ces dépenses supplémentaires dans leurs coûts de production, d'où augmentation du prix des produits agricoles et alimentaires.

En aidant partiellement l'agriculture, les gouvernements permettent de réduire les coûts de production des produits agricoles et alimentaires, ce qui entraîne leur vente en bas de leur véritable prix. Cette pratique favorise toute la population et tout particulièrement le gagne-petit qui, lui, doit consacrer une large part de son budget à l'alimentation. Mais, si un jour toutes ces mesures d'aide devaient disparaître et les produits se vendre à leur véritable prix, qui en serait le plus affecté?

L'Union des producteurs agricoles est énormément préoccupée par toutes ces coupures, car celles-ci peuvent avoir des conséquences néfastes pour l'agriculteur et affecter grandement la population.

L'agro-technique à la Polyvalente Bélanger

L'option Agro-technique de la polyvalente Bélanger de St-Martin, n'est plus un mythe mais une réalité. Partie avec sept étudiants et un professeur en 1977-78, l'option compte maintenant quatre professeurs et prévoit quatre groupes d'étudiants pour 1981-82.

Conditions d'Admission

Tout étudiant qui a réussi un secondaire III régulier peut s'inscrire en secondaire IV Agro-Technique et faire le tronc commun qui lui donne accès, en secondaire V, à différentes spéciaiités dont "Productions Animales" qui se donne à St-Martin.

Un étudiant qui a réussi un secondaire V régulier peut lui aussi s'inscrire en Agro-Technique et faire son cours de façon intensive, en un an, à raison de 30 heures par semaine.

Orientation de l'option

A l'intérieur du cours d'Agro-Technique, une large place est réservée à la pratique.

- Ferme académique

La commission scolaire loue depuis quelques années une ferme où les étudiants effectuent des pratiques de labour, hersage, semence, arrosage, calibration d'appareils, récoltes, etc...

Un atelier de mécanique agricole est aménagé sur place pour l'entretien et la réparatçion de la machinerie ainsi qu'une classe où sont donnés les cours théoriques. L'aménagement de l'étable permettra l'élevage d'animaux d'ici un an.

- Serre

L'école possède aussi une serre qui permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en horticulture et autres productions végétales et, y tenir des expériences comparatives sur différentes variétés, fertilisants, sols, analyser les taux de semis et germination, etc...

- Stages

Neuf semaines de stages sur des fermes sont offertes aux étudiants (quatre semaines en sec. IV et cinq semaines en sec. V) pour qu'ils puissent prendre de l'expérience dans la production animale de leur choix (Bovins laitiers, boucherie, moutons, porcs...etc..).

- Atelier de Mécanique Agricole

En plus de l'atelier de mécanique sur la ferme de l'école, les étudiants profitent d'un atelier à la polyvalente ou les travaux longs et précis tels que le reconditionnement des moteurs de tracteurs, l'assemblage des équipements oratoires...etc...

- Comptabilité Agricole

La comptabilité agricole occupe une place importante à l'intérieur du cours d'Agro-Technique afin de former de bons gestionnaires et des exploitants de fermes efficaces.

Le cours d'Agro-Technique porte donc sur les matières se rapportant à l'alimentation, la régie, la santé et le logement des animaux, à celles qui se rattachent au drainage, à la fertilisation, à la préparation du soleil la gestion des cultures, aux constructions rurales et machineries agricoles ainsi qu'à la comptabilité.

Grâce à cette formation, l'étudiant peut faire face aux multiples exigences de sa future carrière de producteur agricole.

Parole de Charbonneau

Il est relativement facile de fleurir votre entourage, en installant des boites à fleurs, des corbeilles ou des urnes sur vos balcons ou à nos fenêtres.

Il faut que les boites soient assez grandes, un minimum de 1' X 1' (30 cm X 30 cm.) et de préférence plus grande. En second lieu, ne pas oublier le drainage en ayant des boites ou urnes trouées, pour faciliter l'égoutement du surplus d'eau.

Une bonne terre riche est nécessaire; même qu'il est préférable de renouveller tous les ans et au mininum, l'améliorer par un apport de terre fraîche.

Pour des résultats rapides, on installe des plants directement dans les boites, plutôt que semer.

Pour des endroits ensoleillés, on peut y planter des pétunias de toutes sortes (les St.Joseph). Des alyssumes des pensées, des géraniums, des lobélies, des oeillets de l'Inde et de nombreuses autres sortes.

Pour les endroits ombragés, la liste est plutôt courte, mais toutefois vous réussirez bien, avec des bégonias des impatientes, des pervenches tachetées, des coleus, des giroflées et quelques autres.

Il faut aussi utiliser des engrais régulièrement et un dernier mot sur les arrosages: ils doivent être faits tôt ou tard le soir. Bel été fleuri.

Pour informations: Gaston Charbonneau, Floral Ltée [514] 331-0311.

SINGER À PRIX D'AUBAINE

UNE MACHINE À BRAS LIBRE ET POINT EXTENSIBLE
Tête seule, meuble et mallette en sus.
Voyez ces caractéristiques...
Le modèle 5123 vous offre:
- Points extensibles et zig zag incorporés
- Conversion facile au plateau normal
- Marche arrière à bouton-poussoir
- Construction légère en aluminium

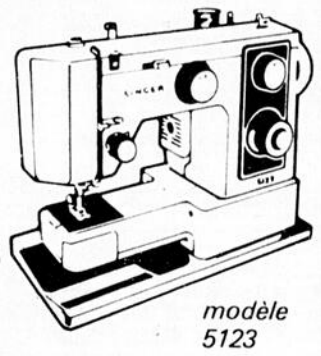
modèle 5123

Rég.: $304.95
LAISSÉ À $254.95
avec contrat de service de 3 ans pièces et main-d'oeuvre

Vous cherchez un aspirateur puissant et fiable!
Singer a ce qu'il vous faut!

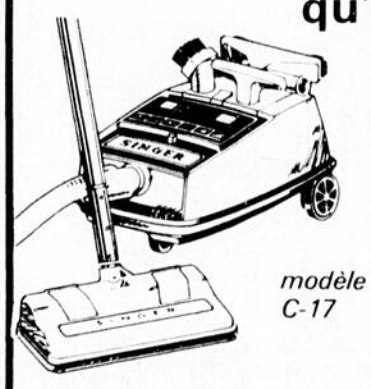
modèle C-17

Rég.: $369.95
LAISSÉ À $329.95

SINGER
Talbot & Perron
LAURENT TALBOT et JEAN-MARIE PERRON, props
Carrefour St-Georges
St-Georges, Beauce
Tél.: 228-3942

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES TELEPHONIQUES — DEPARTEMENT DES VIANDES, DEMANDER MICHEL VEILLEUX

EXTRA SPÉCIAUX

ALIMENTATION J.P. FECTEAU

13535, 2e Ave (coin 135e rue)
St-Georges Est

228-4144

Camille Rodrigue, prop.
LIVRAISON

BOEUF HACHÉ
maigre
3 lb et plus
2.28 lb

BOEUF HACHÉ
mi-maigre
3 lb et plus
1.78 lb

BOEUF HACHÉ
ordinaire
3 lb et plus
1.38 lb

STEAK T-BONE
rég.: 4.98 lb
3 lb et plus
3.68 lb

BIFTECK de Surlonge
rég.: 3.98 lb
3 lb et plus
2.89 lb

SAUCISSES maison
3 lb et plus
rég.: 1.69 lb
1.39 lb

INTÉRIEUR de Ronde
rég.: 3.98 lb
3 lb et plus
2.98 lb

BIFTECK
attendri ou minute
rég.: 4.38 lb
3 lb et plus
3.38 lb

BACON LOCAL
rég.: 1.89 lb
3 lb et plus
1.49 lb

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
rég.: 2.48 lb
3 lb et plus
1.68 lb

RÔTI de PALETTE
rég.: 1.98 lb
3 lb et plus
1.08 lb

RÔTI POINTE SURLONGE
rég.: 3.98 lb
3 lb et plus
2.78 lb

RÔTI ÉPAULE DE PORC
complète
rég.: 1.39 lb
3 lb et plus
1.08 lb

LONGE DE PORC
complète, tranchée
ou demie
3 lb et plus
1.89 lb

CÔTELETTES de PORC
désossées
rég.: 3.09 lb
3 lb et plus
2.49 lb

POULET
3 à 4 livres
Utility
98¢ lb

LONGE de BOEUF
complète, tranchée,
env.: 55-60 livres
sur commande seulement
2.59 lb

PORC HACHÉ
rég.: 1.69 lb
3 lb et plus
1.29 lb

FAUX FILET
rég.: 6.68 lb
3 lb et plus
4.89 lb

FILET MIGNON
rég.: 9.48 lb
3 lb et plus
6.98 lb

BIFTECK de SURLONGE
désossé, Boston
rég.: 5.98 lb
3 lb et plus
4.89 lb

POULES congelées
5 à 6 livres
catégorie "A"
rég.: 1.29 lb
89¢ lb

FONDUE
Chinoise
sur commance
seulement
3.89 lb

FONDUE
Bourguignonne
sur commance
seulement
3.89 lb

CES SPECIAUX SONT APPLICABLES AVEC UN MINIMUM DE $20.00 D'EPICERIE

Les mensonges du Conseil économique du Canada

M. André Charbonneau

Comme prévu, le Conseil économique du Canada est tombé du côté où il penchait. Après avoir commandé des études à des chercheurs réputés pour leur hostilité aux plans conjoints, il est évidemment arrivé à la conclusion que cette formule de mise en marché agricole était néfaste. Ce qui étonne, ce n'est donc pas que ce préjugé ait biaisé son raisonnement, mais qui l'ait amené à mentir effrontément.

Quiconque connaît quelque peu la situation agricole canadienne croit en effet rêver lorsque le Conseil, lui affirme, sans sourciller que les producteurs de boeufs et de porcs retirent un revenu suffisant ou encore que les secteurs réglementés du lait et des productions avicoles (poulets, dindons, oeufs) sont surtout caractérisées par la stagnation de la productivité. Or, c'est essentiellement sur la base de ces pseudo-faits qu'il recommande au gouvernement fédéral des mesures visant à l'industrie porcine et bovine de manière à s'éloigner de celui qui caractérise la production avicole. Pour repousser ces conclusions, il n'est donc pas nécessaire d'attaquer le raisonnement du Conseil, il suffit de rétablir les faits.

A l'appui de ses affirmations le Conseil n'apporte aucune preuve tangible dans la plupart des cas. D'autres heureusement ont pris la peine d'examiner les situations avant d'affirmer quoi que ce soit, c'est le cas notamment du chercheur québécois Yvon Proulx, que le Conseil n'a évidemment pas consulté. Voici ce qu'il a découvert du côté de l'évolution de la productivité dans les secteurs réglementés:

Dans le cas des oeufs, que le Conseil lui-même désigne comme étant l'exemple typique à ne pas suivre, deux indices en particulier servent partout dans le monde à mesurer l'efficacité de la production: le taux de ponte et le taux de conversion alimentaire. Dans le premier cas, il s'agit du nombre d'oeufs qu'on parvient à faire produire en moyenne par les pondeuses. Dans le second, il s'agit de mesurer la capacité des producteurs à économiser la moulée qui constitue le principal coût de production.

Avant 1972, c'est-à-dire avant la création de l'office canadien de commercialisation des oeufs, les Etats-Unis bénéficiaient d'un avantage de 8% sur le Canada au chapitre du taux de ponte. Depuis 1976, année où la réglementation a vraiment commencé à porter ses fruits, cet écart a été réduit à 2%. Pour la même période, on remarque de même que le taux de conversion alimentaire s'améliore de façon bien plus prononcée qu'aux Etats-Unis.

Du côté du secteur laitier, également réglementé, les indices disponibles permettent de remarquer le produit brut par cent dollars d'actif augmente au Québec plus rapidement qu'au Michigan (Etat laitier par excellence) de même que la production du lait par vache, tandis que la production de lait par unité de travail progresse moins rapidement. M. Proulx conclut à ce propos: "Les résultats fragmentaires rapportés n'appuient sûrement pas l'hypothèse qu'un meilleur pouvoir de marché incite les producteurs à éviter de faire les efforts pour progresser."

Si les faits ne coïncident pas avec les accusations que porte le Conseil à l'égard des secteurs réglementés, les éloges que celui-ci adresse au secteur du porc et du boeuf sont très discutables également. Deux exemples suffiront pour l'apprécier. Le Conseil admire surtout le fait que ces secteurs seraient parfaitement concurrentiels sur le plan international et qu'ils rapporteraient des revenus suffisants aux producteurs. Or, il est de notoriété publique que les producteurs de porcs ont perdu en 1980 environ $20.00 par porc qu'ils ont mis en marché. Les gouvernements fédéraux et provinciaux leur verseront en conséquence des centaines de millions de dollars en subventions pour leur éviter la faillite de sorte que du même coup ils se trouveront à subventionner les acheteurs qui à l'étranger ont acheté du porc canadien.

C'est ainsi, grâce à nos taxes, que le porc canadien est concurrentiel sur le plan international alors qu'elles n'assureront pas malgré tout, un revenu suffisant aux producteurs. La situation est meilleure dans le secteur bovin uniquement parce qu'elle ne peut pas être pire. Tel est pourtant le modèle que le Conseil voudrait voir substituer au fonctionnement actuel qui tend à améliorer la productivité des productions réglementées tout en assurant un revenu décent aux producteurs.

Les paiements anticipés sur les récoltes

M. Rock Poulin

La Fédération de l'UPA de la Beauce rappelle aux producteurs de la région que depuis quelques années, le programme fédéral de paiement par anticipation permet aux organismes agricoles comme la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec, d'effectuer des paiements par anticipation aux producteurs de céréales.

Le producteur peut ainsi entreposer sa récolte en attendant que les conditions du marché s'améliorent et acquitter une partie de ses coûts de production.

Les produits admissibles à ce programme sont l'avoine, l'orge, le blé, le maïs, le sarrasin et le soya.

Pour déterminer le montant maximal de paiement anticipé que vous pouvez recevoir, il vous faut multiplier le nombre de tonnes métriques de céréales entreposées et destinées à la vente par $55.00 pour l'avoine, $60.00 pour l'orge, $90.00 pour le blé, $70.00 pour le maïs, $90.00 pour le sarrasin et $125.00 pour le soya.

Le paiement anticipé maximal par producteur est de $15,000.00. Le paiement maximal est de $30,000.00 dans le cas où il y a deux actionnaires, associés ou sociétaires, âgés d'au moins 18 ans et dont l'occupation principale consiste à exploiter la ferme et de $45,000.00 pour trois ou plus.

Le producteur doit vendre sa récolte à un acheteur ou un courtier accrédité dont voici la liste pour notre région: S.C.A. Chaudière-Etchemin de Ste-Hénédine, P.A. Lessard et Fils Inc. de St-Georges, Napoléon Breton (1977) Inc. de St-Bernard, S.C.A. La Seignerie de St-Narcisse et J.N. Brochu Inc. de St-Isidore.

Lors de la vente de la récolte, l'acheteur déduit du prix de vente les montants de paiements faits aux producteurs et les rembourse à l'organisme agricole chargé de l'administration du programme.

Il est à noter que le producteur qui fait la demande des paiements anticipés doit être membre d'un syndicat régional de producteurs de cultures commerciales.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CLYVANOR Ltée
Fabricant de fermes de toits et poutrelles ajourées
228-7690
Parc Industriel, St-Georges Est
SANS FRAIS 1-800-463-1624

17e Exposition Agricole de St-Honoré
de Beauce Inc., du Comté de Beauce, classe "A"
DU 19 AU 23 AOÛT 1981

ESTHER DOYON
St-Frédéric
COOP. LAITIÈRE DE QUÉBEC-SUD

DIANE DOYON
St-Benoit
EXPOSITION

JOHANNE ROY
St-Georges
UPA DE BEAUCE

MICHELLE BEAUDRY
Dorset
EXPOSITION

ENTRÉE DES EXHIBITS
d'artisanat, de fruits, fleurs, légumes, etc.
lundi soir, 17 août:
19h00 à 21h00 et
mardi matin le 18:
9h00 à 12h00

MERCREDI LE 19 AOÛT
10h00 Ouverture officielle
à 15h Entrée des animaux
20h30 Ouverture officielle de l'Expo:
Coupe du ruban — Présentation des Duchesses — Mots des dignitaires
21h30 Danse avec orchestre western jusqu'à la fermeture avec "LES GITANS"

JEUDI LE 20 AOÛT
9h30 Ouverture
et entrée des Jeunes Ruraux
21h00 Grand programme de LUTTE:
Les grands noms de la lutte: Swede Hanson, le Bourreau, Raymond Rougeau, Michel "Justice" Dubois, Sailor White, Edouard Carpentier, Gino Brito, Senza (un blond), Len "Kojak" Shelley et autres...

VENDREDI LE 21 AOÛT
JOURNÉE DE L'ÂGE D'OR À PRIX RÉDUIT: une collaboration du module Kino-Chaudière, D.S.C. Beauceville et du C.L.S.C. La Guadeloupe.
De 9h. Entrée des chevaux
à 17h. Jugement Hereford et Ayrshire
Hereford: 3 classes de taureaux
Ayrshire: les classes juniors avec championnat et vache tarie
20h00 Cocktail par les exposants Ayrshire et Hereford dans l'établissement du comité féminin offert par le Regroupement des Coopératives de la région.
20h00 Danse avec l'orchestre Rétro: "LES SPOUTNIKS"
21h00 C'est le défoulement total... Plongez dans l'action avec: GÉRARD VERMETTE et MARCEL GIGUÈRE
22h00 Danse avec l'orchestre Rétro: "LES SPOUTNICKS" jusqu'à la fermeture.

SAMEDI LE 22 AOÛT
JOURNÉE DES ENFANTS
12 ans et moins: GRATUITS
14h00 GRANDE TIRE DE PONEYS RÉGIONALE
20h30 BINGO MONSTRE

DIMANCHE LE 23 AOÛT
12h30 Parade de chevaux avec attelage
15h00 Parade des animaux
21h30 COURONNEMENT DE LA REINE

ATTENTION LES JEUNES!
LE CARNAVAL MARCEL GRAND CIRQUE EST EN VILLE

La direction du Comté de l'Exposition Agricole vous invite grandement à visiter la 17e Exposition Agricole de St-Honoré de Beauce Inc.

Une commandite de
GailuRon
La mie de tout l'monde!
St-Côme — 685-3351

2 SERVICES SPÉCIALISÉS
sous un même toit sur le
Boulevard Lacroix à St-Georges (Jersey Mills)

CENTRE DU RADIATEUR ENR.

15710, Boul. Lacroix, St-Georges Est — Gar.: (418) 228-8910

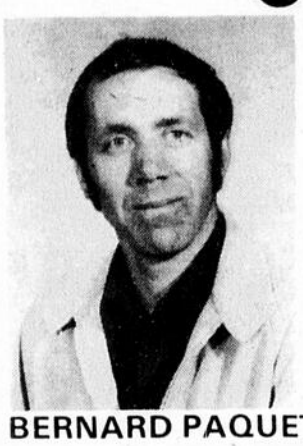

BERNARD PAQUET
co-prop.
rés.: 228-6522

SPÉCIALITÉS

DÉBOSSELAGE DE PARE-CHOCS

Nous vendons aussi les COIFFES (coeurs) de RADIATEURS (du plus petit au plus gros)

Aussi: NETTOYAGE — SOUDURE — RÉPARATIONS de RADIATEURS
(passager, commercial, industriel)

VENTE ET SERVICE D'EXTINCTEURS

Confiez vos travaux à une équipe dynamique...
Venez rencontrer des gars d'expérience !

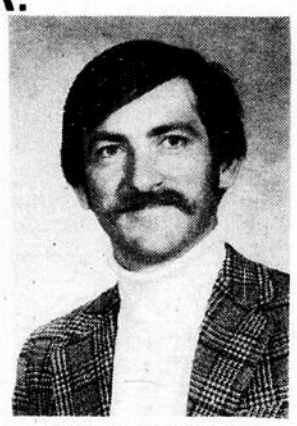

LOUIS PAQUET
co.-prop.
rés.: 228-6739

PAQUET TRANSMISSION ENR.

15730, Boul. Lacroix, St-Georges Est
Gar.: (418) 227-1204 — Rés.: 228-6747

RÉPARATION DE TRANSMISSIONS
ordinaires ou automatiques

11 ans d'expérience pour mieux vous servir !

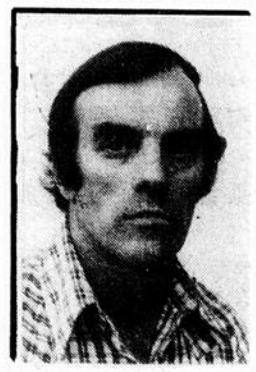

Noël Paquet
propriétaire

HEURES D'AFFAIRES:
8h00 A.M. à 5h30 P.M.
Aussi ouvert le soir
7h00 à 9h30
Samedi: 8h00 A.M. à 12h00

Nous réparons aussi les DIFFÉRENTIELS (voitures de toutes marques)

Activités Régionales

PRH-Beauce, dans une 2e rencontre régionale

En réponse aux voeux exprimés l'an dernier, et en collaboration avec le Service de l'Education aux Adultes de la Commission scolaire de la Chaudière, une DEUXIEME RENCONTRE REGIONALE PRH-BEAUCE aura lieu le 30 août 1981, de 9h30 à 16h00, à l'école de la Trinité, 10e avenue, St-Georges Ouest.

Bienvenue chaleureuse à tous ceux et celles qui ont vécu PRH et aux amis intéressés.

Pour informations et inscription: 228-2466, 227-0573, 228-3425, 228-2750.

Fermières

Exposition paroissiale des Fermières de St-Philibert les 15 et 16 août. Epluchette de blé-d'inde le 16 août à 14h00. a la salle municipale. Tous sont invités.

St-Martin

Pélerinage de la paroisse, jeudi le 20 août au Cap de la Madeleine. Départ de l'église en autobus à 5h30 retour à 19h00. Informations: Mme Emérentienne quirion, 382-5003, ou Mme Marie-Rose Talbot à 382-5611. Pour St-Jean-de-la-Lande, Mme Alfred Rodrigue, 228-5751.

HORAIRE DU CENTRE DIEU "LAMI"

Semaine du 9 au 15 août...

Le Centre Dieu est maintenant ouvert. Les mêmes services vous sont toujours offerts, vous êtes les bienvenus. Veuillez cependant noter les changements à l'horaire de la semaine. Ces changements sont pour le mois d'août seulement nous reviendrons à la' normale dès le début de septembre:

Mercredi [après-midi seulement]
Abbé Raymond Drolet.

Jeudi AM ET PM:
Abbé Raymond Drolet

Vendredi AM:
Père Joseph Gendron

Vendredi PM:
Abbé Fernand Doyon

Samedi, AM:
Père Joseph Gendron

Samedi PM:
Abbé Roger Samson.

Lundi, mardi et mercredi matin ainsi que jeudi et vendredi soirs: Fermé.

Age d'Or l'Assomption

Le Club de l'Age d'Or l'Assomption organise un autre pique-nique mercredi le 19 août au Chalet du Club. Apportez votre dîner. Le pique-nique aura lieu beau temps, mauvais temps. Bienvenue à tous.

Mme Oram Boucher

ACTIVITES AU CAFE CHRETIEN

Vendredi, 14 août:
Un groupe de jeunes de Nicolet seront au Café pour nous donner une soirée animée de chants et de témoignages. C'est à entendre. Venez nombreux vous qui êtes assoiffés d'amour!..

Samedi, 15 août:
Animation musicale et témoignage à entendre.

N.B.: Tous sont bienvenus au Café! Jeunes d'âge et d'esprit, nous vous accueillons et nous sommes assurés que vous retournerez chez-vous avec de l'amour et de la joie au coeur.

Les Filles d'Isabelle du Cercle Louise Molé 1070 St-Martin

Les Filles d'Isabelle organise un voyage à St-Zacharie, pour le 21 juillet. Le départ se fera à 12h45, au centre municipal. Celles qui sont intéressées, devront donner leurs noms avant le 10 juillet, aux noms suivants: Rose-Hélène Morin 382-5364. Simone Quirion, 382-5161, Louise Rncourt, 382-5885 ou Cécile Champagne 382-5798.

Lise Beaudoin, rédactrice.

BEAUCEVILLE
Département de santé communautaire
Service de médecine préventive

Horaire des cliniques de puériculture pour la semaine commençant le 17 août 1981

Mardi, 18 août:
AM: St-René: 10h00 à 10h30
PM: St-Georges Est: 13h30 à 15h00
PM: St-Martin: 14h00 à 15h00

Mercredi, 19 août:
AM: Notre-Dame: 10h00 à 10h30
PM:Vallée-Jonction: 14h00 à 15h00

Jeudi, 20 août:
PM: Beauceville: 13h30 à 15h00

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite.

Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBEOLE et les OREILLONS.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans, sont particulièrement invités à ces cliniques.

Nous donnons aussi les rappels aux adolescents de 13 et 14 ans.

Pour toute information concernant les cliniques de puériculture, qu'on veuille bien communiquer au numéro de téléphone suivant: (418) 774-9811.

Dr Marc Dionne
640, 2ième Avenue,
Beauceville-Est.
Beauce.

Un pélérinage à Notre-Dame de Lourdes (Rigaud, P.Q.) est organisé pour la journée du 15 août. Les personnes intéressées pourront avoir de plus amples renseignements en communiquant aux numéros suivants: 228-4741 et 228-4386.

Le Club de l'Age d'Or de St-Georges Ouest organise un voyage à Granby le 27 août, départ en autobus à la salle paroissiale à 7h00. Retour en fin d'après-midi. Nous serons reçus par le Club de l'Age d'Or de Granby. Pour informations ou réservations, téléphonez aux numéros de téléphones 228-4682 ou 228-4663.

BEAUCEVILLE

Voyage à l'Expo de Québec par les Filles d'Isabelle de Beauceville le 31 août. Départ le matin à 8h30 pour revenir le soir à 21h30. Réponse avant le 19 août. Si intéressé, téléphonez à 774-6623 ou 774-6156.

Pèlerinage

Un pèlerinage au Cap de la Madeleine sera organisé le 20 août. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Veuillez communiquer le plus tôt possible avec Bernadette Grégoire de St-Honoré au 485-6828 (St-Honoré) ou Mme Laurent-Paul Dallaire au 485-6571 ou Mme Léopold Lessard au 485-6704.

Age d'Or Assomption

Le Club d'Age d'Or Assomption vous invite à participer à un voyage Tour du Lac St-Jean du 4 au 7 septembre. S.V.P., veuillez donner vos noms le plus tôt possible à l'un des numéros suivants: 228-3384, 228-2536 ou 228-3508.

L'Age d'Or de St-Georges Ouest organise une journée au Parc des Sept Chutes, le 15 août prochain. Départ de la salle paroissiale en autobus vers dix heures. Veuillez apporter votre dîner et souper en après-midi. Il y aura épluchette de blé-d'inde le soir, partie récréative, avec prix de présence.

Venez nombreux vous récréer dans la belle nature. Bienvenue à tous.

Nos membres.

Un voyage sera organisé pour le Club de l'Age d'Or de Beauceville au Jardin des Pionniers à Québec le 17 août. Pour renseignements, veuillez appeler au 774-9806.

Annoncez dans L'ECLAIREUR-PROGRES le seul hebdo qui couvre toute votre région économique !

BOA-FRANC ltée
Spécialité: plancher linéaire et escaliers de bois franc,
plinthes et boisures de même essence.
228-7690
Parc Industriel, St-Georges Est
SANS FRAIS **1-800-463-1624**

Vente "Retour à l'école"

USINE RAY de St-Ludger

Du 13 août au 29 août inclusivement

OUVERT:
Lundi - Mardi
Mercredi - Samedi
de 9h00 à 18h00
Jeudi - Vendredi
de 9h00 à 21h00

PANTALONS extensibles
pour dames
jeans stretché
AU PRIX INCROYABLE DE **$20**

JACKET-JEANS
toutes grandeurs

ROBES en corduroy et denim **$25**

JUPES en corduroy et denim **$14**

PANTALONS de toilette
pour hommes, femmes et enfants

CHANDAILS
en coton ouaté, pour hommes, femmes et enfants

Tout dans le COTON INDIEN
jackets, blouses, robes, jupes, etc....

SPÉCIAL
pour le retour à l'école
JEANS en corduroy et en denim avec broderie sur les poches
Enfants, 4 à 6 X..... **$10.00**
Enfants, 7 à 14..... **$12.00**
Hommes, 26 à 40.... **$17.00**

Lot de
PANTALONS
à partir de
$5.00

TOUT AU PRIX DE LA MANUFACTURE ET MÊME PLUS BAS...

Faites comme des milliers de gens de partout, venez constater vous-même !

LA TOURNÉE

Québec Rock

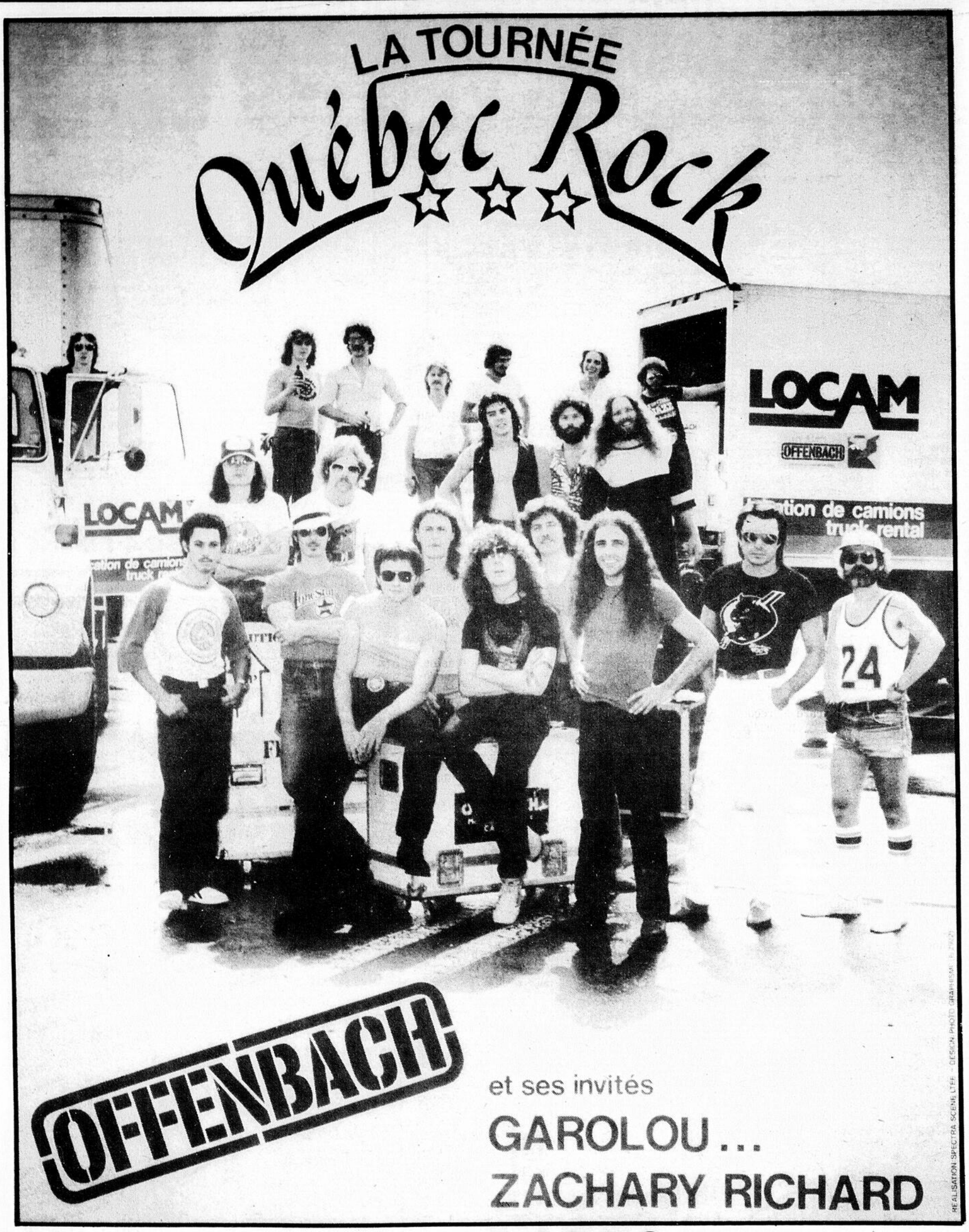

OFFENBACH

et ses invités

GAROLOU ...

ZACHARY RICHARD

RÉALISATION SPECTRA SCÈNE LTÉE — DESIGN PHOTO GRAPHISME PLANZO

AU PALAIS DES SPORTS

Jeudi le 13 août 1981 à 20 heures

PRÉ-VENTE: **$9.50** ENTRÉE: **$10.50**

BILLETS EN VENTE:
- Palais des Sports
- Pizza Patio
- Les Boutiques Kaïlane
- Tabagie Bilodeau Galerie La Chaudière (Ste-Marie)
- Café Charles (Vallée Jonction)

Une commandite de
Motel L'Ilôt
et
Le Bamboo

Au profit du Hockey Mineur

Une commandite de
PAT DIONNE
agent
Labatt

Charmante québécoise avec sous-sol

Cette charmante Québécoise conviendrait parfaitement au terrain de grandeur moyenne, et contient plus de 1 300 pieds carrés d'espace habitable bien distribué. L'extérieur est des plus attrayant, avec son revêtement de brique sur la façade, et son parement à rainures horizontales et verticales sur les côtés. Le balcon qui longe le devant de la maison saura encourager la détente en plein air, les soirs d'été. Le toit à deux versants pourrait être recouvert de bardeaux d'asphalte ou de bardeaux de fente, ou même de tôle à baguette, selon vos goûts et la région où vous habitez.

L'entrée, protégée des intempéries par l'avant-toit, donne accès à un hall compacte avec placard, d'où on se dirige tout naturellement vers la gauche, jusqu'à la grande pièce en forme de L qui sert de salon et de salle à manger. Une cloison semi-transparente sépare le salon du couloir d'entrée, et de belles fenêtres à carreaux sauront diffuser un éclairage naturel. Le salon possède un foyer de maçonnerie avec un âtre surélevé, ce qui saura sûrement encourager les soirées intimes. La salle à manger est séparée de la cuisine par une porte coulissante qui se glisse dans le mur.

La cuisine/dînette est conçue de façon à épargner les pas inutiles, avec un comptoir en forme de U et nombre d'armoires. Une fenêtre située au-dessus des deux lavabos égayera les tâches ménagères. Le coin dînette est assez spacieux pour contenir une table et quatre chaises. Une porte d'entrée secondaire et un placard se trouvent dans un coin de la cuisine, de même que l'escalier qui conduit au sous-sol.

Les trois chambres à coucher se trouvent vers la droite du modèle, donc loin des activités familiales et des bruits. Chaque chambre possède un placard et reçoit une lumière naturelle. La chambre principale possède sa propre salle de bains avec baignoire, et une deuxième salle de bains, qui déssert les autres chambres se trouve tout près.

On peut se procurer les plans de cette maison (no 79-1356) au prix de 110$ pour le premier cahier de plans, et de 20$ pour chaque cahier identique additionnel. On peut aussi acheter un ensemble de cinq cahiers, y compris le premier, au prix économique de 165$ ou encore un ensemble de huit cahiers, comprenant aussi le premier pour seulement 200$.

Ajoutez à toute commande 5$ pour les frais de poste et d'emballage.

Procurez-vous le tout dernier numéro de Select Home Designs, série 48, rempli d'idées de décoration et de conseils pratiques, et contenant une foule d'illustrations de plans de maisons de toutes sortes. Seulement 2,75$ (2,00$ plus 75 cents de frais de poste et de manutention).

Pour commander des plans ou le magazine, envoyez un chèque ou mandat de poste, payable à LA MAISON DE LA SEMAINE, à l'adresse suivante: La Maison de la Semaine, a-s de l'Eclaireur-Progrès, 625, av. du Président Kennedy, bureau 400, Montréal, Québec, H3A 1K2.

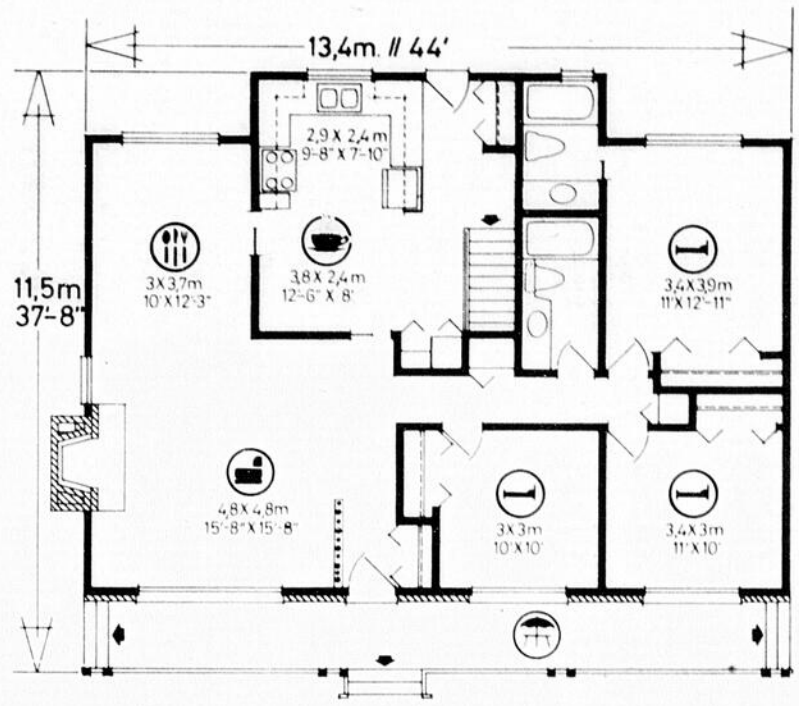

PLAN Nº 79-1356

: 126,0 sq.m. / m.ca. // 1356 sq.ft. / pi.ca.

: 13,4 m. // 44 ft. / pi.

Nouveau droit de la famille

Un nom pour la vie [2]

Le nouveau Code civil apporte un changement majeur en ce qui concerne le nom de la femme mariée. En effet, depuis le 2 avril 1981, la loi est très claire à ce sujet. La femme qui se marie conserve ses nom et prénom pour l'exercice de ses droits civils.

Prénoms, par exemple, le cas d'Hélène Simard qui a épousé Jean Bélanger le 25 avril 1981. Hélène conserve son nom pour exercer ses droits civils. Si elle désire obtenir un permis de conduire ou encore produire une déclaration d'impôt, elle signe nécessairement Hélène Simard. Elle peut, cependant, porter le nom de son mari dans la vie sociale, si elle le désire.

Cette réforme découle du principe de l'égalité de l'homme et de la femme entre eux et devant la loi. Un grand nombre de femmes mariées utilisaient le nom de leur mari dans la vie courante mais il ne s'agissait que d'une tradition depuis longtemps établie. la nouvelle loi vient rompre cette tradition, contraire au principe d'égalité.

Pour la femme mariée avant le 2 avril 1981, la loi est plus souple. Elle lui offre deux possibilités:

Par exemple: Louise Racine a épousé Marcel Boisvert en 1975. Depuis, elle porte le nom de Louise Boisvert. Elle peut, si elle le désire, continuer de s'appeler Louise Boisvert. Si elle portait les deux noms (son nom et celui de son mari), elle peut également les conserver.

ou reprendre son nom de naissance:

Par exemple: Carole Côté a épousé Pierre Lacroix en 1978 et s'appelle Carole Lacroix depuis son mariage. Si elle désire reprendre son nom de naissance, elle n'a qu'à communiquer avec les organismes concernés pour faire effectuer le changement sur certains documents (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, etc.). Tous les organismes privés ou publics sont tenus de respecter cette décision. Elle peut donc s'appler Carole Côté de nouveau.

La femme mariée peut exiger dorénavant l'emploi et le respect de son nom dans le cadre de toutes ses activités qui, de plus en plus, s'exercent indépendamment de son conjoint.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le nouveau Code civil, adressez-vous à la direction des Communications du ministère de la Justice:

1200, route de l'Eglise
9e étage,
Ste-Foy, (Québec)
G1V 4M1
Tél.: (418) 643-5140

ou au bureau de Communication-Québec:

740, Boul. Charest, est
Québec QC
G1K 8B6
Tél.: (418) 643-1344

Pour les appels interurbains, demander le "Zénith Communication-Québec".

La prochain article traitera du choix du régime matrimonial. Cela intéressera probablement les couples qui ont l'intention de se marier aussi bien que les couples déjà mariés.

A SUIVRE...
Direction des Communications,
Ministère de la Justice
1981-06-15

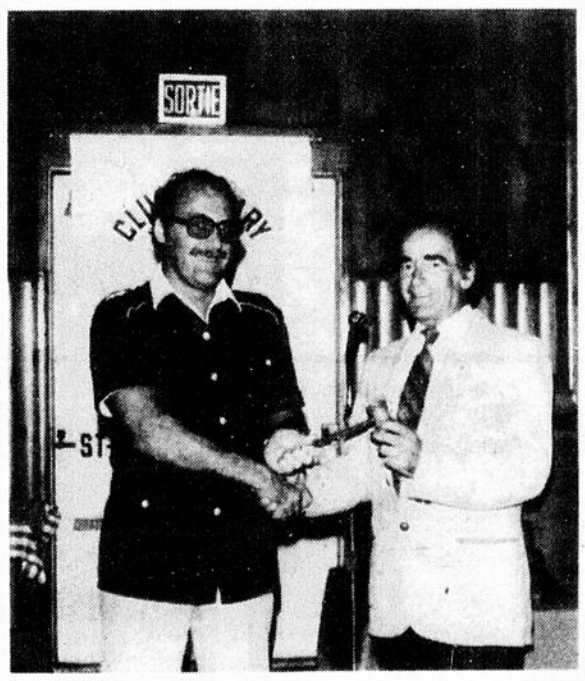

Le nouveau président du Club Rotary St-Georges le Dr. Henri Gamache, dentiste, reçoit le maillet symbolique de l'ex-président M. Marc-Yvan Fortin.

Offre
ECONO-MOTEUR

OFFRE SPÉCIALE DE VIDANGES (oil Texaco) ET FILTRE À L'HUILE

21 INSPECTIONS EN 12 VÉRIFICATIONS

$11.95

Spéciaux en vigueur du 17 août au 12 sept. 81

DÉTAILLANT TEXACO

STATION SERVICE TEXACO

Donat Rodrigue, prop.

1790 Boul. Dionne et Coin 18e rue, St-Georges Ouest

Tél.: 228-6210

Au féminin

Une saveur nouvelle pour les grands classiques

Steak, hamburger, qu'importe. Quand elles ont le choix, les personnes qui aiment vraiment les viandes grillées sur le charbon de bois prennent la rouelle de jambon. C'est délicieusement simple et on peut la servir avec une foule de sauces intéressantes qui sortent de l'ordinaire. L'une des meilleures est à base de fruits frais d'été et d'un mélange intriguant de moutarde et de gingembre.

Les fruits frais de l'été sont les pêches, les pommes et les oranges. Des oranges fraîches en été direz-vous? Mais oui, car les oranges navel OUTSPAN poussent en Afrique du Sud où c'est l'époque de la récolte dans les orangeraies. Les premières oranges navel, cueillies et emballées il y a seulement trois semaines, sont expédiées par bateaux et viennent tout juste d'arriver dans votre rayon de fruits et légumes, leur bon goût encore intact.

Pour préparer un déjeuner qui sort de l'ordinaire rien ne vaut la SALADE FRAICHE AUX ORANGES. Ce qui pourrait être une délicieuse salade au poulet moulée se présente sous un jour nouveau lorsque vous y ajoutez des quartiers d'orange navel OUTSPAN, des échalotes, de l'estragon et de la sauce aux piments forts. Cela fait un plat parfait, léger et succulent à servir dehors; seul le soleil chauffe.

Ces oranges navel d'Afrique du Sud, si juteuses, rajeunissent aussi un grand classique des pique-niques d'été; la salade de thon et de macaroni. Et ne craignez pas d'essayer des pâtes de forme différente. Pour cette recette cependant il faut de petites coquilles. Voici aussi un autre truc: garnissez la salade lorsque les pâtes sont chaudes pour qu'elles absorbent mieux le mélange des saveurs délicieuses de la sauce.

Lorsque vous choisissez les oranges navel OUTSPAN, le rapport entre leur poids et leur taille est une bonne façon de juger de leur qualité. Plus l'orange est lourde, plus elle contient de jus et meilleur est son goût.

ROUELLE DE JAMBON BARBECUE AVEC RELISH AUX FRUITS

1 pot de gelée de pommettes (10 oz ou 280 g)
½ tasse (120 ml) de madère, de sherry corsé ou de porto
2 c. à soupe (30 ml) de fécule de maïs
½ tasse (120 ml) de morceaux d'orange navel OUTSPAN
½ tasse (120 ml) de raisins secs
2 pêches ou nectarines mûres, pelées et coupées en morceaux
1 pomme de Granny Smith, épluchée, évidée et hachée
2 c. à soupe (10 ml) de moutarde de Dijon
1 c. à thé (5 ml) de gingembre moulu
1 tranche de jambon (partie du milieu) cuit, 1 pouce d'épaisseur (environ 1½ lb ou 0,68 k)
¼ de tasse (60 ml) de madère, de sherry ou de porto; huile végétale et jus d'orange navel OUTSPAN.

Dans une petite casserole, faire chauffer la gelée et le vin à feu doux, en brassant souvent jusqu'à ce que la gelée soit fondue. Ajouter la fécule de maïs en brassant; porter à ébullition. Faire bouillir en brassant constamment pendant 1 minute. Ajouter en brassant les 4 fruits, la moutarde et le gingembre. Couvrir et réfrigérer jusqu'à ce que le mélange soit épais. Tracer des lignes en losange sur chaque face de la rouelle. Placer sur le gril à 4 pouces du charbon de bois moyennement chaud pendant 20 minutes. Retourner souvent, en badigeonnant avec le mélange de vin, d'huile et de jus d'orange. Servir avec la relish aux fruits réfrigérée (ou réchauffée). Donne 4 portions.

Remarque: On peut servir la relish aux fruits avec du porc ou de la volaille.

Suggestion de menu: Rouelle de Jambon avec Relish aux Fruits, Epi de Maïs grillé, Tranches de Tomates et de Concombres sur la Laitue Bibb et Bière froide.

SALADE FRAICHE AUX ORANGES

1 enveloppe de gélatine sans saveur
1 tasse (240 ml) de bouillon de poulet
1 tasse (240 ml) de fromage cottage à gros grains
1 tasse (240 ml) de poulet cuit coupé en morceaux
1 contenant (8 oz ou 225 g) de yogourt à l'orange
½ tasse (120 ml) de morceaux d'orange navel OUTSPAN
¼ de tasse (60 ml) d'échalotes émincées
2 c. à soupe (10 ml) de zeste d'orange OUTSPAN râpé
½ c. à thé (2,5 ml) de feuilles d'estragon broyées
¼ c. à thé (1,25 ml) de sauce liquide au piment fort

Dans une casserole moyenne, saupoudrer la gélatine sur le bouillon. Faire chauffer à feu doux en brassant constamment jusqu'à ce que la gélatine soit dissoute. Retirer du feu. Réfrigérer jusqu'à ce que le tout ait légèrement épaissi. Incorporer les autres ingrédients.

Verser dans un moule de 4 tasses (1 l.). Couvrir d'une pellicule de plastique; réfrigérer jusqu'à ce que le mélange soit ferme, environ 3 heures. Démouler sur de la salade verte. Garnir d'échalotes et de tranches d'orange OUTSPAN. Donne 4 à 6 portions.

SALADE ESTIVALE INTERNATIONALE

1 tasse (240 ml) de yogourt nature
⅓ de tasse (80 ml) de vinaigre de vin
¼ de tasse (60 ml) d'huile d'olive
2 c. à thé (10 ml) de zeste d'orange OUTSPAN râpé
1½ c. à thé (7,5 ml) de sel
1 c. à thé (5 ml) d'assaisonnement au chili
1 gousse d'ail, broyée
1 c. à table (15 ml) de sauce Worcestershire (facultatif)
1 paquet (8 o - ou 225 g) de macaroni cuit et égoutté
1 gros concombre, épluché et coupé en dés
½ tasse (120 ml) d'échalotes tranchées
¾ de tasse (180 ml) de morceaux d'orange navel OUTSPAN
1 gros avocat, pelé et tranché
1 boite (6½ à 7 oz ou 185 à 200 g) de thon, égoutté et émietté Chips de maïs grossièrement broyés.

Préparer la vinaigrette en mettant les 8 premiers ingrédients dans un contenant bien fermé; bien agiter. Dans un grand bol, mélanger le macaroni, le concombre et les échalotes avec la vinaigrette jusqu'à ce qu'ils soient imprégnés. Couvrir et réfrigérer. Avant de servir, ajouter les morceaux d'orange, l'avocat et le thon. Servir sur des feuilles de laitue et garnir des chips de maïs broyés. Donne 4 à 6 portions.

Rouelle de jambon barbecue--c'est encore mieux avec relish aux fruits outspan!

Nous n'irons plus au bois...

Gare aux feux d'herbe!

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU SUD DU QUÉBEC

POMPES de BEAUCE

Nous avisons notre clientèle que nous déménageons dans des locaux plus vastes et plus modernes pour mieux vous servir.

Nous serons maintenant au

18655, BOUL. LACROIX, ST-GEORGES

Les POMPES de BEAUCE

18655, Boul. Lacroix, St-Georges

228-3904

(face au Motel Kennedy)

L'industrie du yogourt

On a fabriqué du yogourt au Canada pour la première fois en 1931, et c'est au Québec que ça s'est passé.

Les 30 premières années furent plutôt calmes. Ce n'est vraiment qu'à partir des années 60 que l'industrie prit son essor. De 1960 à 1980, la production annuelle passa de 491 000 litres à 21 millions (voir tableau annexé). C'est en 1976, 1977 et 1978 que la croissance fut le plus marqué, avec des augmentations de 20,7%, 35,4% et 54,9%.

La hausse phénoménale de la popularité du yogourt est certes due en partie aux initiatives des entreprises impliquées dans sa fabrication et sa mise en marché, mais également aux nouvelles préoccupations du consommateur face aux habitudes de saine alimentation et à leur promotion par les gouvernements. Parmi les facteurs de croissance, il faut aussi compter la venue sur le marché d'un deuxième type de yogourt "brassé" par opposition au yogourt "ferme".

Toutefois, après une croissance vertigineuse, l'industrie a atteint un plateau qui se traduit par un plafonnement de la demande.

Il reste, malgré ce ralentissement de la croissance, que l'industrie du yogourt est solidement établie et particulièrement prospère au Québec.

En 1980, il y avait 12 fabricants de yogourt au Canada, parmi lesquels se trouvent les 4 grands fabricants: Crescent, Delisle, Sealtest, Yoplait.

L'industrie québécoise a régulièrement produit la moitié du yogourt fabriqué au Canada. En 1980, le Québec a fabriqué 53% de tout le yogourt canadien, dont plus de 15% a été expédié hors-Québec.

Le Québec est aussi le plus grand consommateur. La moitié du yogourt canadien est consommé au Québec. La consommation annuelle per capita au Québec est de 3 kg, contre 1,5 kg pour l'ensemble du Canada.

AL-ANON

Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Mais vous rendez-vous compte des effets que ce problème a sur vous?

Pour obtenir des renseignements et de l'aide, téléphonez à:

228-9481

ÉCONOMISEZ! ABANDONNEZ LE CHAUFFAGE À L'HUILE

LE PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP)

Le Programme vise à inciter les consommateurs d'huile à chauffage à convertir leur système en faveur d'autres formes d'énergie en leur offrant des subventions. L'un des principaux objectifs du PCRP est de réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile dans la consommation canadienne d'énergie aux fins de chauffage. On sait que cette source d'énergie coûte de plus en plus cher et se fait de plus en plus rare.

LES SUBVENTIONS

Dans le cas d'une résidence unifamiliale, le gouvernement canadien offre aux consommateurs d'huile à chauffage des subventions imposables couvrant 50% des coûts de conversion jusqu'à un maximum de 800$. Dans le cas d'immeubles à logements multiples, ils pourront bénéficier de subventions imposables allant de 1 000$ à 5 500$. Ces subventions sont octroyées pour les conversions admissibles effectuées depuis le 28 octobre 1980.

À QUI VOUS ADRESSER?

La réponse à cette question dépend de la nouvelle forme d'énergie que vous entendez adopter. Ce sont l'électricité, le gaz naturel ou d'autres formes d'énergie.

L'ÉLECTRICITÉ

Communiquez avec le bureau d'affaires d'Hydro-Québec le plus proche. Pour les abonnés d'Hydro-Québec, l'adresse et le numéro de téléphone du bureau paraissent sur votre facture d'électricité. Les formules de demande et le matériel d'information ayant trait au Programme sont disponibles à ses bureaux.

En vertu de l'accord récent entre les gouvernements du Canada et du Québec, toutes les conversions de l'huile à l'électricité depuis le 28 octobre 1980 jusqu'au 1er octobre 1981 seront admissibles si elles satisfont aux critères du Programme canadien.

À compter du 1er octobre 1981, le gouvernement du Québec imposera deux conditions additionnelles: ce sont, premièrement, l'obligation de continuer à utiliser le système central de distribution de chaleur s'il est en bon état et, deuxièmement, que les maisons ou immeubles à logements multiples satisfassent aux critères du Programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec. Ces restrictions ne s'appliquent toutefois pas pour le moment.

Bien qu'il ne soit pas encore nécessaire d'isoler votre maison pour être admissible à la subvention accordée dans le cadre du PCRP, vous êtes néanmoins invités à le faire. Une meilleure isolation augmente le rendement énergétique.

LE GAZ NATUREL

Communiquez avec votre société distributrice de gaz naturel pour obtenir votre formule de demande ou le matériel d'information.

Présentement, le réseau de distribution du gaz naturel au Québec ne dessert que quelques secteurs de la province, mais il en desservira d'autres dans l'avenir. Les sociétés distributrices vous renseigneront sur les réseaux existants et leurs projets d'expansion.

AUTRES ÉNERGIES

Communiquez avec le bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada pour obtenir des renseignements au sujet du chauffage au bois, à l'énergie solaire, au propane ou à toute autre forme d'énergie renouvelable. Le bureau d'ÉMR est situé au 605, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 1P4. Téléphone: (514) 283-5632 ou, sans frais, 1-800-361-8025.

Abandonnez le chauffage à l'huile. Il y va de votre intérêt et de celui de tous les Canadiens.

Énergie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada

Canada

UN AUTRE ASPECT DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Les petits potins de la cuisinière

Profitons au maximum de l'été, de notre glorieux été, il est si court! Vivons en plein air dès le petit déjeuner, surtout durant les fins de semaines où un déjeuner tardif se transforme en repas de midi que l'on aime partager avec des amis.

Ce repas doit être substantiel et riche en protéines pour bien commencer la journée, car les grandes chaleurs ont souvent pour effet de diminuer l'appétit. On a tendance à manger moins...et mal. Il faut donc essayer de répartir les calories et les aliments des cinq groupes qui sont à la base d'une bonne nutrition parmi les trois repas principaux, pour conserver son énergie et éviter la fatigue.

Les personnes qui ne prennent pas de petit déjeuner ont souvent tendance à grignoter dans la journée pour regagner l'énergie que ce repas leur aurait fourni.

Naturellement les repas doivent être légers pour être bien digérés, mais ils doivent être variés et appétissants. Le bacon et le nouveau Sizzlean, qui est moins gras, ainsi que la charcuterie en tranches vendue sous cellophane, se combinent magnifiquement bien avec les légumes frais que nous offre l'été pour préparer rapidement des repas bien équilibrés et nourrissants.

Accompagnés d'une bonne salade et de fruits, les Croûtes au fromage, dont les recettes suivent, constituent un excellent déjeuner que vous n'hésiterez pas à servir à votre famille et même à des amis. Quant à la Salade de macaroni à l'aneth, elle deviendra vite une de vos recettes estivales favorites car elle est aussi simple à préparer que délicieuse!

CROUTES AU FROMAGE
2 portions
4 tranches de Sizzlean ou de bacon Lazy Maple, cuites
4 tranches de fromage de gruyère
2 muffins plats, coupés en deux
Cari en poudre - facultatif
4 grosses tomates, en tranches

Faites griller les muffins. Beurrez-les et saupoudrez-les légèrement de cari. Disposez sur chaque moitié quelques tranches de tomates et une tranche de Sizzlean pliée en deux. Garnissez d'une tranche de gruyère et faites griller pour faire fondre le fromage.

CROUTES AUX OEUFS
2 portions:
4 tranches de Sizzlean ou de bacon Lazy Maple, cuites et émiettées
4 tranches de pain de blé entier grillées
2 c. à soupe de sauce chili
4 oeufs pochés ou sur le plat
4 tranches de fromage

Tartinez le pain grillé avec la sauce chili et saupoudrez-les de bacon ou de Sizzlean. Garnissez d'un oeuf poché ou cuit sur le plat, puis d'une tranche de fromage. Faites griller pour faire fondre le fromage.

SALADE DE MACARONI A L'ANETH
4 - 5 portions
8 tranches de bacon Lazy Maple ou de Sizzlean* cuites
2½ tasses de macaronie en coudes, cuit et égoutté (1 tasse, non-cuit)
½ tasse de céleri, en tranches
1 tasse de petits pois, cuits
5 radis, en tranches
1 c. à soupe de jus de citron ou de vinaigre de cidre
1 c. à soupe d'aneth frais, haché ou ½ c. à thé d'aneth séché
3/4 tasse de mayonnaise commerciale ou de crème sure
Oeufs durs

Coupez la viande en morceaux d'un pouce et mélangez-la avec le macaroni, le céleri, les poids et les radis. Par ailleurs, incorporez le jus de citron et l'aneth à la mayonnaise, puis ajoutez-la au macaroni, en remuant délicatement. Garnissez le dessus de ce plat avec des tranches d'oeufs durs.

* ou un paquet de 250 g. de tranches de Jambon Swift Premium coupées en petits carrés.

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE
Carol Ruel, D. Ac.
285 Principale, Vallée-Jonction
Heures de bureau: Lundi et jeudi
de 10h.00 à 20h.00
Pour rendez-vous, tél.: 253-6100

Les femmes collaboratrices ont décidé de se prendre en mains

Les femmes collaboratrices de notre région ont décidé de se doter d'un comité régional de coordination afin d'analyser les besoins des femmes de la Beauce et de collaborer aux démarches réalisées par l'Association des Femmes Collaboratrices du Québec (AFC).

Cette décision fut prise lors d'une importante rencontre d'information tenue le 27 mai dernier à Beauceville, réunissant une soixantaine de collaboratrices ainsi que les divers organismes impliqués dans ce volumineux dossier.

Au cours de cette soirée, les femmes collaboratrices de la région ont pu juger des réalisations passées, actuelles et à venir de leur association provinciale (AFC) ainsi que du niveau d'implication des organismes régionaux (Commissions scolaires, UPA, M.A.P. A.Q., Conseil du Statut de la Femme) qui les ont supportées jusqu'à maintenant. Suite à ces informations et aux nombreux échanges, les femmes désireuses de poursuivre et même intensifier les démarches amorcées ont décidé de se nommer deux noyaux régionaux, l'un à St-Anselme pour couvrir le Nord de la Beauce et l'autre à St-Victor couvrant les paroisses au Sud. Ces comités formés uniquement de femmes collaboratrices auront la tâche de reccueillir et analyser les besoins des femmes et trouver les moyens adéquats pour les satisfaire. Le comité responsable de St-Anselme est composé de: Mesdames Yolande Leblanc, Gemma Gagnon, Denise Audet (toutes de St-Anselme) et celui de St-Victor regroupe: Mesdames Solange Bernard, Jeanne-Mance Cloutier, Marie-Andrée Veilleux et Jocelyne Bureau (toutes de St-Victor).

Dorénavant les organismes impliqués continueront à offrir leurs services par le biais des comités régionaux afin de permettre aux femmes collaboratrices de se donner un organisme à la mesure de leurs besoins et capable de les représenter partout où leurs intérêts seront mis en jeu.

Votre CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES

MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT

les Obligations d'épargne du Canada

À compter du 1er août 1981 le taux de rendement de toutes les Obligations d'épargne du Canada est porté à **18½%** par année pour la période de trois mois se terminant le 31 octobre 1981.

Le taux de rendement en vigueur à partir du 1er novembre 1981 sera annoncé en septembre, en même temps que les modalités de la nouvelle émission 1981/82.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA EST PORTÉ À 18 1/2% pour la période allant du 1er août 1981 au 31 octobre 1981.

Cette augmentation porte le taux de rendement annuel de toutes les émissions d'Obligations d'épargne du Canada non échues à 14.41% pour l'année commencée le 1er novembre 1980 (soit 11 1/2% pour les cinq premiers mois, 13 3/4% pour les deux mois suivants, 16 1/4% pour les deux autres mois, et 18 1/2% pour les trois mois à courir).

ÉMISSIONS ANTÉRIEURES À 1977

Cette nouvelle majoration d'intérêt sera comprise dans le boni payable en espèces à l'échéance, que recevront les détenteurs d'obligations de ces émissions. Le nouveau montant du boni applicable à une obligation de $100 de chacune de ces émissions est indiqué au tableau suivant:

Émissions	Échéance 1er novembre	Bonis à l'échéance
1968/69	1982	$18.15
1970/71	1981	$10.95
1972/73	1984	$25.18
1973/74	1985	$30.65
1974/75	1983	$10.60
1975/76	1984	$14.13
1976/77	1985	$18.71

Les détenteurs qui encaissent leurs obligations avant l'échéance n'auront pas droit au boni; ils recevront seulement l'intérêt calculé au taux de rendement original indiqué sur leurs obligations.
Néanmoins, ils peuvent encaisser leurs coupons d'intérêt chaque année sans perdre le droit de toucher le boni en espèces.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1977 À 1980 INCLUSIVEMENT

Quel que soit le taux indiqué sur les certificats, un taux de rendement annuel de 14.41% s'appliquera à ces obligations pour l'année commencée le 1er novembre 1980. Ainsi, l'intérêt payable le 1er novembre 1981 sur une obligation à intérêt régulier de $1 000 sera maintenant de $144.17.

En plus de produire un intérêt régulier au taux mentionné ci-dessus, l'intérêt composé des obligations à intérêt composé s'accumulera pour les trois mois commençant le 1er août 1981, aux taux de 11.33% pour les émissions 1977/78 et 1979/80 et de 11.46% pour l'émission 1978/79. Cette majoration porte la valeur de chaque $1 000 d'obligation à intérêt composé, pour l'année commençant le 1er novembre 1980, à:

Émissions	Valeur au 1er novembre 1980	Valeur au 1er novembre 1981
1977/78	$1 295.20	$1 471.93
1978/79	$1 225.28	$1 394.46
1979/80	$1 120.00	$1 277.40
1980/81	$1 000.00	$1 144.17

À joindre à vos certificats d'obligations.

AMG 81-59

Canada

Quelques règles pour faciliter le jardinage

Les spécialistes du jardinage chez C.I.L. affirment qu'il existe quelques règles de base qui vous aideront à obtenir beaucoup plus de succès avec vos plantes.

On ne doit jamais oublier que les plantes ont six besoins primordiaux: il leur faut de la lumière, un sol approprié, de l'eau, des fertilisants, une bonne température et de l'air. Si vous pouvez satisfaire à ces besoins, vos plantes se développeront vigoureusement, mais si l'un de ces éléments leur manque, elles souffriront, selon les experts.

Pour vous aider à fournir à vos plantes tout ce dont elles ont besoin, voici quelques conseils utiles des porte-parole de C.I.L..

Lumière. Toutes les plantes de jardin exigent de la lumière, mais il y en a qui en ont plus besoin que d'autres. Par exemple, les bégonias s'étiolent sous les rayons directs du soleil, tandis que les tomates refusent de produire des fruits à l'ombre. En général, on peut dire qu'une plante est à l'ombre si elle reçoit moins de cinq heures d'exposition directe au soleil par jour. Même un gazon d'ombre doit bénéficier de quatre heures de lumière solaire directe par jour, ajoutent les experts.

Sol: Le sol peut varier considérablement à partir du sable, qui sèche très vite, jusqu'à la terre argileuse lourde, qui devient souvent imbibée d'eau. N'importe quel sol peut être amélioré par une addition d'humus qui est le nom scientifique qu'on donne aux matières organiques décomposées. Cet humus peut être ajouté sous forme de compost, de mousse de tourbe, de terreau de feuilles ou de fumier composté. L'humus allège les terres argileuses et alourdit les sols sablonneux.

Vous pouvez préparer votre propre compost ou terreau pour obtenir un auxiliaire très économique et vraiment efficace pour le sol. Au début du printemps, étendez une couche de compost de deux pouces sur toutes les planches où vous cultiverez des fleurs ou des légumes. Mélangez ce compost avec la terre jusqu'à une profondeur de six pouces.

Eau. La pelouse et le jardin devraient être détrempés à fond une fois par semaine. Ne leur donnez pas une simple aspersion d'eau tous les jours. Ces légers arrosages quotidiens gardent les racines près de la surface, où elles se déssèchent rapidement quand il fait très chaud. Arrosez le sol pour l'humidifier jusqu'à une profondeur de six pouces. Servez-vous d'une truelle pour vous assurer qu'il est bien détrempé.

Fertilisants. Les éléments nutritifs que contient la terre s'épuisent rapidement et il faut les remplacer pour assurer le développement des plantes. Cette règle fondamentale s'applique tout aussi bien aux légumes, qu'aux arbres, aux arbustes, aux fleurs et aux pelouses. Toutes ces plantes ont régulièrement besoin d'engrais. C.I.L. fabrique une gamme complète de fertilisants et les porte-paroles de la compagnie vous suggèrent de visiter votre concessionnaire local, qui pourra vous recommander ceux qui conviennent le mieux à vos besoins.

Bonne température. Bien que personne ne puisse contrôler le temps, il y a des précautions qu'on peut prendre pour protéger les plantes. Par exemple, la laitue craint la chaleur mais le maïs déteste le froid. Vous devez donc semer la laitue et les autres cultures de saison fraîche assez tôt, pour qu'elles puissent pousser pendant qu'il fait encore frais. Le maïs, les melons et les autres plantes qui préfèrent la chaleur devraient être semés lorsqu'on s'attend à ce qu'il continue de faire chaud.

LES MAZDA B2000

SPORT OU ORDINAIRE: VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT.

La Mazda B2000 ordinaire
est la camionnette la moins chère et celle,
qui offre la meilleure consommation au Canada.

7,5 L/100km* | 38 mi/gal*

Les Mazda B2000 et le Sundowner B2000 sont des camionnettes compactes. En tant que telles, elles coûtent moins cher à l'achat et à la conduite. En fait, la Mazda B2000 est la camionnette la moins chère et celle qui offre la meilleure consommation parmi toutes les camionnettes sur le marché. Et qui dit camionnette, dit aussi espace de chargement. Ainsi, avec la Mazda B2000, vous disposez d'un véhicule pratique et économique, qui vous en offre pour votre argent.

Mais un prix abordable, une faible consommation et une bonne capacité de chargement ne sont pas les seuls avantages de la Mazda B2000. Il suffit de constater tout l'équipement standard qu'elle vous offre: ouverture du hayon à poignée centrale, freins à disques assistés à l'avant, pneus radiaux ceinturés d'acier à flanc blanc, vitres teintées, tableau de bord simili-bois, boîte manuelle 4 vitesses...et si vous choisissez le modèle à plate-forme allongée, vous profiterez même d'une boîte 5 vitesses et d'un pare-chocs marchepied à l'arrière.

La Mazda B2000 vous en offre aussi pour votre argent avec son modèle sport économique Sundowner B2000. Bien sûr, c'est un peu plus cher, mais voyez tout ce que vous y trouverez en plus: sièges baquets de luxe, volant rembourré, console centrale, montre de bord à affichage numérique, roues 5½JJ type rayons, pneus radiaux extra-larges ceintures d'acier avec lettrage en relief, plus une garniture extérieure sport spéciale.

Les Mazda B2000 et Mazda B2000 Sundowner. Sport ou ordinaire, elles sont solides et dures à battre.

Certains des accessoires illustrés ou mentionnés sont offerts en option.

La Mazda B2000 Sundowner
vous est offerte contre un léger supplément.

*Chiffres basés sur des essais en laboratoire effectués à partir des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada pour un B2000 équipé d'une boîte à 4 ou 5 vitesses. La consommation réelle peut varier. La consommation hivernale en circuit urbain sera beaucoup plus élevée.

mazda

LA VOIR, C'EST L'AIMER

GARAGE LÉO VEILLEUX

13875 boul. Lacroix, St-Georges Est, Beauce
228-2391

LES SUPERMARCHÉS Provigo

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIÈRE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A
lb 1.88

JUS DE POMME
VITAMINÉ
PROVIGO
BTE DE 48 oz .89

BIFTECK OU RÔTI
POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A
lb 2.68

BIFTECK DE BOEUF
ATTENDRI, PORTION DE RONDE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A
lb 2.78

MAYONNAISE
KRAFT
BOCAL DE 750 ml 1.57

HUILE DE MAÏS
MAZOLA
BOUT. DE 1 litre 1.87

RÔTI CROUPE DE BOEUF
DÉSOSSÉ
BOEUF CANADA CATÉGORIE A
lb 2.28

BOEUF HACHÉ
MAIGRE
lb 2.48

JUS
CLAMATTO
MOTT'S
BTE DE 500 ml .59

BISCUIT
"RITZ"
CHRISTIE
BTE DE 250 g .87

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE
EMB. DE 16 oz 1.48

SAUCISSES
PORC ET BOEUF
PROVIGO
lb 1.38

BOISSONS
CHOIX DE SAVEURS
ROUGEMONT
BTE DE 64 oz .99

JUS DE RAISIN
WELCH
BOUT. DE 40 oz 1.99

JAMBON CUIT
EN TRANCHES, EXTRA-MAIGRE
LAFLEUR
lb 2.28

BACON
TRANCHÉ
PROVIGO
EMB. DE 500 g 1.68

JAMBON
EN FLOCONS
BURNS
BTE DE 184 g 1.29

RAGOÛTS
CHOIX DE SAVEURS
CORDON BLEU
BTE DE 15 oz .99

SAUCE
POUR SANDWICHS CHAUDS
CORDON BLEU
BTE DE 19 oz .49

PAINS
HOT-DOG OU HAMBURGER
PROVIGO
EMB. DE 12 .99

RIZ
À GRAIN LONG
PROVIGO
EMB. DE 2 lb .99

BISCUITS
À THÉ
DION
EMB. DE 350 g .99

EAU
BASSIN DE VICHY
ST-YORRE
BOUT. DE 32 oz .69

NOURRITURE POUR BÉBÉS
CHOIX DE SAVEURS
GERBER
BOCAL DE 7½ oz .39

MÉLANGE THÉ GLACÉ
TROPICAL
NESTEA
BTE DE 680 g 2.79

BASE INSTANTANÉE
POUR SOUPE, BOEUF OU POULET
DU CHEF
BTE DE 454 g 1.99

SACS À ORDURES
POUR L'EXTÉRIEUR
GLAD
EMB. DE 40 5.79

DÉSODORISANT
CHOIX DE PARFUMS
AIR CARE
EMB. DE 200 g solide .87

DÉTERGENT
LIQUIDE
PROVIGO
CONT. DE 1,5 litre 1.69

DENTIFRICE
COLGATE
TUBE DE 150 ml 1.89

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 15 AOÛT 1981.

JAVEL
CONCENTRÉ
PROVIGO

CONT. DE 128 oz — **.89**

LAITUE POMMÉE
CANADA NO 1, PRODUIT DU QUÉBEC
GROSSEUR 18

chacune — **.57**

JUS D'ORANGE
SURGELÉ
MINUTE MAID
BTE DE 12,5 oz — **.89**

ESSUIE-TOUT
CHOIX DE COULEURS
ROYALE
EMB. DE 2 rouleaux — **1.27**

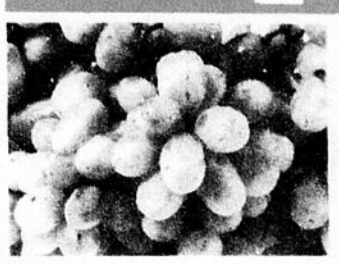

RAISINS VERTS
SANS PÉPINS, CANADA NO 1
PRODUIT DE CALIFORNIE
lb — **1.19**

CANTALOUPS
CANADA NO 1, PRODUIT DE CALIFORNIE
GROSSEUR 18
chacun — **1.19**

PEPSI-COLA
BOUTEILLES CONSIGNÉES
DE 750 ml
6 POUR — **2.29**

FRITES
SURGELÉES
VALLEY FARM
EMB. DE 2 lb — **.39**

COURGES
ZUCCHINIS
PRODUIT DU QUÉBEC
lb — **.35**

CAROTTES
MINIATURES
PRODUIT DU QUÉBEC
EMB. DE 12 oz — **.53**

CRISTAUX
À SAVEUR DE RAISIN OU D'ORANGE
GAI MEUNIER
EMB. DE 3 x 3¼ oz — **.99**

MARGARINE
MOLLE
LACTANTIA
CONT. DE 2 litres — **1.77**

AUBERGINES
PRODUIT DES ÉTATS-UNIS
lb — **.59**

POMMES DE TERRE
LAVÉES, CANADA NO 1
PRODUIT DU QUÉBEC
EMB. DE 10 lb — **2.39**

PAIN DE VIANDE
"ROY ALL"
BURNS
BTE DE 12 oz — **1.19**

SAUMON
KETA
TEA ROSE
BTE DE 220 g — **1.49**

PAMPLEMOUSSES
BLANCS, PRODUIT DE CALIFORNIE
GROSSEUR 48
4 POUR — **1.07**

JUS D'ORANGE
TROPICANA
PRODUIT DE FLORIDE
BOCAL DE 64 oz — **3.29**

ALLUMETTES
PROVIGO
BTE DE 50 livrets — **.39**

CHIPS
RÉGULIÈRES OU BARBECUE
HUMPTY DUMPTY
EMB. DE 200 g — **1.09**

GUIMAUVES
"JET PUFF"
KRAFT
EMB. DE 11 oz — **.67**

POUDING INSTANTANÉ
CHOIX DE SAVEURS
ROYAL
BTE DE 3¾ oz — **.44**

SOUPE
POULET ET NOUILLES
PROVIGO
BTE DE 2 env. — **.39**

SALADE DE FRUITS
DE FANTAISIE
PROVIGO
BTE DE 28 oz — **1.17**

PÂTE DE TOMATE
DE FANTAISIE
PROVIGO
BTE DE 5,5 oz — **.39**

NOURRITURE POUR CHIENS
CHOIX DE SAVEURS
DR. BALLARD
BTE DE 24 oz — **.79**

COUCHES
"PREMIER PAS"
PROVIGO
BTE DE 24 — **3.79**

MOUCHOIRS DE PAPIER
BLANCS, 3 ÉPAISSEURS
ROYALE
BTE DE 100 — **.79**

CHAISES-LIT
CANEVAS FLEURI
chacune — **13.99**

SAVON EN CRÈME
CHOIX DE COULEURS
JERGENS
CONT. DE 350 ml — **1.99**

Supermarché Provigo
Carrefour St-Georges
201, avenue St-Georges
St-Georges de Beauce

Supermarché Provigo
Michel Gagnon
Place Centre Ville
11400, 1ère avenue est
St-Georges

Supermarché Provigo
630 D, boulevard Renaud
Beauceville

D'une Beauce à l'autre. . .

Guylène Nadeau, CEB

Le vieux pont de Notre-Dame revivra

Notre-Dame-des-Pins connaîtra une affluence importante samedi et dimanche les 22 et 23 août prochains puisqu'un groupe de bénévoles de la localité a décidé de faire revivre le vieux Pont couvert en présentant un festival localisé sur ce lieu touristique.

Le site du Vieux Pont pourrait connaître un développement extraordinaire puisqu'il allie un endroit historique unique au Québec (étant le plus long) à une rivière renommée pour son caractère ombrageux et imprévisible: la Chaudière. L'idée est lancée..

Quoi qu'il en soit, il faut un début à tout. Et en 1981, on assiste à la naissance du Festival du Vieux Pont couvert, dans lequel on exploitera quelques facilités sportives aquatiques qu'offrent la rivière Chaudière, tout en faisant découvrir l'histoire et la petite histoire de notre pont couvert.

Saviez-vous qu'en 1927, le conseil municipal désirait faire construire un pont couvert. Les ingénieurs et politiciens du gouvernement québécois sont consultés et après avoir examiné les plans et les fondations, ils certifient le tout assez solide pour affronter les débâcles printanières. Mais les Beaucerons connaissent leur rivière Chaudière et sont sceptiques. Québec leur signe un papier où l'on inscrit qu'advenant qu'une débâcle emporte le pont, un autre sera reconstruit aux frais de la province. Six mois plus tard, les glaces partent et emportent le pont fraîchement érigé. Nos Beaucerons s'empressent de redescendre à Québec avec l'entente signé quelques mois plus tôt. Ils négocient la reconstruction du pont et le gouvernement n'a d'autres choix que de respecter sa signature.

On assiste donc à l'érection du pont couvert que l'on connaît aujourd'hui et qui résistent depuis plus de cinquante années aux humeurs de la Chaudière.

Voici le programme d'activités:

FESTIVAL DU VIEUX PONT COUVERT
Le plus long pont couvert de la Province
Notre-Dame des Pins
AU PROFIT DES LOISIRS DE NOTRE-DAME DES PINS
les 22 et 23 août 1981
TIRAGE D'UN CANOT [VALEUR $495.00]
PROGRAMME

22 août:
Compétition de canot et kayak (15 km)
10h00: Départ de St-Georges
20h30: Soirée canadienne et place aux amateurs

23 août:
6h00: Concours de pêche
13h00: Course de canot à obstacles (3 km)
13h00: Chasse aux trésors
14h00: Course à bicyclette
15h00: Compétition du clou
16h00: Souque à la corde
17h00: Souper canadien (Dans le pont couvert)
20h00: Remise des trophées
21h00: Feux de camp et artifices
21h30: Epluchette de blé-d'inde Musique- Chant-Danse

LEGENDE: Les 22 et 23 août prochains, il y aura du monde au Vieux Pont [PHOTO: J. VALLIERES]

Fermé à la circulation automobile depuis novembre 1969, le vieux pont a été drôlement mis en valeur il y a deux ans par l'aménagement de la halte routière.

Vous êtes donc invités à venir vous rappeler cette anecdote et bien d'autres en compagnie du comité des loisirs de Notre-Dame des Pins.

Watson vous informe

Cette semaine nous aborderons les accidents de la circulation: les accidents mortels, avec blessés, avec dommages matériels. Les accidents étudiés se sont produits sur le territoire desservi par les policiers de la Sûreté Municipale de Ville St-Georges Est. Celui-ci est délimité par la 80ième rue Est, la 181ième rue Ouest, par la rivière Chaudière au sud, par la 35ième avenue au nord. Ce territoire est subdivisé en 8 secteurs. Celui qui est le plus touché, le secteur 6 (60% des accidents), comprend le centre ville où règne le plus d'activité.

Cette année on dénombre 314 accidents de la circulation. Parmi ces accidents, seulement un s'est révélé mortel et 60 personnes ont été blessées. Pour ce qui est des dommages matériels, 564 automobiles ont été touchées, dont 38% pour $500. et plus.

Aux dires de certains messieurs, les accidents impliquent habituellement des femmes, pourtant selon notre étude de 77% des accidents sont causés par des hommes. La raison de ceci sera sans doute que plus d'hommes circulent sur nos routes.

Les causes de ces accidents selon les rapports des policiers sont classées sous les 12 codes suivants:

Sur une base de 166 accidents:

Code 1 [3%]
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens de la circulation; l'impact se produit lorsque celui circulant du côté gauche effectue un virage vers sa droite pour s'engager dans une direction différente.

Code 2 [4%]
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens de la circulation; l'impact se produit lorsque l'un frôle l'autre en le dépassant par la gauche.

Code 3 [6%]
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens de la circulation; l'impact se produit lorsque l'un s'approche de l'autre en venant par l'arrière.

Code 4 [11%]
Les deux véhicules se dirigent dans les sens inverses de la circulation; l'impact se produit lorsque l'un des deux effectue un virage vers la gauche pour s'engager dans une direction différente.

Code 5 [4%]
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté gauche effectue un virage vers sa gauche pour s'engager sur la même chaussée et dans le même sens que l'autre véhicule.

Code 6 [2%]
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté droit effectue un virage vers sa droite pour s'engager sur la même chaussée et dans le même sens que l'autre véhicule.

Code 7 [4%]
Les deux véhicules se dirigent dans le même sens de la circulation; l'impact se produit lorsque l'un frôle l'autre en le dépassant par la droite.

Code 9 [49%]
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque les deux véhicules s'engagent dans l'intersection sans changer de directions.

Code 10 [4%]
Les deux véhicules se dirigent dans des sens inverses de circulation; l'impact se produit lorsque l'un s'approche de l'autre en venant de l'avant (collision frontale).

Code 11 [2%]
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui se croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté gauche effectue un virage vers sa droite pour s'engager sur la même chaussée et en sens inverse de l'autre véhicule.

Code 12 [5%]
Les deux véhicules se dirigent l'un vers l'autre dans des directions qui croisent; l'impact se produit lorsque celui venant du côté droit effectue un virage vers sa gauche pour s'engager sur la même chaussée et en sens inverse de l'autre véhicule.

L'an dernier, 625 accidents se sont produits, cinq personnes ont perdu la vie et 132 autres ont été blessées. Cette année, nous espérons que les gens seront plus prudents sur nos routes, car la vie, c'est le bien le plus précieux.

Diane Pomerleau
Projet d'analyse opérationnelle de la criminalité à St-Georges.

QUALITÉ SERVICE

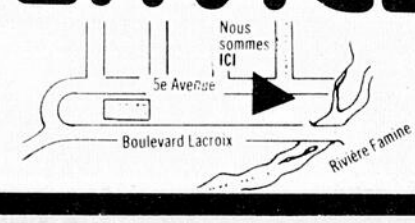

POUR LA CONSTRUCTION NEUVE
residentielle - commerciale - industrielle
POUR TOUS GENRES DE RENOVATION

PORTES et FENÊTRES en aluminium
PORTES PATIO
VERRES et MIROIRS de tous genres
VITRINES THERMOS
PORTES MIROIRS

NOUS GARANTISSONS NOTRE TRAVAIL

VITRERIE DU PARC
● Verre
● Miroir de tout genre
● Façade de magasin Thermos

9445, 5e Ave, St-Georges-Est, tél.: Bur.: 228-7100
387, Ave Marguerite Bourgeois, Ste-Marie, Beauce, tél.: 387-4400

SERVI PRO Du monde bien serviable,

Spéciaux en vigueur jusqu'au 15 août 1981

viandes

RÔTI DE PALETTE
Coupe rég.
1.19 lb.

RÔTI DE HAUT DE CÔTE
1.49 lb.

RÔTI DE CÔTES
Croisées
1.69 lb.

BOEUF HACHÉ
Mi-maigre
1.69 lb.

SAUCISSES FUMÉES
LAFLEUR
1.59 lb.

SAUCISSON DE BOLOGNE
LAFLEUR
1.19 lb.

fruits et légumes

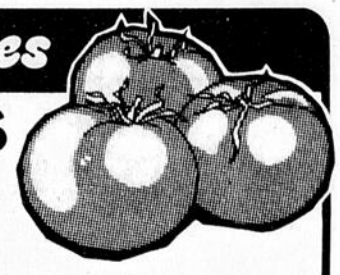

CHOUX
du Québec
.13 lb

POMMES ROUGES
Prod. du Québec
sac 3 lbs. **1.09**

PRUNEAUX
SANTA ROSA
4 x 5
.59 lb.

TOMATES
Pr. Floride
6/7
.59 lb.

CHAMPIGNONS
Variété SLACKS
1 cello 8 oz. **1.05**

produits surgelés

FRITURES D'AIGLEFIN
BLUE WATER
8 oz. **1.59 ch.**

TARTES AUX SUCRE
ST-HUBERT
2.19 ch.

CAFÉ INSTANTANÉ
CHASE'N SANBORN
Bocal 10 oz. **4.49**

HUILE DE MAÏS
MAZOLA
Btle 1 L. **1.95**

CROUSTILLES
Rég. ou B.B.Q.
YUM YUM
Cello 300 g. **1.49**

CRISTAUX D'ORANGES
TANG
Bte 650 g. **2.15**

MARGARINE DURE
(Alum.)
GRAD
Bte 1 lb. **.59**

DÉTERGENT POUDRE
PUNCH
Bte 6 L. **3.59**

PÂTE DENTIFRICE
AQUA FRESH
Tube 100 ml. **1.29**

CRÈME GLACÉE GRAD Saveur ass't Cont. 2 L. **1.99**	**BREUVAGE** ROUGEMONT (3 variétés) Cont. 64 oz. **1.05**	**LAIT INSTANTANÉ** GRAD Bte 1.5 kg. **5.44**
BISCUITS DAVID Petit Graham Cello 350 g. **1.29**	**POIRES DEMIES** Bartlett GRAD Can. Choix Bte 28 oz. **1.27**	**NOURRITURE** Pour chat BALLARD (6 variétés) Bte 25 oz. **.59**
BISCUITS DAVID Gaufrette beurre d'arachides, cello 240 g. **1.29**	**MAÏS CRÈME** NIBLETS Fant. Bte 14 oz. **.59**	**SACS DÉCHETS** Intérieur GRAD Emb. 10'S **.56**
RELISH Hot Dog ou cube BICK'S Bocal 375 ml. **.79**	**MAÏS GRAINS** NIBLETS Bte 12 oz. **.59**	**COUCHES** Nouveau-né PAMPERS Bte 30'S **3.49**
JUS DE TOMATES GRAD Can. Fant. Bte 48 oz. **.92**	**SPAGHETTI** Sce tom. et from. CATELLI Bte 14 oz. **.57**	**MAXI-SERVIETTES** Fémin. rég. STAY FREE Bte 30'S **3.29**
JUS DE TOMATES GRAD Can. Fant. Bte 19 oz. **.43**	**PÂTES ALIM.** Lasagne CATELLI Bte 500 g. **1.07**	**LOTION** Pour Bébé JOHNSON Btle 120 ml. **1.49**

"Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression".

Spéciaux disponibles chez ces marchands seulement

St-Gédéon de Beauce Germain Mercier	**L'Isletville** Épicerie Gaudreault	**St-Marcel de L'Islet** Hervé Blanchet	**St-Zacharie de Beauce** Parent & Roy
Ste-Perpétue de L'Islet Majoric Pelletier	**St-Théophile de Beauce** Richard Poulin	**St-Paul** Épicerie Daniel Côté	**St-Alexandre de Kamouraska** Régent Ouellet

On fait quasiment partie de la famille

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval Ltée

Turcotte Auto Inc.

715, 6ème Avenue,
St-Georges Ouest, Beauce
G5Y 5V7

Pièces d'autos de tous genres

À Ville St-Georges Ouest

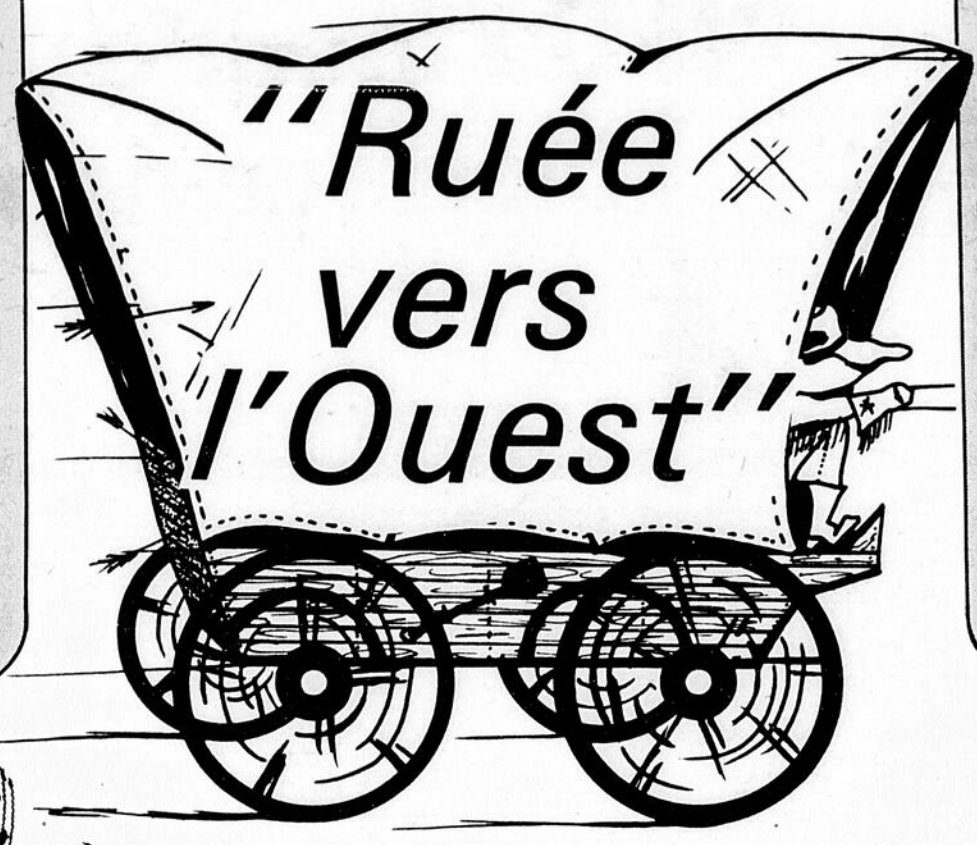

Surveillez dans la prochaine édition de L'Éclaireur-Progrès notre

VENTE "RETOUR À L'ÉCOLE"
chez

JACOB DROUIN LTÉE

SPÉCIALITÉ ENFANTS DE 0 À 14 ANS
2305 Boul. Dionne, St-Georges Ouest
228-2928

LES 14-15-16 AOÛT 1981 AU PARC DES 7 CHUTES

SERVICES OFFERTS DURANT LA FIN DE SEMAINE:
- Mini-zoo
- Piscine
- Comptoir: Pizza (sam., dim.)
- Blé d'Inde (ven., sam., dim.)

EXPO-PHOTO:
SAMEDI et DIMANCHE
- Exposition des photographies prises au Parc par les participants du concours. Prix aux gagnants.

VENDREDI 14 AOÛT:
21h00 — Spectacle en plein air, musique jazz-rock
22h00 — Feu de camp

SAMEDI 15 AOÛT:
11h00 — Défilé de bicyclettes décorées (départ Parc Bélair, arrivée Parc des 7 Chutes)
12h00 — Pique-nique au Parc des 7 Chutes
— Remise du prix pour la bicyclette la mieux décorée
13h00 — Construction d'un village de carton (enfants)
— Sculpture sur croûte (12-17)
— Tournois de whist et de dames
14h00 — Concours du plus beau château de sable
15h00 — Course en poches de jute
— Course en échasses
16h00 — Spectacle de clowns
17h00 — Souper
19h00 — Soirée canadienne, orchestre et animation
21h00 — Feu de camp

DIMANCHE 16 AOÛT:
10h00 — Messe
11h00 — Brunch en musique (classique légère — apportez votre bouffe)
12h30 — Tournoi de volley-ball
13h00 — Fers et pétanques
14h00 — Pêche aux petits poissons blancs (enfants)
14h30 — Concours de sciotte et tire aux poignets
15h00 — Course, piste d'hébertisme (familial)
16h00 — Levée de la roche
16h30 — Souque à la corde
17h30 — "Chercher la pépite" d'une valeur de $100.
18h00 — Souper à la pizza
19h00 — Remise des prix aux méritants
20h30 — Spectacle de chansons
23h00 — Feu de camp
1h00 — Fermeture

thruway
centre du silencieux

Silencieux de Beauce Inc.

835 boul. Dionne, St-Georges O.,
Beauce G5Y 3T8

GILLES FORTIN, propriétaire

228-2291 bur.
228-8310 rés.

CHEZ THRUWAY, VOUS ÊTES PLUS QUE BIENVENU!

SERVICE ÉLECTRONIQUE DE L'AUTO INC.
(Electronique Auto Service)
M. Martin Fortin, prop.

- Balancement et alignement électronique des roues
- Réparation de système d'air climatisé
- Pose de pneus
- Mise au point par ordinateur

645, 6e AVE (BOUL. DIONNE), ST-GEORGES OUEST

"Gagnez du temps . . . appelez nous avant"

POUR RENDEZ-VOUS:
Martin ou Francis **228-8855**

MON OEIL SUR

Les pucerons

Seuls ou en masses grouillantes et compactes, les pucerons passent souvent inaperçus, à moins que votre jardin et vos arbres n'en soient infectés... Qu'ils soient blanchâtres, verts ou brun-noirs, on les reconnait facilement par leurs cornicules, ces deux tubes caractéristiques sur le dessus de l'abdomen (voir schéma). Leur corps en forme de poire est mou, ils peuvent ou non porter des ailes.

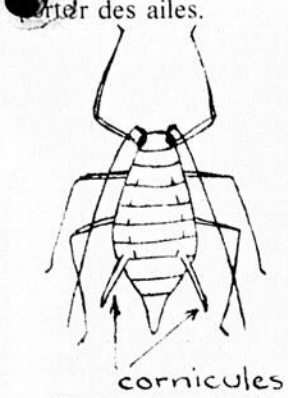

cornicules

Malgre leur petite taille, ces insectes reussissent à donner du fil à retordre aux agriculteurs. En effet, ils s'attaquent à diverses cultures: pommier, patate, maïs, chou, etc. Le puceron est un insecte suceur. Il perce un trou dans la tige ou la feuille d'une plante et en extrait la seve, causant ainsi un fletrissement lorsque plusieurs individus se nourissent sur un même plant. De plus, ils sont reconnus comme vecteurs de nombreuses maladies de plantes, dont des infections virales chez le concombre, la canne à sucre, et d'autres espèces comestibles.

Pour les combattre efficacement, il faut d'abord bien connaitre leur cycle de reproduction, qui n'est pas des plus simples. Quoique variable, il comprend habituellement plusieurs generations au cours d'un été, et certaines sont ailées, d'autres non (une même espèce peut alors se nourrir de deux sortes de plantes). On a aussi des reproductions sans mâle, donnant uniquement des femelles. Ce n'est que vers l'automne qu'il y a accouplement, et les oeufs passent l'hiver.

Heureusement, de nombreux insectes se nourrissent de pucerons, les empêchant ainsi de pulluler. Leur mode de protection n'est pas très perfectionné, et se limite à peu de choses près à l'excrétion d'un fluide défensif par les cornicules. Une autre substance, le miellat, est excrétée par l'anus, et son goût sucré attire les fourmis.

Monique Laforge
(Service Hebdo-science)

CHEZ **action plus**
Y'A D'L'ACTION!

Ces spéciaux sont sujets à épuisement. De plus, nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou de substituer ceux-ci par un produit similaire.

Desservi par Aligro Inc.

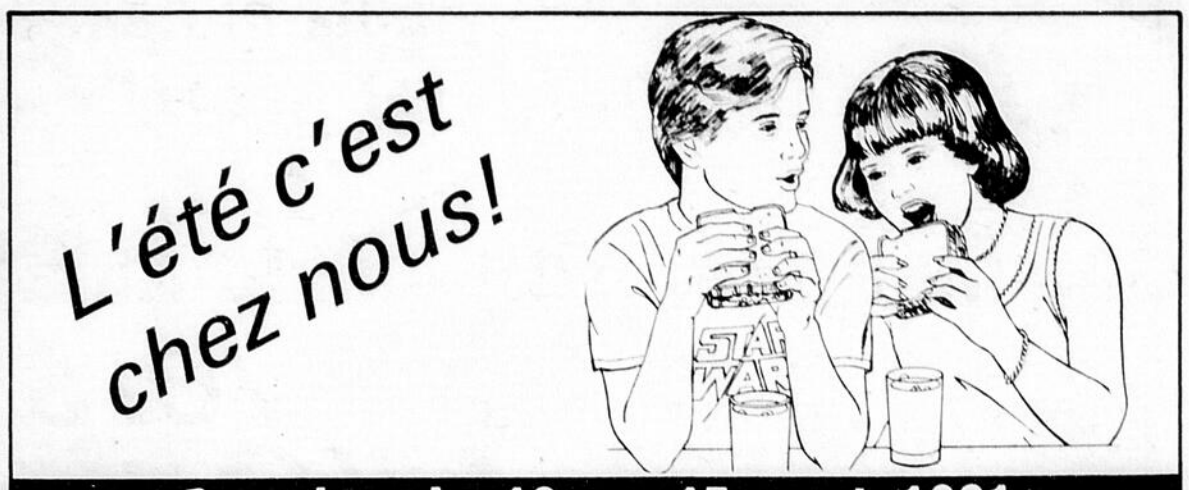

Semaine du 12 au 15 aout 1981

grad **la confiance du Consommateur!**

BEURRE TULIPE
La livre
1.79

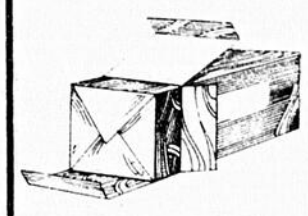

PEPSI-COLA
Plus dépôt, btle 750 ml.
6/2.29

VINAIGRE CANADA
Blanc, pur, cont. 128 oz.
1.39

CHAMPIGNONS
Riviera, tiges et morceaux
Boite 14 onces
99¢

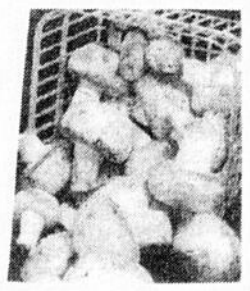

Poires
Bartlett, Grad
En demies
Boite 28 onces
grad **1.19**

Eau
Minérale
Grad
Btle 750 ml.
grad **.55**

Détersif
Bleu
Grad
Sac 2 kg.
grad **2.45**

Olives
Nature, Reine jumbo
Grad
Pot 12 onces
grad **1.29**

EN ECONOMISANT

CUISSE POULET **1.18**
Avec dos, surgelée
Boite 5 livres

RÔTI DE PORC **1.08**
Ds l'épaule, (Picnic)
2 à 4 livres, spécial la livre

FRUITS ET LÉGUMES

RAISIN ROUGE **.99**
Produit U.S.A.
Spécial la livre

BLÉ D'INDE **.99**
Produit du Québec
Spécial la douzaine

JUS DE TOMATES 2/.79
Grad
Boite 19 onces

PAPIER MOUCHOIR **.77**
Facelle, ass., blanc
Boite de 100

BRIQUETTES **4.39**
De charbon, Gourmet King
Sac 20 livres

THON BLANC **1.69**
Clover Leaf, émietté
Boite 6.5 onces

MAXI PROTECTION **1.29**
Sure, naturelle
Boite de 10

PELLICULE PLASTIQUE **1.39**
Esso, Stretch'n seal
Boite 30 mètres

DÉBARBOUILLETTES **2.49**
Pour bébé, Johnson
Paquet de 40

BREUVAGE À L'ORANGE **1.09**
Honey Dew
12 onces

FILET D'AIGLEFIN **2.29**
High Liner
16 onces

CROUSTILLES YUM YUM **1.69**
Régulières, B.B.Q.
Sac 300 grammes

ROULÉ AUX OEUFS **1.28**
Bilopage
Boite de 6

CRETON FRAIS **1.68**
Bilopage
Cont. 283 gr.

Epicerie Claude Jacques
STE-ROSE
267-5451

Marché Fraser Bolduc
COURCELLES
483-5346

Boulanger & Fortin
ST-COME
685-3010

Marché Camille Maheux
Rue Principale, ST-MARTIN
382-5951

Marche A. Champagne Inc
ST-HONORÉ, BEAUCE
485-6459

Un monde à voir

Une île de rêve au milieu du St-Laurent

par
Claude R. Lemieux

Au milieu des eaux du St-Laurent, à 120 km (75 mi) en aval de Québec, s'étend une île de rêve, qui, bien qu'à 2 km (1.2 mi) seulement du continent, semble séparée du bruit et de la pollution de la vie moderne par au moins deux générations.

Jacques Cartier, premier Européen à y aborder, la baptisa Ile aux Coudres, à cause des coudriers qui y poussaient en abondance.

Pour s'y rendre, on emprunte à Québec la route 138 en direction nord-est vers Baie-St-Paul, puis la route 362 vers les Eboulements. Juste avant d'y arriver, on tourne à droite et on effectue le court trajet jusqu'à St-Joseph-de-la-Rive; de là, un traversier emmène les visiteurs à l'Ile aux Coudres en vingt minutes.

Si le voyage en voiture depuis Québec ne dure que deux heures, il est néanmoins plus agréable de prendre le temps d'admirer les endroits intéressants qui jalonnent le parcours: les chutes Montmorency, l'Ile d'Orléans, le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, l'impressionnante gorge de la rivière Ste-Anne et la pittoresque petite ville de Baie-Saint-Paul.

Le Centre d'artisanat de l'île offre des tapis, des murales, des chapeaux, des couvertures et une foule d'autres articles fabriqués par les artisans de l'endroit. On peut même y commander des robes de mariée faites sur le modèle de celles d'autrefois.

Au centre de l'île, juste au sud de St-Bernard, s'étend une vaste tourbière où des montagnes de mottes de tourbe sèchent au soleil. A certains endroits, le gisement atteint 6 m (19 pi) d'épaisseur.

Quiconque a participé au Carnaval d'hiver de Québec et assisté à la célèbre course de canots parmi les glaces du St-Laurent peut témoigner de la solidité des embarcations et de la vigueur des rameurs. L'idée de ces compétitions est née à l'Ile aux Coudres.

Les canots, qui se mesurent aujourd'hui dans des épreuves d'endurance, étaient avant l'avènement des traversiers le seul moyen de transport dont disposaient les Marsouins pour quitter leur île.

Les hôtels et motels de l'Ile aux Coudres possèdent deux qualités essentielles: calme et confort.

Les possibilités d'hébergement se concentrent surtout dans cinq hôtels aux noms pittoresques: la Roche Pleureuse, le Cap aux Pierres, l'Hôtel du Capitaine, la Coudrière et l'Ecumé par la Houle.

Ils disposent respectivement de 81, 72, 20, 12 et 10 unités d'hébergement. Tous possèdent de vastes terrains de stationnement, mais deux seulement offrent des téléviseurs dans certaines chambres. A l'Ile aux Coudres, rares sont ceux qui s'en plaignent.

L'Hôtel de la Roche Pleureuse doit son nom à la source qui jaillit près d'un gros rocher, et dont le murmure fait songer à des sanglots.

Ce coin paisible est l'endroit rêvé pour les jeunes couples en lune de miel et pour tous ceux qui recherchent la détente et le confort. L'allée des amoureux est jalonnée d'inscriptions tracées par des poètes et chanteurs connus.

On peut loger dans les chambres de l'immeuble principal, perché au sommet d'une falaise, ou dans celles des motels construits l'une près de l'hôtel et l'autre au pied de la falaise, à côté de la piscine chauffée.

Une fois débarquée sur l'île, vous pouvez vous détendre et profiter de l'air pur, du calme et de l'atmosphère chaleureuse de ce coin charmant et isolé.

L'étroite voie pavée, qui fait le tour de cette île en forme d'huitre n'a que 26 km (16 mi) de long; la circulation y est rare et la vitesse modérée.

Les 1 600 habitants de l'Ile aux Coudres, surnommés les Marsoins dans la région, sont presque tous répartis entre les deux paroisses, St-Louis et St-Bernard-sur-Mer.

Ceux d'entre eux qui n'ont pas un emploi dans l'industrie du tourisme travaillent à la grande tourbière de l'île où vivent de la mer.

Des centaines de goélettes en bois ont été construites autrefois à l'Ile aux Coudres, mais elles ont été remplacées ces dernières années par des bateaux plus modernes en acier.

Même ces dernières embarcations ont perdu beaucoup de leur cargaison traditionnelle, passée aux mains des entreprises de camionnage depuis que des autoroutes modernes desservent les deux rives du St-Laurent.

Une bonne dizaine de goélettes abandonnées, échouées un peu partout autour de l'île, font la joie des photographes et des nostalgiques.

A St-Louis, l'un de ces bateaux fait maintenant partie d'un musée maritime où sont exposés d'anciens instruments de navigation et machines de navire.

L'église St-Louis, la plus ancienne de l'île, renferme des objets historiques de grande valeur. Deux minuscules chapelles processionnelles, construites au bord de la route en 1836 et 1937, comptent parmi les attractions du village.

Non loin de là, se dresse un magnifique moulin à vent bâti en 1777, près duquel se trouve un moulin hydraulique datant d'environ 1800. Tous deux doivent être remis en service dans un proche avenir.

A la maison Desgagné, également à St-Louis, on peut admirer des meubles fabriqués à la main, ainsi que les oeuvres d'une quarantaine d'artisans et d'artistes de la région.

L'église de St-Bernard possède un tableau intéressant, représentant la première messe célébrée en terre canadienne. Une croix marque l'emplacement où se déroula cette cérémonie, le 6 septembre 1535.

Le feu crépitant dans la cheminée, l'atmosphère amicale du bar, la cuisine maison et surtout la gentillesse du personnel font d'un séjour à la Roche Pleureuse une expérience mémorable.

L'Hôtel du Cap aux Pierres, élégant bâtiment de pierres, offre un point de vue magnifique sur les bateaux qui passent et sur la rive sud dans le lointain.

Il offre une piscine chauffée, des bicyclettes de location et d'autres attractions, ainsi que des installations pour réunions d'affaires et congrès réunissant un nombre limité de participants.

Le propriétaire de l'Hôtel Ecumé par la Houle et du restaurant Au Fou de l'Ile habite une construction de forme étrange surnommée la Maison Penchée.

C'est par le goût qu'il a fait bâtir cette maison inusitée dont les fenêtres tordues et les lignes bizarres attirent inévitablement l'attention des passants qui peuvent la visiter et admirer le mobilier et les objets d'art intéressants qu'elle renferme.

Outre les salles à manger des hôtels, l'île aux Coudres ne possède que deux ou trois restaurants. S'il y a plusieurs épiceries et magasins généraux, on ne trouve par contre que deux banques et stations-service.

Sur le continent, St-Joseph-de-la-Rive et les Eboulements comptent plusieurs hôtels, motels et restaurants. Les vacanciers qui y séjournent empruntent souvent le traversier de l'Ile aux Coudres et louent des bicyclettes pour la journée, ou se rendent en taxi dans un coin pittoresque.

Le traversier est en service tous les jours de 7h30 à 23h30. Il quitte St-Joseph- de-la Rive touts les heures sur le coup de la demie, et l'Ile aux Coudres une demi-heure plus tard. Les billets sont en vente au comptoir, sur le pont supérieur.

Pour de plus amples renseignements sur le tourisme au Canada, prière de s'adresser à l'Office de tourisme du Canada, Ottawa, K1A 0H6, Canada.

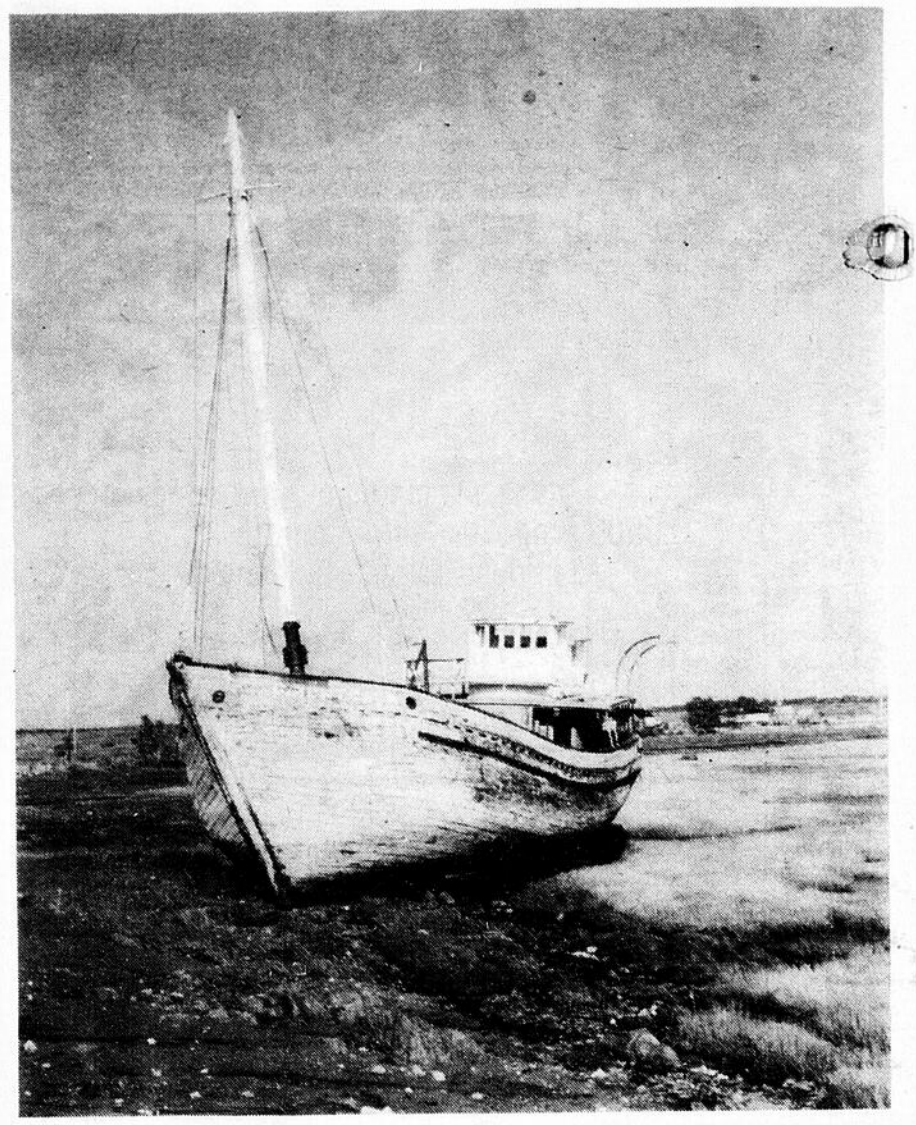

L'Ile aux Coudres, à 100 Km de Québec.

Saviez-vous que?

La tribune des harangues de Régina

A la tribune des harangues, au parc Wascana de Régina, divers symboles historiques contribuent à souligner l'idéal que représente la libre expression.

Ainsi, les bouleaux plantés à proximité proviennent de Runnymede Meadow, où le roi Jean signa la Grande Charte en 1215. Les réverbères à gaz anciens ont été ramenés de la célèbre tribune de Hyde Park, à Londres.

En outre, les colonnes extérieures du vieil hôtel de ville de Régina encadrent fièrement les monuments érigés en l'honneur de trois pionniers du gouvernement de la Saskatchewan.

La tribune aux harangues est l'un des nombreux points d'intérêt que le promeneur découvrira dans le parc entourant le lac Wascana, au coeur de Régina.

L'aquarium public de Vancouver

L'Aquarium public de Vancouver célèbre cette année son 25e Anniversaire par divers spectacles aquatiques, représentations graphiques exceptionnelles et décorations multicolores.

Une exposition spéciale intitulée "Year of the Oceans" (Année des océans), qui mettra l'aquarium et ses nombreux pensionnaires en vedette, soulignera l'événement.

Qui plus est, deux épaulards, Finna et Bjossa, sont arrivés au mois de janvier. Ils font partie d'un nouveau spectacle dont ils partagent l'affiche avec deux talentueux vétérans, Hyak, un épaulard de 6,6 m (22 pi), et White Wings, un dauphin â flancs blancs du Pacifique.

Le festival mondial "Tattoo Spectacular"

L'Exposition nationale du Canada (CNE) à Toronto se prépare à célébrer le Festival mondial annuel "Tattoo spectacular", du 20 au 23 août. Divers orchestres du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada s'y produiront, notamment la célèbre fanfare des Irish Guards et celle du Women's Royal Army Corps, seul orchestre miliaire féminin de Grande-Bretagne.

Le Royal White Helmets Signal Display Team d'Angleterre exécutera des numéros d'acrobatie à motocyclette, et 14 ensembles canadiens de cornemuse accompagneront la vocaliste Danielle Bourré.

Le festival aura lieu sous le grand chapiteau de l'exposition. Les prix des places s'échelonneront de $7 à $10 pour les adultes et sont fixés à $3.50 pour les enfants jusqu'à 12 ans. Un grand défilé du festival mondial partira de Queen's Park le 19 août.

VOYAGES MICHEL
BIEN SUR!
Soyez les mieux servis
CARREFOUR ST-GEORGES
8585, Boul. Lacroix, St-Georges Est, Beauce
DETENTEUR D'UN PERMIS PROVINCIAL
Tel.: (418) 228-7676 228-7070

FESTIVAL OPTI-MARTIN

13-14-15-16 AOUT (Programme)

JEUDI 13 AOÛT:

19h00 à 23h00
Disco à la tente pour les jeunes
20h00 Bingo au Centre Culturel.
Fin de la soirée à la tente

VENDREDI 14 AOÛT:

17h00 Ouverture de la tente O'Keefe
Prix spécial de la bière: **75¢** (17h à 18h)
19h00 à 22h00
Ouverture des kiosques
Exposition commerciale et artisanale locale
21h30 Présentation des duchesses
Soirée avec orchestre (Les Spoutnicks) et disco.

SAMEDI 15 AOÛT:

09h00 Ouverture de la tente
Activités pour les jeunes
Tournoi de balle-molle optimiste
Tournoi de tennis
Ouverture des expositions et kiosques

13h00 Tire de petits tracteurs

15h00 à 21h00
Musique rétro et bière dans la tente O'Keefe. Jeux (brouette)
20h00 à 22h00
Pièce de théâtre au Centre Culturel
Les **Coquillards** présentent:
"Old Orchard . . . connaît pas!"

21h00 à la fermeture
Soirée dans la tente O'Keefe avec orchestre **Les Spoutnicks** et disco.

DIMANCHE 16 AOÛT:

09h00 Ouverture des kiosques et expositions
09h00 à 12h00
Déjeuner au Centre Culturel
12h00 Parade des camions incendies
Ouverture de la tente
13h00 **COURSES DE BOITES À SAVON**
suivie d'une remise de trophées et médailles.
Rencontre amicale de groupes de pompiers (Jeux)
Finale des tournois de balle-molle et tennis.
17h30 à 19h30
Souper canadien au Centre Culturel
20h00 Remise des trophées des tournois de balle-molle et de tennis.
Remise des trophées de la rencontre amicale des groupes de pompiers.
20h30 à 01h00
Soirée dans la tente O'Keefe avec orchestre et disco.
21h00 Couronnement de la reine.
Tirage de la loterie.

Cantine sur les lieux
PORT DU MACARON OBLIGATOIRE SUR LE TERRAIN

Claire Busque
Autobus Lachance

Louise Maheux
Garage Noël Poulin

Gisèle Poulin
Caisse Populaire

RESPONSABLES:
Richard Roy — 382-5771
Jean-Pierre Breton — 382-5742

Organisé par le **Club Optimiste de St-Martin, Beauce-Sud**

En collaboration avec

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITEE
RALLYE le monde!
PIERRE JACOB agent

HORAIRE TV

Découpez cette page pour servir de référence à vos programmes de T.V.

CBVT 11

JEUDI

10.15 – En mouvement
10.30 – Pouf et riqui
10.45 – Raconte quand tu étais petite
11.00 – Magazine express
11.30 – Wickie
12.00 – Papa cher papa
12.30 – Bravo
13.00 – Téléjournal
13.05 – Reflets d'un pays
14.00 – Documentaires
14.31 – Cinéma
16.00 – A tire d'ailes
16.30 – La pierre blanche
17.00 – Les grands fleuves du monde
18.00 – Nouvelles
18.30 – Propos et confidences
18.57 – Carnet d'été
19.00 – Exploration sport et loisir
19.30 – Le pont
20.01 – Les grands films
22.30 – Télejournal
23.09 – Cinema

VENDREDI

10.15 – En mouvement
10.30 – Grangallo et Petitro
10.45 – Fablio le magicien
11.00 – Magazine express
11.30 – Karino
12.00 – Son des français d'Amerique
12.30 – Bravo
13.00 – Telejournal
13.05 – Reflets d'un pays
14.00 – Documentaires
14.31 – Cinema
16.00 – A tire d'ailes
16.30 – Fanfreluche
17.00 – Histoire de l'aviation
18.00 – Nouvelles
18.30 – Propos et confidences
18.57 – Carnet d'été
19.00 – Cine famille
20.31 – Hors series
21.31 – Reflection sur une petite planète
22.30 – Telejournal
23.09 – Cinema
0.30 – Ciné-nuit

SAMEDI

9.00 – Candy
9.30 – La corde raide
10.00 – Les héros du samedi
11.00 – David Copperfield
12.00 – Une histoire de la médecine
13.00 – D'hier à demain
14.00 – Cinéma
16.30 – Mordicus
17.00 – Bagatelle
18.00 – Pistroli
18.30 – A contrepoids
19.00 – Baseball
22.30 – Le téléjournal
23.00 – Football canadien

DIMANCHE

9.00 – Le petit castor
9.30 – Les aventures de Chaperonnette à pois
10.00 – Le Jour du Seigneur
11.00 – La révolution nucléaire
12.00 – La semaine verte
13.00 – Ciné Pop
14.30 – La vie qui nous entoure
15.00 – L'univers des sports
17.00 – Second regard
18.00 – Hebdo dimanche
19.00 – Chez Denise
19.30 – Les beaux dimanches
22.30 – Le téléjournal
23.05 – Ciné Club

LUNDI

10.15 – En mouvement
10.30 – Grangallo et Petitro
10.45 – Mon ami Guignol
11.00 – Magazine express
11.30 – Service secret
12.00 – Les exclus
12.30 – Bravo
13.00 – Téléjournal
13.05 – Reflets d'un pays
14.00 – Documentaires
14.31 – Cinéma
16.00 – A tire d'ailes
16.30 – Sol et Gobelet
17.00 – Nanny
17.30 – La vie secrète des animaux
18.00 – Nouvelles
18.30 – Propos et confidences
18.57 – Carnet d'été
19.00 – L'air du temps
19.30 – L'âge de l'énergie
20.00 – Du tac au tac
20.31 – Télé-sélection
22.30 – Téléjournal
23.09 – Portrait de femmes
0.03 – Cinéma

MARDI

10.15 – En mouvement
10.30 – Pouf et Riqui
10.45 – Clak
11.00 – Magazine express
11.30 – Heidi
12.00 – Le comportement animal
12.30 – Bravo
13.00 – Téléjournal
13.05 – Reflets d'un pays
14.00 – Documentaires
14.31 – Histoire du cinéma français
15.30 – Les richesses de la mer
16.00 – A tire d'ailes
16.30 – Dr. Doolittle
17.00 – Graine d'ortie
17.30 – Hors sentier
18.00 – Nouvelles
18.30 – Propos et confidences
18.57 – Carnet d'été
19.00 – Monde merveilleux de Disney
20.00 – L'aigle et le vautour
21.01 – Première page
22.00 – Bizarre, bizarre
22.30 – Téléjournal
23.09 – Ainsi va la vie
0.09 – Cinéma

MERCREDI

10.15 – En mouvement
10.30 – Grangallo et Petitro
10.45 – Mon ami Guignol
11.00 – Magazine express
11.30 – Vers l'aventure
12.00 – Harold Lloyd
12.30 – Bravo
13.00 – Téléjournal
13.05 – Reflets d'un pays
14.00 – Documentaires
14.31 – Le temps de vivre
16.00 – A tire d'ailes
16.30 – Pierre, Fabien et cie
17.00 – Odyssée sous marine Cousteau
18.00 – Nouvelles
18.30 – Propos et confidences
18.57 – Carnet d'été
19.00 – A communiquer
19.30 – Cinéma
22.30 – Téléjournal
23.09 – Les brigades du tigre
0.08 – Cinéma

CFCM 4

JEUDI

10.09 – Musique Marc Legrand
10.15 – Gronigo et Cie
10.45 – Ciné-matin
12.15 – Nouvelles
12.30 – De tout de tous
13.00 – Ma sorcière bien-aimée
13.30 – Bonjour messieurs, dames
14.30 – Ciné-quiz
16.30 – Oscar et Félix
17.00 – Les ennuis de Marie
17.30 – A la bonne franquette
18.00 – Aujourd'hui . . .
18.30 – Janette veut savoir
19.30 – L'homme de six millions
20.30 – J'ai mon voyage
21.00 – En rappel
21.30 – Michel Jasmin
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Nouvelles Télé-Capitale
23.15 – Couleur du temps
23.25 – Ciné week-end
1.00 – 2ème film
2.30 – Musique Marc Legrand

SAMEDI

10.54 – Musique Marc Legrand
11.00 – Les etoiles de la lutte
12.00 – Samedi-midi
13.45 – Faut voir à son affaire
14.00 – Le baseball du samedi
17.00 – Chasse et pêche
17.30 – Dessins animés
17.45 – La personnalite sportive
17.50 – Les nouvelles Télé-Capitale
18.00 – Allons au cirque
19.00 – Et ça tourne
20.00 – S . V . P .
21.00 – Médecin d'aujourd'hui
22.00 – Maintenant
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.45 – Nouvelles Télé-Capitale
23.00 – Ciné week-end
0.30 – 2ème film
2.00 – Musique Marc Legrand

DIMANCHE

10.54 – Musique Marc Legrand
11.00 – Un souvenir
12.00 – Le Brunch
14.00 – Des images et des hommes
14.30 – Gens d'ici
15.00 – Actualité politique
15.30 – Sports 81
16.30 – Sport mag
17.30 – Arts express
17.50 – Les nouvelles Télé-Capitale
18.00 – Au royaume des animaux
18.30 – La conquête de l'Ouest
19.30 – V. I. P.
20.30 – En première
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.45 – Les nouvelles Télé-Capitale
23.00 – Super-Loto
23.30 – Ciné week-end
1.00 – Musique Marc Legrand

LUNDI

10.09 – Musique Marc Legrand
10.15 – Gronigo et cie
10.45 – Ciné-matin
12.15 – Nouvelles de midi quinze
12.30 – De tout de tous
13.00 – Ma sorcière bien-aimée
13.30 – Bonjour messieurs, dames
14.30 – Ciné-quiz
16.30 – Oscar et Félix
17.00 – Les ennuis de Marie
17.30 – A la bonne franquette
18.00 – Aujourd'hui
18.30 – Janette veut savoir
19.30 – CHIPS
20.30 – Les Brillant
21.00 – Entre quatre murs
21.30 – Michel Jasmin
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Les nouvelles Télé-Capitale
23.15 – La couleur du temps
23.25 – Ciné-détente
1.00 – Musique Marc Legrand

MARDI

10.09 – Musique Marc Legrand
10.15 – Gronigo et cie
10.45 – Ciné-matin
12.15 – Nouvelles de midi quinze
12.30 – De tout de tous
13.00 – Ma sorcière bien-aimée
13.30 – Bonjour messieurs, dames
14.30 – Ciné-quiz
16.30 – Oscar et Félix
17.00 – Les ennuis de Marie
17.30 – A la bonne franquette
18.00 – Aujourd'hui
18.30 – Janette veut savoir
19.30 – Mission impossible
20.30 – Mini-séries
21.30 – Hawaii 5-0
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Les nouvelles Télé-Capitale
23.15 – La couleur du temps
23.25 – Ciné-détente
1.00 – Musique Marc Legrand

MERCREDI

10.09 – Musique Marc Legrand
10.15 – Gronigo et cie
10.45 – Ciné-matin
12.15 – Nouvelles de midi quinze
12.30 – De tout de tous
13.00 – Ma sorcière bien-aimée
13.30 – Bonjour messieurs, dames
14.30 – Ciné-quiz
16.30 – Oscar et Félix
17.00 – Les ennuis de Marie
17.30 – Grand Prix
18.00 – Aujourd'hui
18.30 – Janette veut savoir
19.30 – La petite maison dans la prairie
20.30 – Week end
21.00 – Venez donc chez moi
21.30 – Michel Jasmin
22.29 – La Quotidienne
22.30 – Les nouvelles T.V.A.
22.55 – Les nouvelles Télé-Capitale
23.15 – La couleur du temps
23.25 – Ciné-détente
1.00 – Musique Marc Legrand

TVFQ 3

JEUDI

17.00 – A quoi joue-t-on en France?
17.45 – Tele-feuilleton
18.00 – Midi-première
18.30 – Des chiffres et des lettres
19.00 – Aujourd'hui Madame
20.00 – Chorus
21.00 – Il n'y a pas qu'à Paris
22.00 – Télé-film
23.00 – Passez donc me voir
23.25 – Actualités régionales

VENDREDI

17.00 – La caverne d'Abracadabra
17.45 – Télé-feuilleton
18.00 – Midi-première
18.30 – Aujourd'hui Madame
20.00 – Au théâtre ce soir
22.45 – Chanteurs et musiciens des rues
23.00 – Passez donc me voir
23.25 – Actualités régionales

SAMEDI

17.00 – Quatre-saisons
18.00 – Evénements sportifs
20.00 – Soirée culturelle
23.00 – Tous contre trois
24.00 – Actualités régionales

DIMANCHE

17.00 – Féminin présent
19.30 – Auto-moto
20.00 – Les nouveaux rendez-vous
21.30 – Apostrophes
23.00 – Fenêtre sur . . .
23.30 – Actualités régionales

LUNDI

17.00 – Hebdo-jeunes
17.45 – Tele-feuilleton
18.00 – Midi-première
18.30 – Des chiffres et des lettres
19.00 – Aujourd'hui Madame
20.00 – Arcana: connaissance en musique
21.00 – La grande cocotte
21.30 – Tele-foot
22.30 – Histoires de France
23.00 – Passez donc me voir
23.25 – Actualités régionales

MARDI

17.00 – Les Quat'z Amis
17.45 – Tele-feuilleton
18.00 – Midi première
18.30 – Des chiffres et des lettres
19.00 – Expressions
20.00 – Legendaires
21.00 – Numero un
22.00 – Objectif demain
23.00 – Passez donc me voir
23.30 – Actualités régionales

MERCREDI

17.00 – De truc en truc
17.45 – Tele-feuilleton
18.00 – Midi-première
18.30 – Des chiffres et des lettres
19.00 – Aujourd'hui Madame
20.15 – Le monde de l'accordeon
20.30 – Tele-film
22.00 – Questions de temps
23.30 – Thalassa
23.50 – Passez donc me voir
24.10 – Les actualités régionales

Visite des installations d'Hydro-Québec

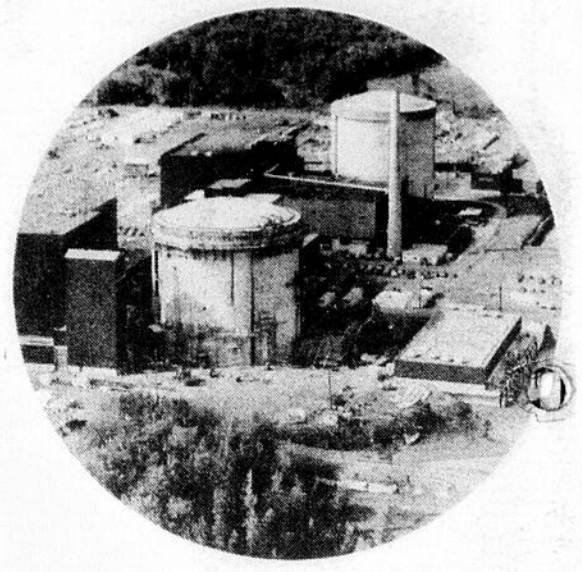

Que ce soit sur la Côte Nord, en Mauricie ou dans la région de Montréal, 24 000 personnes ont déjà visité les installations d'Hydro-Québec cet été.

Depuis le mois de mai, près de 2 700 personnes ont parcouru les centrales de la région Manicouagan. De leur côté, la centrale thermique des Iles-de-la-Madeleine et le centre d'information-éolienne ont accueilli jusqu'ici plus de 1 000 curieux. Déjà, près de 800 visiteurs sont passés à la centrale de La Tuque et 1 500 autres aux centrales de Shawinigan et Tracy. Le grand public est aussi allé jeter un coup d'oeil à Gentilly puisque 1 800 intéressés y ont pensé. Enfin plus de 16 000 personnes en ont profité pour visiter les centrales de Beauharnois, Carillon et Rivière-des-Prairies, situées à proximité de Montréal.

Comme à tous les étés, Hydro-Québec invite la population à explorer ses installations et il est encore temps de s'y rendre. Pour obtenir plus d'informations, il existe une brochure intitulée "Visite des installations d'Hydro-Québec", été 81, disponible dans tous les bureaux d'affaires d'Hydro-Québec.

Nouveau centre de distribution Métro-Richelieu

Montréal - Métro-Richelieu Inc. construira un nouveau centre de distribution d'environ 500,000 pieds carrés sur un terrain d'une superficie de 2,8 millions de pieds carrés à Rivière-des-Prairies. C'est ce que M. Marcel Guertin, président du Conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., annonçait aujourd'hui lors d'une conférence de presse, à laquelle participait M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

"L'implantation du centre de distribution Métro-Richelieu Inc. témoigne de l'importance que la Ville de Montréal attache au développement industriel sur le territoire de la Communauté urbaine, et reflète les efforts que nous faisons dans ce sens, a déclaré M. Lamarre. Cela couronne à la fois nos succès dans ce domaine et ceux de cette importante entreprise québécoise", a-t-il ajouté.

M. Guertin a pour sa part souligné le fait que la construction du nouveau centre de distribution marque une étape essentielle au développement de Métro-Richelieu Inc. et à la croissance future de l'entreprise.

Rappelons que Métro-Richelieu Inc. a été constitué en 1976 par la fusion des épiciers Métro et des épiciers Richelieu de la province. Il rassemble sous forme de coopérative plus de 600 détaillants membres ou affiliés qui sont ainsi en mesure d'offrir une combinaison unique de services: un service personnalisé, caractéristique de l'épicier indépendant, et l'appui d'une vaste organisation et d'immenses ressources, qui sont habituellement l'apanage des grandes chaînes d'alimentation.

En 1976, au moment de la fusion, les épiciers Métro et les épiciers Richelieu enregistraient des ventes au détail de 500 millions de dollars; cette année on s'attend à dépasser le chiffre de 1.250 milliards de dollars. "En regard de notre prodigieuse croissance au cours des dernières années, il devenait impérieux pour Métro-Richelieu Inc. d'établir cet important centre de distribution, afin que se poursuive ce succès phénoménal", a ajouté le président du Conseil.,

L'emplacement du centre, à proximité de l'Autoroute 40, garantit un accès rapide à l'excellent réseau routier du Québec, permet d'économiser temps et argent, et rend plus efficace la distribution des produits aux 600 détaillants membres ou affiliés de Métro-Richelieu Inc.

"Quand nous parlons d'un nouveau centre de distribution au coût d'environ 30 millions de dollars, c'est d'abord et avant tout au profit du consommateur québécois que nous pensons", a conclu M. Guertin.

Robert Laforce
OPTICIEN D'ORDONNANCES

- CHOIX DE MONTURES
- VERRES DE CONTACT
  souples - rigides - permanentes
- LABORATOIRE DE TAILLAGE SUR PLACE
- OUVERT LE SAMEDI

ST-GEORGES 228-7350
12425, 1ère ave, St-Georges Est
(face à la régie des alcools)
QUEBEC (SIÈGE SOCIAL) 529-1714
204 Bl. Charest Est, (face à la Gare Centrale d'Autobus)
QUÉBEC ● MONTRÉAL ● PARIS

Bossut, Laporte, Lessard & Associés inc.
210, rue Lee, Suite 275, Québec, Qué. G1K 2K6 – 529-0707

ÉVALUATIONS IMMOBILIÈRES
EXPERTISES EN EXPROPRIATION
EXPERTISES AGRICOLES

LOUIS V. BOSSUT, E.A. CAPT. J. LAPORTE, E.D.
DENYS LESSARD, T.P., E.A., E.A.E.

Desservi par Aligro Inc.

SERVI PLUS

Du monde bien serviable!

Servi-aubaines

Semaine du 12 au 15 août 1981

viandes

POULET B.B.Q.
Cat. Utilité, surgelé
3 à 4 livres, **spécial la livre**
.98

BOEUF HACHÉ
mi-maigre
Spécial la livre
1.88

fruits et légumes

PRUNEAUX
Produit des Etats-Unis
La livre
.59

BLÉ D'INDE
Produit du Québec
La douzaine
.99

FROMAGE KRAFT
Tranches individuelles
Paquet 250 gr.
.99

CRÈME GLACÉE
Grad, cont. en plastique
2 litres
1.69

Margarine
Fleischmann's
Colorée, en carrés
Paquet 2 livres
1.99

Café Encore
Nestlé,
avec chicorée
Pot 8 oz.
3.99

PLUS

Fèves
au lard
Libby's, bien mijotées
Bte 14 onces
.69

Soupes
Aylmer
Sav. assorties
Bte 10 onces
2/.79

Détergent
Bold, en poudre
À action biologique
Bte 3 litres
1.69

Sauce
Hot chicken
Habitant
Bte 14 onces
2/.69

PLUS

Farine
Moulin Bleu
Sarrasin
Sac 1 kg.
1.19

Biscuits
Ritz
Christie
Bte 250 gr.
.99

Vinaigre
blanc, pur
Canada
Cont. 2.5 litres
1.39

Patates frites
Mc Cain, rég.,
frisées, juliennes
Sac 3 1/2 livres
1.49

PLUS

Assouplissant
Cling Free
En feuilles
Bte de 24
1.89

Détersif
liquide
Palmolive
Btle 1 litre
2.29

grad *le choix du Connaisseur!*

Fèves grad
blanches
Sac 2 lbs.
1.69

Sacs grad
à poubelle de cuisine
Pqt de 10
2/.99

Lait grad
en poudre
Bte 1.5 kg.
5.29

Sirop grad
de table
Bouteille de 750 ml.
1.49

PLUS

Jus de tomates
Libby's
De fantaisie
Bte 10 oz.
3/.97

Jus d'orange
Mc Cain
surgelé
Bte 12.5 onces
1.09

ON PENSE A VOUS!

Bernard Bégin
St-Ludger - 819-548-5840

Robert Buteau
St-Prosper - 418-594-5338

Denis Beaulieu
Ste-Justine - 418-838-3141

Carol Doyon
Vallée-Jonction - 418-253-6185

Ghislain Fillion
Audet - 819-583-1930

René Therrien
Lac Drolet - 819-549-2929

Valère Nadeau
St-Gédéon - 418-582-3464

Marché Guy Rodrigue
67 Route 108,
St-Victor, Beauce
418-588-6875

Marché du Boulevard
1403, Boul. Dionne,
St-Georges Ouest
418-228-9310

J.P. Fecteau
13525, 2e Avenue (coin 135e rue)
St-Georges Est
418-228-4144

CAPSULES

1/3 litre aux 100 km

(SHS) Un véhicule capable de faire 250 kilomètres avec un seul litre de gazoline: telle sera la participation d'étudiants de l'Université de la Saskatchewan à deux concours d'économie d'énergie en Ontario et aux Etats-Unis. L'équipe de Barry Hertz, qui l'an dernier avait gagné le premier prix au concours du Michigan, a amélioré son véhicule: celui-ci, qui ne pèse que 27 kilogrammes, est fait avec des morceaux de bicyclettes et du papier cellophane, et possède un moteur de deux chevaux-vapeur.

Gras et riche, grosse et pauvre

(SHS) La crainte d'être obèse hante 85% des étudiants qui consultent Carole Bouvier, diététicienne à l'Université de Montréal. Les filles constituent presqu'exclusivement cette clientèle. D'ailleurs, 2 fois plus de femmes que d'hommes sont obèses au Québec. Pourtant, parmi les nombreuses patientes qui réclament des cures amaigrissantes, constate Mme Bouvier, une grande partie n'en a vraiment pas besoin. La pression sociale, entre autres, joue un grand rôle dans le phénomène de l'obésité. Dans les milieux socio-économiquement plus faibles, ou l'obésité est socialement plus acceptée, une femme sur trois traîne un poids anormalement élevé. 15% des femmes provenant des classes sociales aisées et 5% seulement des classes très favorisées souffrent d'obésité. Après les hommes gras et riches, les femmes grosses et pauvres!

Pas de sexe dans l'espace

(SHS) En orbite pendant 29 jours autour de la terre, 37 rats blancs ont refusé de s'accoupler pendant toute la durée de leur périple à bord du vaisseau russe Vostok. Par ailleurs, des carottes et d'autres plantes, propulsées dans l'espace elles aussi ont continué à pousser. Ces deux expériences ont été réalisées par un groupe de scientifiques américains et russes. D'autres sont prévues, pour 1982, cette fois avec des singes. Honnêtement, que feriez-vous à leur place pendant un mois?

CARTES PROFESSIONNELLES

Administration

GENOBEC INC.
Conseillers en administration
Planification fiscale et successorale

11165, 2e Ave, Ville St-Georges, Beauce
G5Y 1V9 Tél.: (418) 228-9770

Architectes

PAUL VOYER
ARCHITECTE
St-Georges, tél.: 228-3991 — 11925, 1ère Avenue
Ste-Marie, tél.: 387-2679 — Rue Notre-Dame

Assurances

Quand vous pensez assurance-vie
consultez SUN LIFE DU CANADA
RODRIGUE BÉGIN
ASSUREUR VIE
745, 11ème Rue, ST-GEORGES-OUEST
Tels Bureau: 228-8848
Rés.: 228-2770

LES ASSURANCES MARCEL DROUIN INC.
ASSURANCES VIE ET GÉNÉRALES
Tél.: (418) 228-6663 Rés.: 228-7099
12870, 1ère Ave, St-Georges, G5Y 2E6

catellier gilbert et associés inc.
Courtiers d'Assurances générales
11700, 1ère Ave, Ville St-Georges — Tél.: 228-8084
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR

Avocats

PARENT, DOYON & RANCOURT, AVOCATS
11660, 1ère Ave, ST-GEORGES, Bce Tél.: (418) 228-8881

GÉRARD PARENT, 10925 5e Ave du Cap, St Georges Est, 228-2601
ROGER DOYON, 620 11le Rue, St Georges Est, 228-3949
JEAN DENYS RANCOURT, 107 9e Rue Nord, Beauceville Est, 774-9795

FERLAND & FERLAND
AVOCATS et PROCUREURS
150 sud, rue Notre-Dame,
STE-MARIE, BEAUCE
Tél.: 387-6628
Louis Clément Ferland, B.A.L.L. — Louis Alfred Ferland, C.R. — Paul-René Ferland, B.A.L.L.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Avocats

Les Avocats Thibaudeau
tél.: (418) 228-2074
CLOVIS THIBAUDEAU, C.R.
BERNARD THIBAUDEAU, B.A., LL.L.
ANNE THIBAUDEAU, D.E.C., LL.B.
12045, 1ère Ave, Ville St-Georges, Bce-Sud, Qué. G5Y 2E2

Morin & Roy
Avocats
2300, BOUL. DIONNE, ST-GEORGES-OUEST
228-1564 — 228-1565
Me Michel Morin, D.E.C., LL.L. — Bur.: 228-1564, Rés.: 228-9841
Me Julien Roy, D.E.C., LL.L. — Bur.: 228-1564, Rés.: 382-3025
Bureau à ST-MARTIN 382-3025

Nous acceptons l'aide juridique
Mes dutil, deblois & garneau
avocats
11535, 1ère Ave (Suite 505), St-Georges-Est, Beauce
C.P. 398, G5Y 5C8
Bur.: (418) 228-8055
Me Renaud Dutil
Me Marcel Deblois
rés.: 228-3944
Me Gabriel Garneau
rés.: 228-8597

Edifice Cliche & Legare, Rue Verreau
C.P. 160
Tels: 397-5264, 397-5265
Cliche & Laflamme
AVOCATS
Paul Laflamme, B.A.L.L.
Richard Cliche, B.A.L.L.
Diane Loubier, B.A.L.L.
Ville St-Joseph, Beauce, Qué.
Tél. soir: 228-5133

JEAN-ROCH POULIN
Centre Commercial, 608, 1ère Ave, Beauceville-Est
Tels Bureau: 774-9842 — Résidence: 774-9594

Tél.: 228-8864
Lessard & Morin
AVOCATS
12285, 1ère Avenue, St-Georges Est
Me Raymond Lessard — Me Paul-André Morin

CLICHE & CLOUTIER & LABBÉ
AVOCATS
776 Ave du Palais, St-Joseph, Bce — Bur. (418) 397-5295
Mtre Nicolas Cliche, Rés.: (418) 397-5376
Mtre Hugues Labbé, Rés.: (418) 464-2271
Mtre Gaston Cloutier, Rés.: (418) 253-5075

GUY LEBEL et JEROME POIRIER
AVOCATS
Nous participons à l'aide juridique
11720, 1ere Ave, St-Georges-Est
Tel.: 228-3123

Chiropraticien

DONALD RODRIGUE, d.c.
DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE
Jours d'affaires: Mer., jeu., ven.: de 9h00 à 8h00
5-11925, 1ère Ave, St-Georges-Est - 228-3281

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE BEAUCE ENR.
DR R.B. FORTIER D.C.
Docteur en chiropratique
HEURES DE BUREAU
Mardi-jeudi de 13h00 à 17h00
et de 18h00 à 21h00 *(sur rendez-vous)*
20, 125e rue, St-Georges-Est
(voisin de la Caisse Populaire l'Assomption)
Tél.: 228-7548

Comptables syndics

Moreau, Thibodeau, Jacques & Associés
NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
YVES LACHANCE c.a. — ARMAND POULIN c.a.
Comptables agréés
JEAN-GUY JACQUES c.a. — ANDRÉ THIBAUDEAU c.a.
JEAN-EUDES RUEST c.a. — WILBROD POULIN c.a.
GILBERT PLANTE c.a. — NORMAND GAGNÉ c.a.
CONSEIL: REJEAN MOREAU c.a.
Bureaux à:
VILLE ST-GEORGES 228-6676
VILLE LAC-ETCHEMIN 625-5921
STE-JUSTINE 383-3094

Yvon Pomerleau, C.A.
comptable agréé
980, 23ème rue St-Georges Ouest
Bce, Qué. G5Y 4N6
Tél.: (418)227-0330
Rés.: (418)228-1721

Létourneau et Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
Lawrence Létourneau, C.A., Mario Quesnel, C.A., — Paul Veilleux, C.A. —
Serge Jabob, C.A., Henri-Paul Pelchat, C.A., Raymond Fortin, C.A.
228-9761
11165, 2e Ave, ST-GEORGES EST

Latulippe, Renaud, Cliche, Jacob, Bourque, Gilbert, Rodrigue & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS
St-Joseph 397-5218
St-Georges 228-3308
Beauceville 774-9833
St-Ephrem 484-5690
Ste-Marie 387-3311

CARTES PROFESSIONNELLES

Comptables syndics

R. DELISLE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
ROBERT DELISLE, C.A.
MARIO ROY, C.A.
Tél.: 228-8906
1-12420, 1ère Ave (suite 20) ST-GEORGES-EST

Dentistes

Dr Luis Frez
chirurgien-dentiste
CLINIQUE MÉDICALE
ST-HONORÉ
Tél.: 485-6847

Dr Roger Labrie
CHIRURGIEN-DENTISTE
2-136, 120e rue,
St-Georges Est
Tél.: 228-2681

docteurs
majella gosselin
et
yvan courchesne
chirurgiens-dentistes
prévention et restauration
sur rendez-vous seulement
la clinique familiale
2-13555 bl. lacroix, st-georges
tél.: (418) 228-8856

Clinique Dentaire de Beauce
Dr SYLVIE DALLAIRE
Dr CHRISTIAN FORTIN
Dr PIERRE DUPÉRÉ
11260, 1ère Ave, suite 400
St-Georges Est, Beauce
Tél.: 228-1926

Dr Emmanuel Morin
CHIRURGIEN-DENTISTE
B.A., L.C.D., D.D.S.
1930, 1ère Ave, Tél.: 228-3572
VILLE ST-GEORGES OUEST

Dr Henri Gamache
B.A., L.C.D., D.D.S.
Bureau tous les jours
au Centre Médical
1-140, 123e rue, St-Georges, Bce
Tél.: 228-3221

Clinique Dentaire de Beauceville
Dr Roger Lessard Dr Michel Gagnon
Edifice Cinéma Rex, Beauceville Est
Tels: 774-3794 — 774-9817

Denturologistes

André Verreault, d.d.
Denturologiste

BEAUCEVILLE
556 bl. Renaud # 1
Bur.: 774-5188

ST-MARTIN
4 7e Rue Est
Bur.: 382-3071
382-5496

LA GUADELOUPE
131 rue Cartier
Bur.: 459-6557

QUÉBEC
485 bl. Langelier
suite 301
Bur.: 529-2045
Rés.: 661-2307

NIKOL LAROCHELLE, D.D.
1520, 126e rue,
St-Georges Est, Bce
Tél.: (418) 228-6807
594-8404

JEAN-ROCK THIBAUDEAU, D.D.
20, 125e rue, St-Georges Bce
Tél.: (418) 228-7341
228, Avenue Cartier,
La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-6224

RICHARD BUREAU, D.D.
11925, 1ère Ave, St-Georges
(haut de la Pap. St-Georges)
Tél.: 228-7043

CAROL VOYER, D.D.
OUVERT TOUS LES SOIRS
720, 145e rue, St-Georges Est
Tél.: (418) 228-4122

Ingénieurs conseils

Guy Labbé, rés.: 228-3748 Louis Dion, rés.: 228-2360

Guy Labbé & Louis Dion Inc.
CONSULTANTS
228-8041
11415, 1ère AVENUE EST, VILLE ST-GEORGES, BEAUCE, G5Y 2C7

Ingenieurs conseils

DENIS FORTIN ING.
STRUCTURE
MÉCANIQUE
ÉLECTRICITÉ
MUNICIPAL
ÉNERGIE
DRAINAGE
DENIS FORTIN
INGÉNIEUR-CONSEIL
C.P. 336, 577 Bl. Renault,
Beauceville-Est, Bce, Qué. G0S 1A0
Tél.: (418) 774-9797
Beauceville — Thetford Mines — St-Georges

Médecins

RENÉ DESJARDINS m.d.
Centre Médical
Spécialiste: *yeux - oreilles - nez - gorge*
Rendez-vous entre 9h00 et 14h00
228-3451

Notaires

Andrée Rancourt
NOTAIRE D.E.C. L.L.L. D.D.N.
110, 1ère Avenue,
St-Gédéon, Beauce
Téls bur.: 582-3181
rés.: 582-3823

2385, 6ème Avenue, Ville St-Georges-Ouest, Beauce, P.Q. G5Y 3X6 Tél.: (418) 228-2989

Mathieu & Veilleux
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUE
Claude Mathieu D.E.C., L.L.L.
Eloi Veilleux D.E.C., L.L.L.

Me Michel Cliche
NOTAIRE
Centre Commercial, 638-G, Bl. Renault, Beauceville-Est
Tél.: Bur.: 774-3222 — Rés.: 774-6459

JEAN-LUC QUIRION
NOTAIRE
Dépositaire des greffes des notaires L.P. Turgeon, P.A. Angers, F.G. Fortier et Jos Bolduc et des copies et dossiers du notaire Chs Rioux
BEAUCEVILLE-EST
Téls.: 774-6321 — 774-6275

Tél. 228-6216
Me Michel Poisson
NOTAIRE
1525, Boul. Dionne,
face à l'Hôtel de Ville,
ST-GEORGES OUEST, BCE

SUR L'EAU-DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N

Me Alain Veilleux
NOTAIRE
Rue Principale,
ST-CÔME
Tél.: 685-3223

GUERTIN & POIRIER
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
Cessionnaire des greffes de Me Fernand Michaud, Jean-Marie Guertin et J.-E. Guertin, notaires
Bureau tous les jours et le vendredi soir.
Autres soirs sur rendez-vous.
11660, 1ère Ave, St-Georges-Est
Tél.: 228-8026 (Edifice Robert Pépin)
Claude Guertin, B.A., L.L.L.
André Poirier, D.E.C., L.L.L., D.D.N.

Notaires

Me JEAN-ROCH BOLDUC
NOTAIRE
3980 Boul. Provincial, face à l'Aréna
St-Prosper, Dorch. Tél.: 594-5152

Tél. Bur.: 228-2882
Rés.: 228-6257
Me Benoit Maheux
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
Bureau tous les jours
Soir sur rendez-vous
12260, 1ère AVENUE EST, VILLE ST-GEORGES, CTÉ BEAUCE, QUÉ.

Rés.: 418-228-7504
Bur.: 418-228-9116
Me Martin Gilbert
notaire
conseiller juridique
13006, 1ère Avenue,
St-Georges Est, Beauce, Qué.
G5Y 2E6

Optometristes

docteur
JÉRÔME BÉGIN
OPTOMETRISTE
Examens visuels aussi montures et verres. VERRES DE CONTACT: Rigide: simple foyer - double foyer. Souple: torique - mince - ultra mince - cataracte
ST-JOSEPH: Edifice Pharmacie Doyon tel.: 397-6344
BEAUCEVILLE: Centre Commercial (Edifice Cinema Rex) tel.: 774-6897
PRENEZ RENDEZ-VOUS S.V.P.

Clinique d'Optométrie
12650, 1re ave, St-Georges Beauce
228-4699
Dr Jacques Hébert, o.d.
Dr Viateur Pomerleau, o.d.
Dr Robert Thibaudeau, o.d.
Optométristes
Spécialistes pour la vue
- Examen de la vue
- Dépistage visuel par ordinateur (le dioptron)
- Verres de contact (rigides, semi-rigides, souples, permanents)
- Montures de choix
- Laboratoires pour exécuter les ordonnances.

CAPSULES

Le loisir, çà s'écrit

(SHS) Trente-cinq mille photocopies par jour: tel est la production des machines du Secrétariat des organismes de loisir du Québec, à Montréal, où sont logés les quelque cent organismes nationaux de sport, de plein-air, et de loisir socio-culturel. Ce chiffre ne comprend pas les documents imprimés, seulement les photocopies. On passe donc sûrement plus de temps à lire et à rédiger lettres et rapports qu'à s'amuser dans le monde du loisir, pourrait-on en conclure.

Mettons-nous au propane!

(SHS) Chaque véhicule *commercial ou agricole* doté d'un système au propane à son achat, ou converti de l'essence au propane, méritera à son propriétaire un octroi de 400 $ du gouvernement du Canada. C'est une initiative annoncée par Mme Judy Erola, ministre d'état aux Mines. La conversion diesel-propane des véhicules est également admise. Environ 9000 véhicules alimentés au propane circulent sur les routes au Canada. A 20¢ le litre plutôt que 33,5¢, un véhicule consommant 10 000 litres de propane par année ferait épargner 800 $ à son propriétaire. Pour de plus amples renseignements, appelez sans frais à 1 (800) 267-9563. Taxis, tracteurs, camions, etc. sont invités à profiter de cette manne pendant qu'elle passe.

Les rythmes biologiques

(SHS) Notre survie ou notre mort dépendrait, selon les études sur les rythmes biologiques (biorythmie) de l'heure de la journée ou de la date du mois. Ainsi notre corps ne réagit pas de la même façon aux poisons, tels l'alcool ou les produits cancérigènes, lorsqu'ils sont pris à des moments différents de la journée. Notre réaction aux poisons dépendrait, entre autres, de l'activité de nos cellules programmées par une horloge biologique interne. La nuit, par exemple, le rythme respiratoire diminue. Le jour, l'activité du coeur est plus grande. La sécrétion de certaines hormones plus élevée. En poursuivant ces études, on espère comprendre l'origine des crises d'asthme nocturnes par exemple, et améliorer leur traitement.

Cartes professionnelles

Optométristes

Téls Bur.: 228-3742
Rés.: 228-2489

Dr Hubert Gendreau, O.D.V.
optometriste

—Examens de la vue
—Ré-éducation visuelle
—Verres de contact
—Soins professionnels complets

11789, 1ère Avenue, St-Georges Est
(Près du pont)

Opticiens d'ordonnance

Robert Laforce
228-7350
Lunettes - Verres de contact
(permanentes, souples, semi-rigides et rigides)
12425, 1ère Avenue, St-Georges Est
(face à la Société des Alcools)

Veterinaires

Heures de bureau:
Jour: sur rendez-vous
Lundi soir: 19h. à 20h.
Mercredi soir: 19h. à 20h.
Vendredi soir: 19h. à 20h.

Clinique Vétérinaire de Beauce Inc.
DR J. MAILHOT, DR HENRI CARRIER,
DR JEAN-YVES BÉLANGER
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES
555, 130e RUE EST,
ST-GEORGES, BEAUCE
TEL. 228-3761

GARAGE CLAUDE ROY

Claude Roy, prop.

Spécialité:
Débosselage et peinture
615, 175e rue,
St-Georges Est, Bce
Téls.: Gar.: 228-5310
Rés.: 228-2219

POMPES

Pompes à eau BERKELEY
- Pompe submersible - Pompe à gaz - Conditionneur d'eau pour municipalité - résidence et commerce.
Service de pièces sur tous les modèles
LES POMPES COUTURE INC.
745 Bl. Dionne, St-Georges O. 228-5639

Cartes d'affaires

SINGER vous offre
L'AIGUISAGE de CISEAUX pour 50¢
AUSSI
MACHINES A COUDRE SINGER ET ASPIRATEURS
VENTE SERVICE PIECES LOCATION
Un vaste choix de machineries à coudre à tous les prix.
Echanges généreux. Possibilité de crédit.
Où l'acheter?
TALBOT & PERRON ENR.
8585, Boul. Lacroix, St-Georges 228-3942

15710, Boul. Lacroix,
St-Georges-Est
Gar.: (418) 228-8910

Centre du RADIATEUR enr.
SPECIALITES
Débosselage de pare-chocs
Vente et service d'extincteurs
BERNARD PAQUET, co prop. rés.: 228-6522
LOUIS PAQUET, co prop. rés.: 228-6739

St-Georges Transmission Inc.
675, 175e Rue, St-Georges-Est
Tél.: 228-3219
Spécialité :
REPARATION
de TRANSMISSIONS
AUTOMATIQUES et
ORDINAIRES
Hervé Groleau
Tél.: 228-3211

Tél. Bur.: 228-4607
Rés.: 228-4683
Bérubé Carburateur enr.
Marcel Bérubé, prop.
spécialistés:
Carburateurs neufs et reconditionnés
Mise au point (Tune-up)
Mécanique générale
635, 175e RUE,
ST-GEORGES-EST, BEAUCE

ARMOIRES DE CUISINE
BOISCERON
Tél.: (418) 484-2918
EBENISTERIE BOISCERON LTEE
10e Rang, St-Ephrem, Beauce-Sud, Qué.
REAL BUREAU Rés.: 484-2176
LOUIS M. BERNARD Rés.: 484-2887

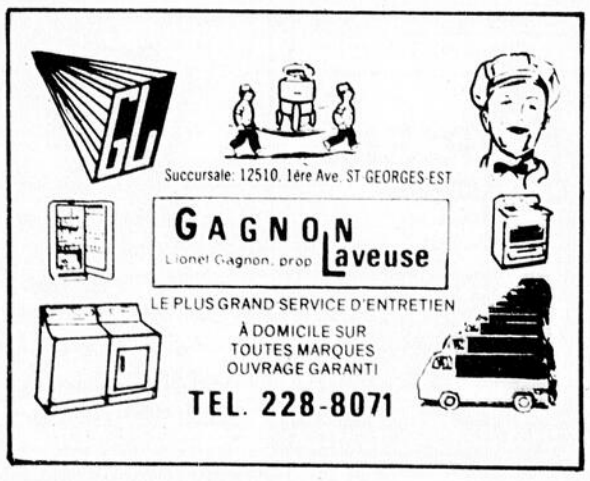

Succursale: 12510, 1ère Ave. ST GEORGES-EST
GAGNON Laveuse
Lionel Gagnon, prop.
LE PLUS GRAND SERVICE D'ENTRETIEN
À DOMICILE SUR
TOUTES MARQUES
OUVRAGE GARANTI
TEL. 228-8071

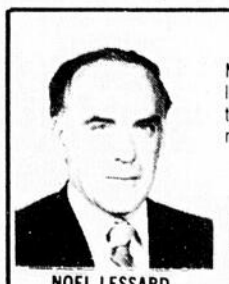

Nous sommes toujours à votre service pour la réparation et l'échange de transmission automatique sur toutes les marques et tous les modèles d'automobile.
Notre expérience est votre garantie d'être bien servi.
NOEL LESSARD
le pionnier de la transmission
Rés.: 228-2354
Beauce Transmission Automatique Enr.
15320, Boul. Lacroix - Tél.: 228-6671
Ville St-Georges, Beauce

Saint-Prosper

Jubilé d'Or de Vie Religieuse

Le 31 mai dernier, marquait un événement important dans la vie de Sr Marie Lachance (Anysie), puisque c'était son Jubilé d'Or, de vie religieuse dans la Congrégation des Soeurs du Bon Pasteur de Québec. La fête jubilaire a été célébrée à la Résidence Mgr Lemay, Ste-Foy, Québec.

A 10h00 de l'avant-midi, à la chapelle de la Maison, une messe était concélébrée pour les Religieuses Jubilaires.

M. l'abbé Odina Poirier, curé de l'Assomption, St-Georges de Beauce, était le célébrant assisté à l'autel de plusieurs prêtres. Parmi ceux-ci on comptait M. l'abbé Jean-Luc Laflamme, fils de M. Mme Gérard Laflamme et petit neveu de Sr Lachance.

Plusieurs membres de sa famille s'étaient rendus pour participer à

cette belle fête. Voici les noms: Messieurs et Mesdames Ernest Lachance, Joseph Lachance, Eugène Lachance et Léo Lachance de St-Prosper, M. Mme Josaphat Poulin, Mme Joseph Poulin, Mme Benoit Morin de St-Georges, Mmes Alfred Maheux et Eva Thompson de Ste-Aurélie, et M. Mme Gérard Laflamme de St-Prosper.

De très beaux chants furent interprétés pendant cette belle célébration eucharistique.

M. l'abbé Poirier fit une homélie très [illegible]chante. Un très bon [illegible]quet suivit cette belle célébration, puis échange de voeux, cadeaux-souvenirs, chants et impressions, etc...

Tous sont revenus enchantés de cette belle fête et de cet accueil chaleureux, de ces bonnes Religieuses dont ils garderont un souvenir inoubliable.

Les déficients mentaux

Au cours des semaines où nous sommes venus vous entretenir sur la personne handicapée, nous n'avons parlé que très peu des déficients mentaux. Bien que ce handicap soit moins évident qu'un handicap physique, il n'en demeure pas moins un de taille, compte tenu de la survalorisation de l'intelligence dans notre société. De ce fait, ces personnes ont d'autant plus de difficultés à réaliser leur intégration sociale.

Les préjugés

La personne mentalement déficiente bénéficierait, elle aussi, d'un changement d'attitude de la population en général à son égard. Encore ici, c'est dans l'acceptation de la différence et la reconnaissance de leurs droits que ces gens peuvent évoluer à leur rythme et jouer leur rôle dans la société. Il ne suffit de penser que 88% de ces personnes ont une déficience légère, 8% une déficience moyenne et 4% une déficience profonde, pour se rendre compte que la marge entre eux et nous n'est pas si grande que l'on se plaît à le croire.

Les attitudes négatives à leur égard prennent souvent leur source dans un manque d'information et de sensibilisation à leur condition réelle. C'est alors que des campagnes visant ces deux grands plans pourraient permettre aux mentalités d'évoluer.

En ce qui a trait à l'accès aux biens et aux services, le déficient doit parer à beaucoup moins de difficultés que la personne handicapée. Cependant, pour favoriser leur intégration sociale, on doit aussi offrir à ces gens une série d'options résidentielles, des services à domicile sous la forme de support à la famille et du transport adapté dans certains cas.

Alors, interrogeons-nous et tentons de modifier nos attitudes négatives envers la personne déficiente, afin de lui permettre de mener une existence visant à l'actualisation de son potentiel humain.

Le Comité Beauce-Amiante pour l'Année Internationale des Personnes Handicapées.

Tous pour un, un pour Tous!

P.R. THIBODEAU
Courtier en Immeuble
Real Estate Broker
123, Blvd Charest — Québec

L'ECLAIREUR

CLASS 'A' WEEKLIES OF CANADA

VOL. XXXIX — No 24 BEAUCEVILLE, JEUDI, 13 MARS 1947 GEORGES BONIN, Rédacteur

Une hécatombe ferroviaire

Quatre cheminots tués dans un tamponnement qui s'est produit entre deux convois de fret, à Scott-Jonction lundi après-midi. — Des dommages matériels considérables. — Des scènes d'horreur.

Quatre morts, plusieurs blessés, seize wagons de fret et deux locomotives empilés en un amas informe, des rails tordus, une gare à demi-démolie, voilà en peu de mots le bilan de l'hécatombe ferroviaire qui s'est produite à Scott-Jonction, sur la ligne du Québec Central Railway, à quatre heures de l'après-midi, lundi dernier, dans le tamponnement de deux convois de fret. Au moment de mettre sous presse, le gérant général de la compagnie, M. Frank-A. Pouliot, que nous avons pu rejoindre au téléphone sur la scène du désastre, a déclaré à notre représentant que la cause de la tragédie n'avait pas encore été déterminée. Il semble toutefois qu'il y ait eu confusion dans les signaux.

Les morts sont :
Alphonse Cloutier, serre-frein de Vallée-Jonction;
Ned Lyford, ingénieur d'Ayers Cliff;
Léandre Cyr, serre-frein de Sherbrooke;
John Billings, chauffeur de Sherbrooke.
Les blessés sont :
L.-P. Lachance, 29 ans, employé à la réparation des ponts, de Sainte-Marie de Beauce;
Albert Fuller, 52 ans, ingénieur de Sherbrooke;
John Davies, 34 ans, chauffeur de Sherbrooke;
Charley Carter, conducteur de Sherbrooke.
Tous, moins Carter, ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où ils ont été transportés en ambulance.

MORTS ACCIDENTELLES

Une enquête a été tenue mardi avant-midi à Scott-Jonction sous la présidence du Dr J.-D. Robitaille, coroner, de St-Léon de Standon. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas des quatre victimes.

C'est par un hasard providentiel que le jeune L.-P. Lachance n'ait pas été tué raide. En effet, au moment de la tragédie, il se trouvait dans le fourgon (van) placé à la fin du convoi stationné et qui fut projeté hors de la voie par les deux locomotives du train arrivant en trombe. Lachance a été blessé mais son état n'inspirerait pas de craintes sérieuses.

Le chef de gare, J.-A. Lambert, Charley Carter, un conducteur, et le serre-frein Alphonse Cloutier étaient dans la station au moment du drame. Cloutier a été tué raide, tandis que les autres s'en tiraient avec de légères blessures. Il a fallu travailler ferme pour libérer M. Lambert emprisonné sous un amas de débris. La partie de la gare réservée aux bureaux et aux voyageurs a été rasée complètement, seul l'entrepôt à marchandises restant debout.

On sait que l'accident est arrivé au moment où un convoi de fret se dirigeant vers Lévis était stationné à la gare de Scott pour y prendre sa cargaison. Au moment où le convoi allait démarrer, un autre convoi de fret comprenant quarante-six wagons et tiré par deux puissantes locomotives surgit de l'arrière pour provoquer le tamponnement. L'impact fut d'une grande violence étant donné que les freins n'avaient pu être appliqués suffisamment longtemps pour ralentir la course du monstre bardé de fer.

SCENES D'HORREUR

La collision a donné lieu à des scènes d'horreur. Les locomotives heurtèrent violemment le train avant, puis sau-

(Suite à la page 4)

RAPAILLAGES

IL A 20 ANS

Edition du 17 mars 1927 :

M. G.-E. Dussault, marchand de Ste-Marguerite, a été réélu préfet du comté de Dorchester.

—Le 10 février, est décédé à St-Georges, M. Edouard Poulin. Il laisse trois fils et trois filles, Mme Albert Morin, de St-Georges, Mme Alex. Fortin, de Saint-Georges, Mme Henry Bolduc, de St-Martin, Albert Poulin, Eddy Poulin et Jos. Poulin, de Saint-Georges.

—Les sucres sont commencés partout et la sève coule en abondance.

—Jeudi de la semaine prochaine, le 24 mars, sera continuée à Beauceville la série des conférences entreprises il y a quelques semaines et dirigées par notre Conseil de Ville.

—Samedi prochain, dans les salles du collège de Beauceville, le célèbre magicien Donat donnera une séance qui promet d'être intéressante.

—M. l'abbé Jos.-Odilon Veilleux, curé de St-Samuel depuis ..., est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. et Mme Jos. Roy (Rachel Jolicoeur) annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Madeleine, Corinne, Jacqueline.

—Nous apprenons la mort de Thomas Faucher, de Beauceville-Junction, survenue le 10 mars, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

—Notre journal salue confraternellement le "Progrès du Saguenay", qui devient quotidien.

IL Y A 30 ANS

Edition du 15 mars 1917 :

M. Gustave Garant, tanneur de Ste-Marie, a été nommé par le gouvernement provincial shérif pour le district de Beauce en remplacement de M. Poirier, décédé récemment.

—Le 26 décembre, l'hon. juge Flynn, siégeant en Cour Supérieure à St-Joseph, a rendu jugement dans la cause de S.-R. Pagé, marchand de St-Ludger, contre le notaire Veilleux, du même endroit. Le notaire Veilleux a été condamné à payer $400. à M. Pagé pour avoir tenu des propos mensongers sur sa solvabilité.

—Le 19 février, eut lieu à St-Frédéric le mariage de M. Arthur Théaume à Mlle Lydienne Gilbert.

—La municipalité de Saint-Prosper vient de perdre une cause importante en Cour d'Appel. Il s'agissait d'une contestation par M. Louis Rodrigue, qui tient une salle de rafraîchissements et une table de billard, au sujet d'un règlement municipal qui prohibait l'ouverture de son magasin et lui défendait également de laisser jouer le dimanche. La Cour a décidé que la municipalité avait outrepassé ses droits, la matière tombant sous la juridiction fédérale.

—La Cour du Banc du Roi, division des appels, a maintenant l'appel de M. Louis Mathieu et al contre le Conseil de la municipalité de St-François. Il s'agissait de la contestation d'un règlement obligeant une partie seulement des contribuables de Saint-François à payer une contribution de $300. par mille de chemin pour la construction et l'entretien de la route Lévis-Jackman.

—La semaine dernière, les députés de St-Victor, St-Evariste, Courcelles, Lambton, etc., sont allés rencontrer l'hon. Tessier au sujet de la construction de la route Beauceville-Sherbrooke. La délégation a été présentée par M. Arthur Godbout et le Dr Grégoire, députés. Les travaux débuteront au printemps.

La réputation de l'hon. Renault, lavée

Les journaux le "Temps" et le "Guide" se rétractent et lui versent $1,000.00 de dédommagement. — En rapport avec le fameux scandale des fleurs.

Les procédures judiciaires prises par l'hon. Henri Renault lors de la campagne électorale qui a précédé l'élection partielle de l'automne 1945. procédures prises sous forme d'action en dommages-intérêts contre le journal le "Temps" de Québec et le "Guide" de Ste-Marie de Beauce, accusés de libelle diffamatoire, viennent d'avoir leur dénouement hors cour. En effet, ces deux journaux ont accepté de se rétracter et de payer, en plus des frais, la somme de $1,000 en dédommagement au demandeur, accusé d'avoir dérobé, des serres de la province, environ 1,580 plants de fleurs évalués à une somme de $1,000 au moins.

Prétextant avec raison que sa réputation souffrait préjudice, l'hon. Renault, alors candidat du parti libéral à cette élection, avait intenté aux journaux précités une action au montant de $10,000. Les avocats des défendeurs ont accepté le règlement susmentionné.

Dans leu rrétractation, les intimés reconnaissent :

1 — Que l'honorable Henri Renault est un citoyen honnête qui jouit d'une excellente réputation;

2 — Que les faits publiés l'ont été de bonne foi en se basant sur un affidavit d'un fonctionnaire provincial, mais qu'en réalité, les informations obtenues étaient contraires à la vérité;

3 — Que M. Renault a eu quelques plants de fleurs mais d'une façon normale, comme c'était la coutume au parlement.

Le règlement marque l'épilogue d'un litige qui avait, dans le temps, causé une certaine sensation. Ainsi la réputation de M. Renault est lavée des éclaboussures lancées par des mercantis de la politique peu soucieux de la renommée de leurs concitoyens quand il s'agit de servir leurs fins électorales. C'est une leçon qui devrait servir.

L'usage du pétrole dans un poêle fait deux blessés à Saints-Anges

Saints-Anges (DNC) — Deux femmes ont failli perdre la vie, la semaine dernière, quand l'une d'elles mit le feu à ses vêtements en tentant d'allumer son poêle au moyen de pétrole. Les victimes sont Mme Thomas Turcotte et sa fille, Mme Alonzo Fecteau. Mme Turcotte se mit en train d'allumer son poêle. Soudainement, le feu prit aux vêtements de la victime, qui se brûla aux mains, à la figure et au corps en essayant d'éteindre les flammes. Mme Fecteau accourut au secours de sa mère et fut blessée aux mains. Finalement, on réussit à contrôler le commencement d'incendie pendant qu'on mandait en toute hâte le Dr Rousseau, de Vallée-Jonction. L'état de Mme Turcotte, la plus grièvement atteinte, n'inspire pas toutefois de craintes sérieuses.

La Beauce perdra quelque 12,000 âmes

La redistribution de la carte électorale du pays affectera sensiblement le comté de Beauce, qui devra réduire sa population pour satisfaire à l'unité de représentation. Présentement, la population du comté est d'environ 60,000 âmes. Or le comté devra être amputé d'une douzaine de mille habitants.

On sait que la tâche de refaire la carte électorale a été confiée à un comité parlementaire à la tête duquel se trouve l'ancien ministre de l'Air. l'hon. C.-B. Power. Les décisions sont naturellement le secret du comité mais nous avons obtenu des informations officieuses à l'effet que des endroits comme Woburn, St-Hubert de Spaulding, St-Samuel de Gayhurst, St-Pierre de Broughton, East-Broughton, St-Maxime de Scott et StsAnges, pour ne mentionner que ceuxlà, seront écartés des cadres actuels du comté pour être rattachés à des circonscriptions limitrophes : Dorchester, Compton, Mégantic et Lotbinière.

Longue vie !

Nous présentons nos meilleurs voeux et nos plus sincères félicitations à deux hebdos du Québec qui viennent de célébrer d'importants anniversaires : le **Courrier de St-Hyacinthe** entré dans sa quatre-vingt-quinzième année et l'**Avenir du Nord** de St-Jérôme, qui a célébré ses noces d'or en publiant une édition spéciale fort intéressante. Comme on le voit, la presse hebdomadaire du Québec se porte allègrement. Ces journaux comptent parmi les feuilles les mieux rédigées de la province et font honneur à la confrérie.

Longue vie au duo.

ASSEMBLÉE IMPORTANTE LUNDI SOIR, LE 17

Le conseil local des Chevaliers de Colomb tiendra une assemblée spéciale lundi soir prochain, le 17 mars, conjointement avec les directeurs du Syndicat Sportif Populaire, en vue d'apporter une solution au problème de l'oeuvre des terrains de jeux. La dernire saison du hockey s'est

(suite à la page 8)

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante $1.25; avec douche $1.50; avec bain $1.75 en montant; prix spéciaux à la semaine.
REPAS TABLE D'HOTE $0.75

Les gens de St-René font des démarches

Saint-René (Spécial) — Les citoyens de Saint-René de Beauce, forts de l'enthousiasme collectif, viennent d'entreprendre un vaste mouvement destiné à faire passer par cette localité la route principale reliant St-Georges à Saint-Martin. L'an dernier, le département de la voirie a commencé la réfection et l'élargissement de la route 24 conduisant de St-Georges à St-Martin. Or les contribuables de St-René, paroisse dont les débuts datent depuis peu, soutiennent qu'au lieu de s'en tenir au tracé actuel, le gouvernement devrait faire passer la route par leur village. A l'appui de leur prétention, ils soutiennent que le parcours est sensiblement le même, que leur projet fera épargner des sommes considérables à la province en raison de la nature des lieux mêmes et qu'on favorisera, d'autre part, le développement d'une jeune paroisse appelée à se développer.

Les chefs de la paroisse, si nous sommes bien informés, ont entrepris, ces derniers temps, de multiples démarches qu'ils espèrent voir couronnées de succès. Plusieurs requêtes, dont quelques-unes de St-Georges, ont été présentées aux autorités gouvernementales cette semaine et tout indique que le projet a de bonnes chances de réussir. Les promoteurs du projet prétendent avec raison que le détournement de la route No 24 va permettre de mettre en valeur de nombreux terrains de St-René qui, sans ça, resteraient improductifs.

ÉDITION SPÉCIALE DU CONFRÈRE "L'AUTORITÉ"

Une fois de plus, le plus vieil hebdomadaire de la ville de Montréal, **l'Autorité,** vient de publier une édition spéciale qui lui fait honneur. Ce numéro spécial, consacré à l'unité canadienne, une cause peut-être pas suffisamment défendue, fourmille d'articles intéressants. Après avoir consacré plusieurs éditions à notre effort de guerre, durant le dernier conflit, le confrère revient maintenant à des oeuvres plus pacifiques. Présentée dans une jolie toilette typographique, cette édition constitue un document précieux où fourmillent des renseignements de toutes sortes sur les différents aspects de la vie canadienne. L'initiative de **l'Autorité** est une nouvelle preuve de la contribution utile fournie par ce doyen de la presse semainière dans le domaine de l'information et de la publicité écrite.

Notre confrère, on le sait, est dirigée par un ancien de chez nous, M. Alphonse Fortin, aujourd'hui président d'une importante entreprise publicitaire de la métropole, la Cie des Publications Provinciales.

Ajoutons que le numéro spécial précité a été imprimé aux ateliers de notre maison, une autre raison pour nous d'en être fiers.

UNIVERSITÉ LAVAL

inscription-automne 1981
Début des cours: 31 août

L'étudiant qui doit entreprendre ou poursuivre des études à l'Université Laval à la session d'automne 1981 doit s'inscrire en personne entre les 17 et 26 août inclusivement, selon les modalités suivantes:

Note: Les anciens qui ont déjà signé un bail avec le Service des résidences doivent vérifier la disponibilité de leur chambre (656-2921) s'ils se présentent avant le 25 août.

PREMIER CYCLE

Quand vous présenter:

ANCIENS ÉTUDIANTS

pré-inscrits: du 17 au 20 août inclusivement
non pré-inscrits: du 24 au 26 août inclusivement

NOUVEAUX ÉTUDIANTS

admis définitivement ou conditionnellement:
du 24 au 26 août inclusivement

ÉTUDIANTS QUI ONT CHANGÉ DE PROGRAMME

du 24 au 26 août inclusivement

À quelle heure vous présenter:

De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
(sauf remarques)

Où vous présenter:

DIRECTION DES PROGRAMMES	PAVILLON	TÉLÉPHONE
Administration	Sciences de l'administration (voir remarque 1)	656-2418
Agriculture et alimentation	Comtois (voir remarque 2)	656-3145
Architecture	Bonenfant	656-2543
Arts	Casault	656-2611
Baccalauréat général	De Koninck (voir remarque 3)	656-2020
Droit	De Koninck (voir remarque 4)	656-3036
Éducation	Tour Éducation	656-7220
Étudiants libres et auditeurs	De Koninck (voir remarque 5)	656-3204
Foresterie et géodésie	Foresterie	656-3053
Formation des enseignants	(Voir remarque 6)	656-5515
Lettres	De Koninck	656-3460
Philosophie	Tour des arts	656-2244
Psychologie	Tour des arts	656-5383
Sciences de la santé		
médecine dentaire	Médecine dentaire	656-7527
ergothérapie et physiothérapie	Pavillon de l'est	656-2874
médecine	Vandry (voir remarque 7)	656-5695
pharmacie	Vachon	656-3211
sciences infirmières,	Comtois	656-3356
santé communautaire,	Comtois	656-3356
diététique	Comtois	656-2587
Sciences et génie	Vachon	656-2163
Sciences sociales	De Koninck (voir remarque 8)	656-7046
Théologie et catéchèse	Tour des arts	656-3576

Remarques

1: ADMINISTRATION

Anciens: 17 au 20 août;
changement de programme: 24 août, local 127

Nouveaux: 25 août 9h (A à D); 10h (E à K);
26 août 9h (L à O); 10h (P à Z), local 127

Adultes: ouverture jusqu'à 18h les lundis 17 et 24 août

2: BIO-AGRONOMIE

Nouveaux: 25 août 8h30 à 10h15, local 1122, pavillon Comtois

3: BACCALAURÉAT GÉNÉRAL:

pavillon De Koninck, salle 1-C, 9h à 11h30 et 14h à 16h

Anciens pré-inscrits: 17 au 20 août

Anciens non pré-inscrits: 26 août

Nouveaux et changement de programme:
9h séance d'information obligatoire suivie de l'inscription;
le 24 août de A à K, le 25 août de L à Z.

Adultes: 24 août, 19h à 21h

4: DROIT:

pavillon De Koninck, salle 2419

Anciens pré-inscrits: 18 août

Anciens non pré-inscrits: 25 août, 10h à 11h

Nouveaux: 25 août, 13h30 à 15h30

Note: documents disponibles à compter du 12 août au 5140 du pavillon De Koninck. Pour connaître au moins votre heure de présentation, communiquez avec le 656-3036 ou 3026.

5: ÉTUDIANTS LIBRES ET AUDITEURS

Anciens et nouveaux admis: 17 au 26 août au pavillon De Koninck

17 au 21 août, salle 1207
17 août, 14h à 16h
18 au 21 août, 9h à 12h et 14h à 16h
24 au 26 août, salle 1231-A
24 août, 10h à 12h et 14h à 18h
25 août, 9h à 12h et 14h à 18h30
26 août, 9h à 12h et 14h à 17h

6: FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS

Tous les programmes sauf formation et perfectionnement au primaire

Pré-inscrits: à compter du 17 août
Non pré-inscrits et nouveaux: à compter du 24 août
Lieu: Secrétariat de la Direction d'ensemble, salle 314, pavillon de la Faculté des arts, 8h30 à 11h30 et 14h à 16h

Formation et perfectionnement au primaire (BEPPO et CEP)

Pré-inscrits, formation et perfectionnement: 20 août, 9h à 11h30 et 14h à 16h30
Nouveaux, formation initiale: 24 août, 9h30
Nouveaux, perfectionnement: 24 août, 15h30
Anciens non pré-inscrits: 26 août, 9h à 11h et 14h à 16h

Lieu: Grand Salon, pavillon Pollack

Centres de Saint-Georges et Thetford-Mines

Saint-Georges: 20 août, 14h,
Séminaire de Saint-Georges
Thetford-Mines: 19 août, 14h,
Cégep de Thetford-Mines

7: MÉDECINE

Nouveaux: accueil et inscription, 25 août, 9h

8: BACCALAURÉAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES, PROGRAMME DU SOIR

pavillon De Koninck, salle 3435
Anciens pré-inscrits: 17 et 19 août, 17h à 19h30
Autres: 24 et 26 août, 17h à 19h30

ÉCOLE DES GRADUÉS

Tous les étudiants (anciens et nouveaux) sont invités à se présenter dans le hall d'entrée du pavillon Pouliot les 24, 25 ou 26 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Des instructions précises sur les modalités d'inscription leur seront alors remises.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

L'inscription des étudiants de l'Extension (anciens et nouveaux) se fera à l'endroit et selon l'horaire donnés ci-après.

Endroits:

Sciences de l'administration: pavillon des sciences de l'administration, bureau de l'Extension, salle 144, tél.: 656-3585

Certificat en gérontologie, certificat d'aptitude à la traduction professionnelle, cours compensateurs (français, mathématiques et philosophie): pavillon Bonenfant, Secrétariat de l'Extension, salle 2383, tél.: 656-3202

Horaire:

17 et 24 août, 9h à 11h30 et 13h30 à 16h
18 et 25 août, 9h à 11h30, 13h30 à 16h et 17h30 à 20h
19 et 26 août, 9h à 11h30, 13h30 à 16h et 17h30 à 20h
20 août, 9h à 11h30 et 13h30 à 16h
21 août, 9h à 11h30 et 13h30 à 16h

Cité universitaire, Québec